



Unité - Travail - Progrès

# PMPSDSM-TCHAD



## **POLITIQUE MINIERE et Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier – TCHAD**

**2025 – 2035**



Unité - Travail - Progrès

**CONSULTANTS :**

**Douzounet MALLAYE**

*Consultant économiste  
douzounemallaye@yahoo.fr*

**JIBIKILAYI Mutshipayi (Honoré)**

*Consultant en Mines et Géologie  
jibikilayi@sapphire-rd.com*

**DJIMODOUM DJEKOTAR ALLADOUM**

*Consultant Juriste  
alladoumfils@yahoo.fr*

**EN PARTENARIAT AVEC :**

**Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie  
&**

**Le**

**Programme des Nations unies pour le développement  
(PNUD)**

## TABLE DE MATIERES

LISTE DES FIGURES .....	4
LISTE DES TABLEAUX .....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	7
AVANT - PROPOS .....	7
RESUME EXECUTIF .....	10
1. INTRODUCTION .....	12
2. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE .....	18
3. CADRE STRATEGIQUE .....	61
4. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET MECANISMES DE FINANCEMENT .....	134
CONCLUSION .....	149
ANNEXES .....	152

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Méthodologies d'élaboration de la PM-PSDSM du Tchad.....	12
Figure 2 : Organigramme du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie .....	20
Figure 3 : Cycle des actions du suivi - évaluation.....	97
Figure 4 : Cycle de collecte de l'information et des données .....	98
Figure 5 : Cartes des formations géologiques du Tchad .....	106

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Potentiel minier du Tchad par province.....	16
Tableau 2 : Focus sur certaines régions clés.....	17
Tableau 3 : Production annuelle estimée d'or au Tchad .....	17
Tableau 4 : Répartition des titres miniers en 2020 .....	18
Tableau 5 : Caractéristiques du secteur artisanal.....	18
Tableau 6 : Zones principales d'orpaillage artisanal .....	19
Tableau 7 : Principaux matériaux de construction exploités .....	19
Tableau 8 : Cadre normatif national du secteur minier.....	21
Tableau 9 : Autres textes régissant le secteur minier tchadien .....	22
Tableau 10 : Taxes spécifiques au secteur minier .....	24
Tableau 11 : Avantages accordés aux activités de recherches minières .....	24
Tableau 12 : Avantages accordés aux activités d'exploitation minière.....	25
Tableau 13 : Forces de la DGG .....	26
Tableau 14 : Faiblesses de la DGG .....	27
Tableau 15 : Opportunités pour la DGG.....	27
Tableau 16 : Menaces pour le DGG .....	27
Tableau 17 : Forces de la DGM .....	28
Tableau 18 : Faiblesses de la DGM.....	28
Tableau 19 : Opportunités pour la DGM.....	29
Tableau 20 : Menaces pour la DGM .....	29
Tableau 21 : Forces de CMN.....	30
Tableau 22 : Faiblesses de CMN.....	30
Tableau 23 : Opportunités pour CMN .....	30
Tableau 24 : Menaces pour CMN.....	31
Tableau 25 : Forces de la BNCAM .....	31
Tableau 26 : Faiblesse de la BNCAM .....	31
Tableau 27 : Opportunités pour la BNCAM.....	31
Tableau 28 : Menaces pour la BNCAM .....	32
Tableau 29 : Forces de CNOMP .....	32
Tableau 30 : Faiblesses de CNOMP.....	32
Tableau 31 : Opportunités pour CNOMP.....	32
Tableau 32 : Menaces pour CNOMP .....	33
Tableau 33 : Forces du FMDL .....	33
Tableau 34 : Faiblesses du FMDL.....	33
Tableau 35 : Opportunités pour FMDL .....	33
Tableau 36 : Menaces pour FMDL.....	33
Tableau 37 : Forces du LNGAM.....	34
Tableau 38 : Faiblesse du LNGAM.....	34
Tableau 39 : Opportunités pour LNGAM .....	35
Tableau 40 : Menaces pour LNGAM .....	35
Tableau 41 : Leçons apprises des pays références.....	37
Tableau 42 : Analyse comparative SODEMI (Côte d'Ivoire) vs SONEMIC (Tchad) .....	38
Tableau 43 : Résumé des initiatives et stratégies de promotion du secteur minier au Tchad .....	39
Tableau 44 : Synthèse des limites de la mise en œuvre de la politique minière de 2017.....	42
Tableau 45 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la gouvernance et au cadre institutionnel .....	49
Tableau 46 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la connaissance géologique et à la cartographie (indices et gîtes miniers) .....	49
Tableau 47 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la chaîne de valeur minière et à la transformation locale .....	50
Tableau 48 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés au développement local et des infrastructures.....	50
Tableau 49 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire.....	50
Tableau 50 : Indicateurs globaux de performance sectorielle.....	51
Tableau 51 : Scénarios de développement 2025 - 2035.....	52
Tableau 52 : Analyse de sensibilité du développement du secteur minier tchadien .....	53
Tableau 53 : Feuille de route par jalon stratégique : phase 1 / 2025.....	56
Tableau 54 : Feuille de route par jalon : phase 2 / 2027 .....	56
Tableau 55 : Feuille de route par jalon stratégique : phase 3 / 2030.....	57
Tableau 56 : Feuille de route par jalon stratégique : phase 4 / 2035.....	58
Tableau 57 : Cadre logique (Orientations politiques et axes d'intervention) .....	60
Tableau 58 : Orientation stratégique 1. Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad. ....	63
Tableau 59 : Axe d'intervention stratégique 1. Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad. ....	63

Tableau 60 : Orientation stratégique 2. Renforcement des capacités des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad.....	65
Tableau 61 : Axe d'intervention stratégique 2. Renforcement des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier du Tchad.....	65
Tableau 62 : Orientation stratégique 3. Promotion du développement du secteur minier du Tchad.....	66
Tableau 63 : Axe d'intervention stratégique 3. Recherche géologique et stimulation de l'exploration minière au Tchad.....	67
Tableau 64 : Axe d'intervention stratégique 4. Elaboration de la carte des indices des minéraux du Tchad.....	71
Tableau 65 : Axe d'intervention stratégique 5. Elaboration de la carte des gîtes miniers du Tchad.....	73
Tableau 66 : Axe d'intervention stratégique 6. Promotion du potentiel minier du Tchad.....	77
Tableau 67 : Axe d'intervention stratégique 7. Stimulation de la production minière durable au Tchad.....	79
Tableau 68 : Axe d'intervention stratégique 8. Développement des infrastructures minières durables au Tchad.....	80
Tableau 69 : Axe d'intervention stratégique 7. Développement des chaînes de valeur minières au Tchad.....	81
Tableau 70 : Axe d'intervention stratégique 10. Evaluation de la mise en œuvre de la politique de développement du secteur minier du Tchad.....	84
Tableau 71 : Orientation stratégique 4. Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad.....	87
Tableau 72 : Axe d'intervention stratégique 11. Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad.....	87
Tableau 73 : Risques prévisibles et mesures d'atténuation.....	95
Tableau 74 : Echéance de la démarche du suivi - évaluation.....	99
Tableau 75 : Exemple de canevas de suivi mensuel.....	100
Tableau 76 : Exemple de cadre de suivi dynamique.....	100
Tableau 77 : Domaines prioritaires d'intervention pour les PTF (2025-2035).....	105

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACPPM	: Accord Cadre de Partenariat Public-Privé Minier
AGMS	: Stratégie Africaine des Minéraux Verts (African Green Minerals Strategy)
AIEA	: Agence Internationale de l'Énergie Atomique
ANEEMAS	: Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (Mali)
ANM	: Agência Nacional de Mineração (Brésil)
ASM	: Artisanal and Small-scale Mining
AUDA-NEPAD	: Agence de Développement de l'Union Africaine - Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
BAD	: Banque Africaine de Développement
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement en Afrique
BGS	: British Geological Survey
BM	: Banque Mondiale
BRGM	: Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BUMIGEB	: Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina
CAMI	: Cadastre Minier (République Démocratique du Congo)
CDSM	: Cadre de Dialogue Sectoriel Minier
CEEAC	: Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNPSM	: Conseil National de Pilotage du Secteur Minier
EIES	: Évaluation d'Impact Environnemental et Social
EMAPE	: Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
eMC+	: Electronic Mining Cadastre
ESA	: European Space Agency (Agence Spatiale Européenne)
ESG	: Environmental, Social, and Governance (Environnemental, Social et de Gouvernance)
FDD	: Fonds de Développement Décentralisé
FMDL	: Fonds Minier de Développement Local
FMD	: Fonds Minier de Développement
FMI	: Fonds Monétaire International
FOMIN	: Fonds Minier (République Démocratique du Congo)
FSM-TE	: Fonds Souverain Minier pour la Transformation Économique
GES	: Gaz à Effet de Serre
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IDE	: Investissements Directs Étrangers
IFC	: International Finance Corporation
INSPIRE	: Infrastructure for Spatial Information in Europe
IRMA	: Initiative for Responsible Mining Assurance
ISO	: International Organization for Standardization
ITIE	: Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
ITSCI	: ITRI Tin Supply Chain Initiative
MECONAM-TCHAD	: Mécanisme National de Coordination Minier du Tchad
MICMA	: Mécanisme Intégré de Coordination Multi-Acteurs
MIGA	: Multilateral Investment Guarantee Agency
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSTOM	: Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
PDAC	: Prospectors & Developers Association of Canada
PDCA	: Plan-Do-Check-Act
PDMFI	: Projet de Développement de la Microfinance et de l'Inclusion Financière
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PMMA	: Precious Minerals Marketing Company (Ghana)
PMN	: Politique minière nationale nationale Nationale
PND	: Plan National de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPP	: Partenariat Public-Privé
PRAPS	: Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PSDSM	: Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTBA	: Programme de Travail et Budget Annuels
R&D	: Recherche et Développement
RCA	: République Centrafricaine
RDC	: République Démocratique du Congo

RESIMT	:	Projet de Renforcement du Secteur Minier du Tchad (Banque Mondiale)
ROAMEF	:	Résultats, Objectifs, Analyse, Méthodes, Évaluation, Feedback
RSE	:	Responsabilité Sociale des Entreprises
SAEMAPE	:	Service d'Assistance et d'Encadrement des Mines Artisanales et à Petite Échelle
SAMV	:	Stratégie Africaine des Minéraux Verts
SIG	:	Système d'Information Géographique
SIGE	:	Système d'Information Géographique de l'Environnement
SIIM-Tchad	:	Système Intégré d'Information Minier du Tchad
SODEMI	:	Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire
SONEMIC	:	Société Nationale d'Exploitation Minière et de Commercialisation du Tchad
STP-Mines	:	Secrétariat Technique Permanent Mines
TIC	:	Technologies de l'Information et de la Communication
TSM	:	Towards Sustainable Mining
UA	:	Union Africaine
UE	:	Union Européenne
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USGS	:	United States Geological Survey
VMA	:	Vision Minière Africaine
XRD	:	X-Ray Diffraction (Diffraction par Rayons X)
XRF	:	X-Ray Fluorescence (Fluorescence par Rayons X)
ZLECAF	:	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

## AVANT-PROPOS

Le secteur minier du Tchad représente un pilier stratégique pour le développement économique du pays. Notre sous-sol regorge de ressources naturelles d'une grande richesse, et il est de notre devoir, en tant que Gouvernement, de mettre en place une politique de gestion durable et inclusive de ces ressources, afin de maximiser leur contribution au bien-être de notre population et à la construction d'une économie diversifiée, résiliente et compétitive.

La Politique minière nationale et le Plan stratégique de développement du secteur minier sont le fruit d'une réflexion approfondie et d'une concertation avec les acteurs clés du secteur. Ils s'inscrivent dans un cadre de gouvernance claire et transparente, visant à encourager l'investissement privé tout en garantissant que les bénéficiaires du secteur profitent à l'ensemble de la population tchadienne. Nous sommes résolument engagés à faire du secteur minier un levier de transformation sociale et économique, dans le respect de nos engagements environnementaux et sociaux.

À travers cette politique et sa stratégie, notre ambition est de renforcer la compétitivité de notre industrie minière, de promouvoir une gestion responsable des ressources naturelles et d'assurer une meilleure redistribution des retombées économiques pour les générations futures. Nous souhaitons également encourager la recherche et l'innovation, l'amélioration des infrastructures et la formation continue des compétences locales.

Le Tchad est en train de se réinventer, et le secteur minier, dans sa capacité à attirer des investissements et à contribuer à la création d'emplois, joue un rôle central dans ce processus. Cependant, pour que ces ressources profitent réellement au développement national, nous devons allier vision stratégique, régulations efficaces et partenariats solides, tout en veillant à préserver les intérêts des populations locales et de l'environnement.

Je suis convaincu que cette politique et la stratégie qu'elle déploie marqueront une étape importante pour le secteur minier au Tchad, et qu'elle ouvrira la voie à de nouvelles opportunités de diversification de la base productive du pays, de développement socioéconomique inclusif et durable, notamment en préservant l'environnement et les droits humains. Les ambitions de cette politique et de sa stratégie s'inscrivent en droite ligne avec le Plan National de Développement, « Tchad connexion 2030 » et le programme politique du **Maréchal Mahamat Idriss Deby Itno**, Président de la République, Chef de l'Etat.

Ainsi, je vous invite à soutenir cette démarche collective, dans un esprit de coopération et d'engagement, pour bâtir un Tchad plus prospère, plus solidaire et plus durable.

Que cette politique et stratégie soient le catalyseur d'un développement inclusif, durable et à la hauteur des aspirations légitimes de notre peuple.

**NDOLENODJI ALIXE NAIMBAYE**  
**Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie**

## RESUME EXECUTIF

Le Tchad aborde un tournant stratégique de son développement. Fortement tributaire du pétrole, qui représente 70 % des recettes d'exportation et 15 % du PIB, le pays fait face à l'épuisement progressif de ses réserves connues et à l'instabilité des marchés internationaux.

Cette situation rend impérative une diversification économique forte et soutenue. Le potentiel minier, largement sous-exploité, représente une opportunité majeure pour relancer la croissance dans un contexte de multiplication des chocs de plus en plus fréquents et impactants. Le sous-sol tchadien regorge de ressources précieuses : or, uranium, fer, Cobalt, lithium, Antimoine, Nickel, Aluminium, cuivre, terres rares, calcaire, marbres localisés dans des zones géologiquement favorables comme le Tibesti, le Ouaddaï, le Guéra et le Mayo-Kebbi. Ces indices et gites minéraux gisements pourraient positionner le pays comme un acteur clé du secteur minier en Afrique centrale.

Malgré ce potentiel, le secteur reste dominé par l'orpaillage artisanal, qui mobilise près de 200 000 personnes dans des conditions précaires. La production réelle estimée entre 5 et 7 tonnes d'or par an est en grande partie non déclarée, ce qui prive l'État de recettes importantes.

Bien que le Code minier de 2018 introduise des incitations fiscales compétitives, sa mise en œuvre reste faible et incomplète. Le secteur est freiné par de nombreuses contraintes, notamment une gouvernance institutionnelle fragmentée, des conflits de compétences, une transparence à améliorer dans l'attribution des titres miniers, un déficit d'infrastructures de base, des pratiques environnementales dangereuses comme l'usage du mercure, et une gouvernance financière peu efficace avec des faiblesses dans la collecte des redevances et la lutte contre l'évasion fiscale.

Dans cette dynamique, le Tchad ambitionne de transformer son secteur minier en un véritable moteur de croissance inclusive et durable. À l'horizon 2035, le pays entend s'aligner sur la Vision Minière Africaine et devenir un pôle minier d'excellence en Afrique centrale. L'objectif est de porter la contribution du secteur à 8 % du PIB, de générer 50 000 emplois directs et indirects, et de mobiliser les ressources nécessaires au financement du développement national et local.

Pour concrétiser cette ambition, la Politique minière nationale repose sur quatre piliers majeurs : (i) la modernisation institutionnelle avec un renforcement des capacités humaines, techniques et juridiques ; (ii) la promotion d'un développement minier durable par la cartographie du sous-sol, la formalisation de l'exploitation artisanale et l'aménagement d'infrastructures adaptées ; (iii) la construction de chaînes de valeur locales par la transformation des minerais et l'implantation de zones économiques spéciales ; et (iv) enfin, la mobilisation de financements publics et privés, notamment par la création d'un Fonds souverain minier de 50 milliards FCFA. Ainsi, le cadre logique est articulé autour de ces quatre orientations stratégiques et onze axes d'intervention, déclinés en 199 actions prioritaires à mettre en œuvre à l'horizon décennal (2025-2035) dont **81 actions prioritaires** pour l'horizon temporel 2025-2035 **pour un coût global de 1.514,225 milliards de FCFA XAF.**

Sa mise en œuvre s'appuiera sur une gouvernance intégrée et coordonnée, portée par le Mécanisme National de Coordination Minier (MECONAM-TCHAD), piloté au plus haut niveau de l'État.

Des actions prioritaires sont identifiées, dont la cartographie géologique de 70 % du territoire, la construction de corridors miniers stratégiques, la formation de 5 000 orpailleurs aux techniques alternatives au mercure, et la création d'un observatoire national du secteur minier.

Les retombées économiques attendues sont significatives : une hausse de la contribution du secteur au PIB, une augmentation des recettes fiscales de 45 millions USD par an, et 500 millions USD d'investissements mobilisés d'ici 2030.

Sur le plan social, la politique vise l'amélioration des conditions de vie dans les zones minières, l'autonomisation économique des femmes, la lutte contre le travail des enfants, et la construction d'infrastructures sociales de base. Sur le plan environnemental, elle prévoit une réduction de 90 % de l'usage du mercure, la réhabilitation de 20 000 hectares de terres contaminées, et l'intégration des énergies renouvelables dans 60 % des activités minières.

Enfin, un dispositif rigoureux de suivi-évaluation permettra de mesurer les progrès et d'assurer la redevabilité des acteurs, à travers des indicateurs clés tels que le taux de réalisation des objectifs de production, la formalisation du secteur artisanal, les performances fiscales et l'acceptabilité sociale du secteur.

La Politique minière nationale et son Plan Stratégique de Développement 2025–2035 constituent ainsi une feuille de route ambitieuse, fondée sur la durabilité, l'inclusion et la souveraineté, pour faire du potentiel minier du Tchad un levier stratégique de sa transformation économique. Sa réussite reposera sur la volonté politique, l'engagement des parties prenantes, et la rigueur dans la mise en œuvre.

Dans son ensemble, ce cadre stratégique ambitionne de faire du secteur minier un moteur de croissance inclusive et résiliente, respectueux des normes environnementales, générateur d'emplois et de revenus, tout en contribuant significativement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) « Tchad Connexion 2030 ».

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. CONTEXTE D'ELABORATION DE LA PM-PSDSM

Le Tchad, pays enclavé d'Afrique centrale s'étendant sur 1 284 000 km<sup>2</sup>, se trouve à un tournant décisif de son histoire économique. Sa position stratégique au cœur du continent, malgré les contraintes d'enclavement (port le plus proche à 1 000 km), en fait un hub potentiel pour le commerce et les investissements régionaux. Cependant, le pays fait face à des défis climatiques majeurs avec 61% de son territoire désormais en zone saharienne et la réduction drastique du lac Tchad (de 25 000 km<sup>2</sup> en 1963 à 1 350 km<sup>2</sup> en 2020).

L'urgence d'une Politique minière nationale structurée découle de la dépendance excessive du Tchad aux ressources pétrolières, qui représentent plus de 70% des recettes d'exportation et près de 15% du PIB national en 2024 (DEP, MFBEPIC). La volatilité des cours mondiaux du pétrole et l'épuisement progressif des réserves connues imposent une diversification économique urgente et stratégique.

Le contexte géologique favorable constitue le fondement de cette politique. Les formations géologiques tchadiennes, constituées lors de l'orogénèse panafricaine (700-520 Ma), révèlent un potentiel minier considérable réparti dans cinq massifs principaux<sup>1</sup> :

- Massif du Ouaddaï : granites, granodiorites, gneiss et migmatites ;
- Massif du Guéra : continuation des formations du Ouaddaï ;
- Massif de Yadé : batholithe granitique conforme ;
- Massif du Mayo Kebbi : terrains plissés avec roches ultrabasiques ; et
- Massif du Tibesti : formations cratoniques et ensemble volcanique

Ces formations recèlent un **potentiel** significatif d'or, d'uranium, de fer, de cuivre, d'étain, de tungstène, de nickel et de terres rares.

L'orpaillage artisanal mobilise près de 200 000 Tchadiens dans des conditions précaires, générant 5-7 tonnes d'or annuellement, dont moins du tiers est officiellement déclaré. Cette économie parallèle représente un manque à gagner fiscal considérable et justifie l'élaboration d'un cadre politique structurant. L'or est devenu le deuxième produit d'exportation après le pétrole, variant de 1% des exportations totales en 2012 à 25,2% en 2021.

Le déficit infrastructurel constitue le principal frein au développement minier : seulement 2 850 km de routes bitumées, une capacité électrique de 125 MW pour 17 millions d'habitants, et des coûts de transport représentant jusqu'à 40% de la valeur des produits miniers.

Le nouveau Code minier de 2018, aligné sur les standards internationaux, offre des incitations fiscales compétitives et une stabilité juridique, créant les bases légales pour une Politique minière nationale cohérente.

La Politique minière nationale s'inscrit dans une vision de transformation structurelle visant à :

- Valoriser localement les minerais avec une valeur ajoutée de 40-50% ;

<sup>1</sup> Réf. Carte géologique du Tchad en annexe

- Stimuler l'émergence d'une classe moyenne entrepreneuriale ;
- Assurer la transition post-pétrolière ; et
- Positionner le Tchad comme acteur minier régional d'importance.

Cette convergence de facteurs géologiques, économiques et politiques justifie l'élaboration d'une Politique minière nationale et d'un plan stratégique comme instruments de développement économique diversifié et résilient.

## **1.2. METHODOLOGIE**

### **1.2.1. APPROCHE ET PROCESSUS GENERAL**

Le processus engagé a été régi par une approche participative, multi-acteurs et itérative. L'approche méthodologique a associé l'ensemble des parties prenantes concernées par la problématique du développement minier au Tchad (autorités politiques nationales, provinciales, structures techniques étatiques nationales, partenaires au développement du Tchad, etc.).

En outre, cette approche a permis d'impulser l'engagement de toutes les parties prenantes dans une dynamique transversale, qui a constitué de façon permanente le socle des interventions en matière de diversification économique axée sur le développement minier au Tchad.

Il convient de noter que le processus d'élaboration de la PM-PSDSM du Tchad a pris d'abord appui sur la documentation existante en la matière. Toutefois, pour assurer une compréhension optimale, des concertations furent conduites en suivant les modalités ci-après : (i) entretiens directs semi-structurés, (ii) atelier de consultation et de planification stratégique.

Cette méthodologie finalisée a constitué un cadre rigoureux et adaptatif pour l'élaboration d'une Politique minière nationale et de la Stratégie de Développement du Secteur Minier au Tchad qui a été à la fois ambitieuse et réaliste, ancrée dans les réalités locales tout en s'inspirant des meilleures pratiques internationales.

Les figures ci-après synthétisent les étapes d'élaboration et la base conceptuelle du processus de formulation de la PM-PSDSM du Tchad.

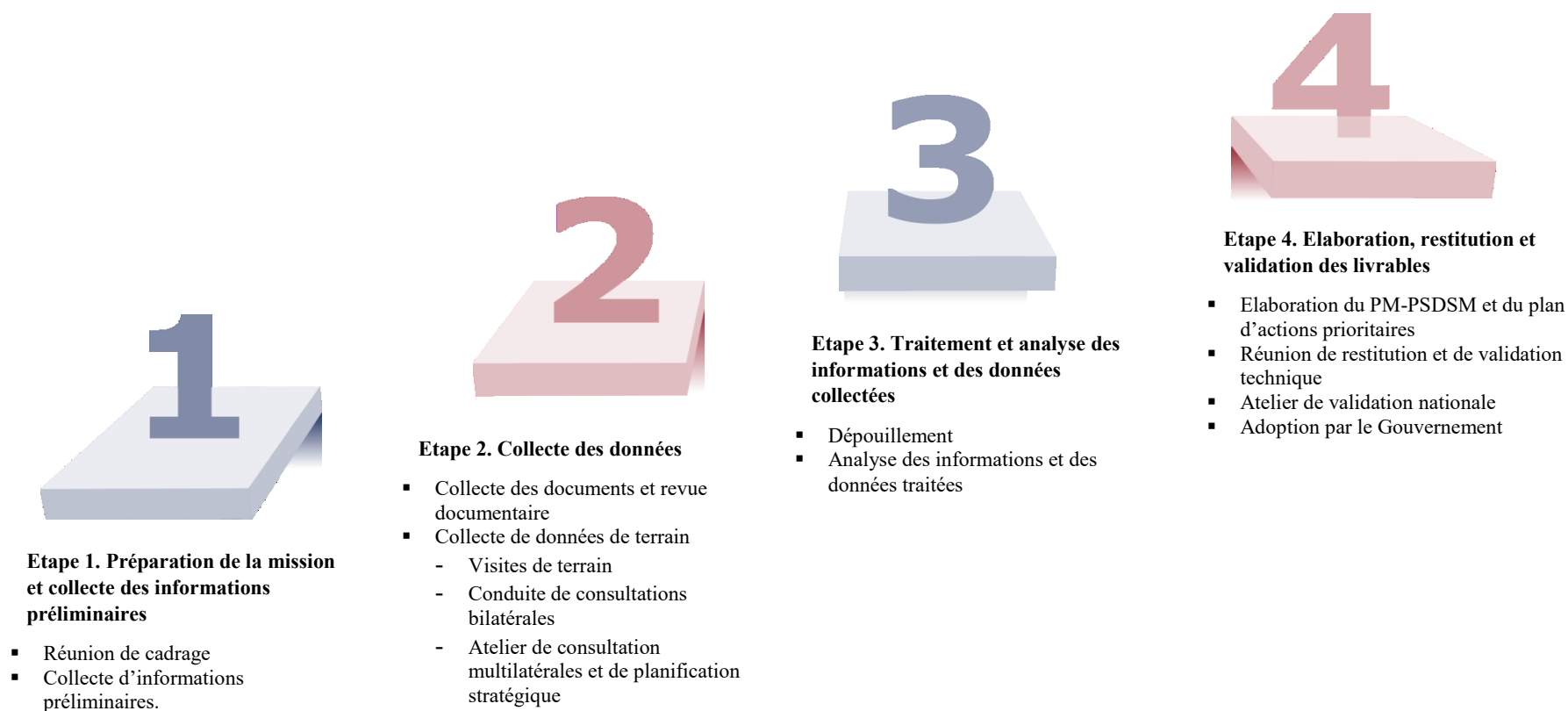


Figure 1 : Méthodologies d'élaboration de la PM-PSDSM du Tchad

### 1.2.2. ORGANISATION

Pour orienter et superviser l'ensemble du processus, le Ministre des Mines et de la Géologie a mis en place par arrêté, **un Comité de Supervision et un Comité Technique**, composés de hauts cadres de l'Administration centrale et de l'économiste principal du PNUD.

Ces Comités ont eu pour mandat de valider toutes les étapes en veillant surtout à la prise en charge des orientations de l'Etat et en contrôlant l'inscription dudit processus dans la vision de développement du pays. Sur le plan technique, le processus engagé est accompagné par **une équipe de consultants nationaux pluridisciplinaires**.

### 1.2.3. PRINCIPES

Le processus a été conduit selon les principaux principes suivants :

1. **Inclusivité et recherche de consensus** : la formulation de la PM-PSDSM au Tchad requiert une démarche participative forte, recherchant les préoccupations et les contributions actives de toutes les parties prenantes concernées par la problématique en question. Pour qu'elle soit largement acceptée et soutenue et que sa mise en œuvre soit efficace, la PM-PSDSM doit être bâtie sur un large consensus entre tous les acteurs.
2. **Prise en compte des orientations stratégiques du gouvernement en général et particulièrement en matière de diversification économique et d'industrialisation** y compris ses engagements nationaux et internationaux y afférents.
3. **Prise en compte des considérations, internationales régionales et sous régionales** : le secteur minier est transversal et multidimensionnel. Le Tchad appartient à plusieurs organisations régionales et internationales, il s'agit d'établir des passerelles collaboratives sur le plan stratégique et opérationnel.

### 1.2.4. ARTICULATION DU DOCUMENT

**Le présent rapport** organise la Politique minière nationale et le Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier ; il est structuré autour de quatre (4) chapitres précédés par un résumé exécutif et une introduction qui expose le contexte d'élaboration de la présente Politique minière nationale, le cadre méthodologique ayant servi pour la mise en œuvre du processus global d'élaboration du PM-PSDSM et les grandes articulations du présent document. Les cinq chapitres sont :

1. La présentation succincte du contexte national du Tchad à travers certaines de ses caractéristiques fondamentales. Ce contexte constitue le substrat sur lequel se fonde la problématique de développement du secteur minier.
2. Le diagnostic stratégique qui analyse la problématique de développement du secteur minier et à ce titre il fait ressortir : **i)** le diagnostic des facteurs incitatifs et attractifs, ainsi que les enjeux majeurs et les principaux défis auxquels le Tchad fait face **ii)** les principaux défis et facteurs critiques nés de ce diagnostic.
3. Le cadre stratégique qui présente : **i)** les principaux référentiels de la Politique minière nationale, **ii)** la vision et les objectifs, **iii)** les axes stratégiques de la PM-PSDSM et **v)** le cadre programmatique de la PM-PSDSM ; A cet effet, Il définit tous les éléments qui façonnent le modèle de changement que le Gouvernement devra impulser pour obtenir les transformations nécessaires. Ces dernières participeront à répondre aux défis de promotion de la diversification économique et de développement industriel. Enfin, ce chapitre présente et développe la structure programmatique de la PM-PSDSM.
4. La stratégie de mise en œuvre qui regroupe : **i)** le mécanisme de financement du PM-PSDSM pilotage, **ii)** les mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation, **iii)** la gestion des risques, et **iv)** la conclusion générale.



# **DIAGNOSTIC STRATEGIQUE**



## 2. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

D'après les résultats des travaux de prospection réalisés dans certaines régions, le secteur minier tchadien présente à nos jours des indices minéraux géologiques considérables en ressources diversifiées (or, uranium, fer, terres rares, etc.) et un cadre juridique modernisé (Code Minier 2018), le secteur ne contribue qu'à moins de 1% du PIB tout en générant 20% des recettes fiscales.

Cette situation révèle un potentiel inexploité majeur dans un contexte d'urgence de diversification économique. Pour tirer profit de son secteur minier en vue de la diversification et la transformation structurelle et durable, le pays aura intérêt à investir davantage dans le renforcement des capacités institutionnelles, la recherche et la création des chaînes de valeur minières tout en maîtrisant les coûts environnementaux de l'exploitation et en développant les économies locales.

Ce diagnostic vise à mettre en lumière les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du secteur afin de proposer une stratégie réaliste de développement durable et inclusif.

### 2.1. POTENTIEL MINERAL DU TCHAD

Le Tchad dispose d'un potentiel métallogénique considérable, encore largement sous-exploré. Les indices géologiques, les travaux d'exploration passés, les analogies avec des pays géologiquement similaires ainsi que les données miroir confirment que le sous-sol tchadien recèle d'importantes richesses minières.

#### 2.1.1. MASSIF DU OUADDAÏ

Le massif du Ouaddaï présente un fort potentiel aurifère, avec des indices situés dans les roches métasédimentaires, en veines de quartz et stockworks. On y retrouve également du graphite, du manganèse, du zinc, du tantale, du fer ainsi que des indices diamantifères, découverts par des mineurs artisanaux.

Les premières campagnes d'exploration datent des années 1950 et ont permis d'identifier de nombreuses occurrences aurifères. Dans les années 1990, un projet du PNUD a mis en évidence plus de 40 anomalies aurifères dans le sud du massif, dont certaines à Am Ouchar, Goz Beida, Echbara et Ade Ardelik, zones encore jamais testées par forage. Aujourd'hui, des sociétés mènent des travaux de prospection et envisagent des forages.

Le Ouaddaï recèle aussi d'importants indices de marbre de qualité, exploitables mais inexploités.

#### 2.1.2. MASSIF DU GUERA

Le Guéra est riche en occurrences aurifères issues des roches volcano-sédimentaires, mais aussi en kaolin, graphite et ilménite. Des diamants y ont été signalés par des artisans.

La zone recèle également un fort potentiel pour les pierres ornementales (marbre, granit). Le secteur sud, notamment Tilé Nougar et Abou-Deïa, abrite des formations ferrugineuses et des gisements de kaolin liés à l'altération hydrothermale.

#### 2.1.3. MASSIF DE YADE

Bien que des orpailleurs aient signalé la présence d'or et de diamants, un projet de prospection alluviale financé par le PNUD dans les années 1990 n'a pas confirmé ces anomalies.

#### 2.1.4. MASSIF DU MAYO-KEBBI

C'est l'une des régions les plus prometteuses du Tchad. La minéralisation, liée aux roches vertes méta-volcaniques, inclut l'or, le cuivre, le nickel, le chrome, le platine, le fer et le talc. On y trouve aussi des occurrences d'uranium et de thorium, associées aux granites et zones de cisaillement.

Les projets du PNUD entre les années 1940 et 1990 ont révélé plusieurs anomalies aurifères majeures, concentrées dans les zones de Gamboke, Goieigoudoum, Massone-Bare et Mbibou. La production artisanale d'or a démarré en

1992. La région abrite aussi des gisements de calcaires et carbonates, adaptés à la production de ciment et de chaux, avec des études de préfaisabilité déjà réalisées (Baoré, Louga).

### 2.1.5. MASSIF DU TIBESTI

Le Tibesti est riche en métaux stratégiques : étain, tungstène, niobium, tantale, béryllium, uranium et fluor. Ces minéralisations sont associées aux granites alcalins post-tectoniques, avec des veines de quartz et de pegmatite.

Des cristaux de wolframite d'une taille exceptionnelle ont été collectés dès les années 1930.

On y trouve également des indices uranifères et des métaux de base et un potentiel en pierres précieuses et semi-précieuses.

### 2.1.6. BASSIN D'ERDIS

Le bassin d'Erdis est principalement connu pour ses ressources évaporitiques (sel, natron) et autres ressources notamment la bauxite et l'uranium.

### 2.1.7. BASSIN DU LAC TCHAD

La principale exploitation concerne le natron, extrait artisanalement. Le bassin recèle aussi du calcaire, de la diatomite (estimée à plus de 2 milliards de tonnes), de la bauxite et des croûtes ferrugineuses riches en aluminium. Les sebkhas et dépôts évaporitiques offrent également un potentiel pour le sel, le gypse, les carbonates de sodium et même le lithium.

En plus du potentiel de gisements avec des indications et des occurrences déjà connues, il existe également un potentiel de minéraux nécessaires à la transition vers une économie à faible émission de carbone, dont la présence n'a jamais été explorée au Tchad :

- a. **Le lithium**, minéral nécessaire à la production de batteries et utilisé dans les moteurs électriques, se trouve couramment dans les veines de pegmatite liées aux granites alcalins et aux dépôts salés associés aux lacs évaporitiques, et les deux contextes sont présents au Tchad.
- b. **Les terres rares légères** (en particulier l'euprium, le néodyme et le praséodyme) sont nécessaires aux appareils électroniques et aux moteurs électriques (dynamos). Ils peuvent être présents dans les sédiments paléozoïques et reconcentrés plus tard dans les placers paléo ou alluviaux, notamment dans les massifs de Tibesti et de Mayo Kebbi.

**Tableau 1 : Potentiel minier du Tchad par province**

Province (zone)	Ressources minières principales	Observations / Potentiel
Tibesti (Nord-Ouest)	Or, argent, Antimoine, Platine, Etain, Niobium, Tantale, Béryllium, Colombo-tantalite, molybdène, cuivre, uranium, Natron, sel gemme	Zone montagneuse riche mais très difficile d'accès ; orpaillage artisanal intense ; insécurité persistante.
Borkou (Nord)	Uranium, cuivre, sel, diatomites, Natron, sel gemme	Potentiel confirmé autour de Faya-Largeau ; peu exploré industriellement ; conditions désertiques.
Ennedi (Nord-Est)	Uranium, sels minéraux, diatomites, Natron, sel gemme	Ressources peu étudiées, potentiel en exploration ; zone difficile d'accès.
Batha (Centre-Nord)	Or, phosphate Antimoine,	Potentiel aurifère signalé dans certaines formations sédimentaires.
Guéra	Fer, or, Uranium, Marbre, graphite	Présence signalée de formations ferrugineuses
Salamat (Sud-Est)	Bauxite, or, Kaolin, charbon, lignite,	Zone en grande partie inexplorée ; potentiel élevé pour matériaux de construction.
Mayo-Kebbi Est et Ouest (Sud-Ouest)	Or, étain, tantale, niobium, barytine, calcaire, marbre, Uranium, platine	Région parmi les plus prometteuses ; orpaillage artisanal présent ; quelques permis d'exploration actifs.
Ouaddaï	Chrome, Nickel, fer, Titane, Manganèse, Colombo-tantalites, Aluminium, Marbres, Or	
Mandoul et Moyen-Chari (Sud)	Fer	Zones forestières et sédimentaires ; ressources non exploitées industriellement.

Logone Oriental & Occidental	Graphite, charbon, lignites, <b>diamant</b>	Potentiel plus élevé dans les matériaux de construction.
Tandjilé	Aluminium	
Hadjer Lamis	<b>Matériaux de construction, or</b>	Potentiel d'extraction semi-industrielle.

Source : ITIE (2022).

**Tableau 2 : Focus sur certaines régions clés**

Tibesti	Réservoir aurifère important (mine de Miski notamment). Présence de métaux rares (étain, tungstène). Zone de conflit (trafic d'or, groupes armés).
Borkou – Faya-Largeau	Importants gisements d'uranium signalés. Intérêt stratégique (comme au Niger voisin), mais très peu développé. Nécessite une exploration géologique approfondie.

Source : ITIE (2022).

## 2.2. PRODUCTION ET RESERVES

Peu d'informations sont disponibles sur les réserves minérales du Tchad. Les réserves de diatomite ont été estimées à plus de 2 milliards de tonnes dans le bassin du lac Tchad. Les réserves de kaolin dans le massif du Guerra ont été estimées à plus de 500.000 tonnes. Les réserves de cuirasses d'aluminium dans le sud du lac Tchad ont été évaluées à 7 millions de tonnes avec **57%** d'oxyde d'aluminium (Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>).

Les réserves de marbre de bonne qualité du massif du Ouaddaï ont été estimées à plus de 5 Mm<sup>3</sup>. Les réserves de calcaire à Tagobo-Foulbé (massif du Mayo Kebbi) ont été estimées par le PNUD, en 1993, à 90 000 t disponibles.

Cependant, ces réserves semblent sous-estimées et devraient être réévaluées selon le rapport BRGM (2010). Aucune estimation des réserves n'est disponible pour d'autres ressources telles que le sel, le natron, les diamants ou le fer. Aujourd'hui, la principale production minérale provient de l'or artisanal du Sud-Ouest.

La production de l'or est sous-déclarée et largement inconnue. Selon les données de Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), le Tchad n'a produit que 645,3 kg d'or en 2020. Néanmoins, d'après le ministère des Finances les services de contrôle des exportations à l'aéroport de N'Djamena ont enregistré des sorties de presque 1 tonne d'or dans le dernier mois et demi de 2021, soit un taux annualisé de 6 à 8 tonnes d'or. Ces chiffres contiennent aussi de l'or secondaire contenu dans des bijoux destinés au recyclage (« or cassé »).

D'après la Base de données Comtrade, les Émirats Arabes Unis (EAU), principal importateur d'or en provenance du Tchad ont déclaré avoir importé 4,74 tonnes d'or en 2020, pour une valeur de US\$212,7 millions, contre 6,9 tonnes en 2019. Selon une étude sur la le secteur minier artisanal au Tchad réalisé en 2020 dans le cadre de la Convention de Minamata, la production aurifère annuelle du Tchad a été estimée à environ 8 tonnes dont la répartition par région **est présentée dans le tableau ci-dessous**.

**Tableau 3 : Production annuelle estimée d'or au Tchad**

Région	Kg	\$ USD millions
Mayo Kebbi West	2,205	137.6
Sila	392	24.5
Batha	1,233	77.0
Guéra	2,222	138.7
Ouaddaï	531	33.1
Enne di	1,671	104.3
Total	8,254	515.2

Source : ITIE (2022).

Il existe une grande divergence entre les données sur la production d'or provenant de différentes sources. Selon les informations publiées par l'USGS (Trimmer, 2019), le Tchad n'a produit que 14 kilogrammes d'or par an entre 2012 et 2015. Ce nombre a considérablement augmenté en 2016 avec l'inclusion de l'exploitation minière artisanale (164 kg dont 150 kg issus de la production artisanale).

Les statistiques officielles publiées par la DGMG pour 2020 évaluent la production d'or à 645,3 kg. Bien que probablement plus proches de la réalité, les statistiques officielles sont loin de la production estimée par Comtrade et par l'étude réalisée pour la Convention de Minamata.

**Les statistiques officielles sur la production de natron et de matériaux de construction ne sont pas disponibles.** Selon le BRGM (2010), la production de natron sous sa forme naturelle de carbonate de sodium était encore relativement florissante en 2010 avec des volumes annuels compris entre 5 000 et 6 000 tonnes/an, bien que très inférieurs aux 10 000 tonnes enregistrées en 1967. En 2010, la production de sel gemme, exploité de façon artisanale, était d'environ 9 000 tonnes/an. Concernant les matériaux de construction, la production de gravier a été estimée à environ 300 000 tonnes/an.

**La valeur de la production des autres substances minérales est également inconnue.** Outre l'or, les registres officiels de la production minière (avec une fiabilité acceptable) se limitent aux matériaux de construction : ciment (36 822 t), gypse (3 000 kg), pierres de taille (1 500 kg), roches diverses (14 t), latérite (5 815 t), sable (660 tonnes) et calcaire (30 575 t).

Depuis 2018, les Rapports ITIE ont commencé à divulguer des estimations officielles des volumes et des valeurs de production globale de l'exploitation minière artisanale de l'or. Bien qu'ils aient également fourni des volumes de production pour six types de minerais de carrière désagrégés par entreprise, ils n'ont pas encore divulgué les valeurs de production de ces minerais produits par des entreprises de carrière couvertes par la déclaration ITIE. En ce qui concerne les exportations, les seules données disponibles concernent les roches et minéraux industriels (natron, argiles, sables et dolomites), d'une valeur totale de 3 850 000 francs CFA. Le Ministère de Pétrole, des Mines et de la Géologie (MMG) n'a signalé aucune exportation d'or.

Cependant, selon les déclarations d'importation des pays, les Émirats arabes unis ont enregistré des importations de 4,74 t d'or en provenance du Tchad d'une valeur de 212,7 millions de dollars pour l'année 2020. Il n'est toutefois pas clair si ces volumes représentent la production nationale, l'or provenant de vieux bijoux fondus en lingots, ou l'or produit dans les pays voisins et transitant par le Tchad.

**Tableau 4 : Répartition des titres miniers en 2020**

Type	Or	Cuivre	Total
Autorisation d'exploitation minière artisanale	10	0	10
Autorisation de traitement des résidus	1	0	1
Permis d'exploration	8	1	9
Total	19	1	20

Source : ITIE (2022).

### 2.2.1. EXPLOITATION MINIERE ARTISANALE ET A PETITE ECHELLE

Le secteur minier artisanal au Tchad, particulièrement concentré sur l'extraction de l'or, est un segment très actif mais informel de l'économie. Il joue un rôle socio-économique important, tout en posant de nombreux défis en matière de gouvernance, sécurité, environnement et droits humains.

L'exploitation artisanale de l'or au Tchad reste peu développée. Toutes les ruées vers l'or ont été des indices inventoriés par le Projet minier du PNUD-DRGM (1987-1995), dans les provinces du Mayo Kébbi Ouest (Gamboké, Massonébaré, Goïgoudoum, Yapala), Sila (Am Ouchar, Dorhoti), Tibesti (Misky, Kouri Bougoudi, Ogui, Torkou, etc.), l'Ennedi Ouest (Ouadi sala) et Batha (Gueria, Tchaga, Mankaché et Galo).

**Tableau 5 : Caractéristiques du secteur artisanal**

Aspect	Détail
<b>Ressource principale</b>	Or (exploité de manière artisanale dans les régions de Tibesti, Borkou, Mayo-Kebbi Ouest, Batha, Guéra, etc.)
<b>Acteurs</b>	Mineurs artisanaux locaux, orpailleurs étrangers (notamment du Soudan, Niger, Nigeria), commerçants informels
<b>Techniques utilisées</b>	Pioches, détecteurs de métaux, concassage manuel, lavage à l'eau, parfois usage de mercure
<b>Régulation</b>	Très limitée, secteur en grande partie...
<b>Commercialisation</b>	Vente informelle de l'or à des acheteurs locaux ou vers les marchés étrangers via des circuits non officiels

Source : ITIE (2022).

**Tableau 6 : Zones principales d'orpaillage artisanal**

Tibesti (Miski, Kouri Bougoudi)	Région la plus riche mais très instable.
Batha & Biltine	Orpaillage à petite échelle.
Mayo-Kebbi Est et Ouest	Artisanat en expansion avec présence d'acteurs étrangers
Borkou	Orpaillage en zones désertiques proches de la Libye

Source : ITIE (2022).

## 2.2.2. EXPLOITATION DES SUBSTANCES DE CARRIERES

Le secteur des matériaux de construction au Tchad est un secteur essentiel pour le développement des infrastructures (bâtiments, routes, barrages) et la croissance urbaine, notamment à N'Djamena et dans les autres grandes villes.

Ce secteur repose principalement sur l'exploitation de ressources minérales non métalliques, largement disponibles dans plusieurs provinces du pays. Les principaux matériaux de construction exploités sont consignés dans le tableau ci-après :

**Tableau 7 : Principaux matériaux de construction exploités**

Matériau	Utilisation	Localisation principale
Calcaire	Fabrication de ciment, chaux	Hadjer Lamis, Mayo-Kebbi, Mandoul, Logone
Sable	Béton, mortiers, construction	Bords du Chari, Logone, Mayo-Kebbi
Argile	Briques, céramique, tuiles	Sud du pays, N'Djamena, Mayo-Kebbi
Granit / Gneiss	Concassage pour granulats, routes	Guéra, Tandjilé, Mayo-Kebbi Est
Latérite	Fondations routières	Sud et Sud-Ouest
Marbre	Décoration, revêtement	Mandoul, Moyen-Chari (peu exploité)

Source : ITIE (2022).

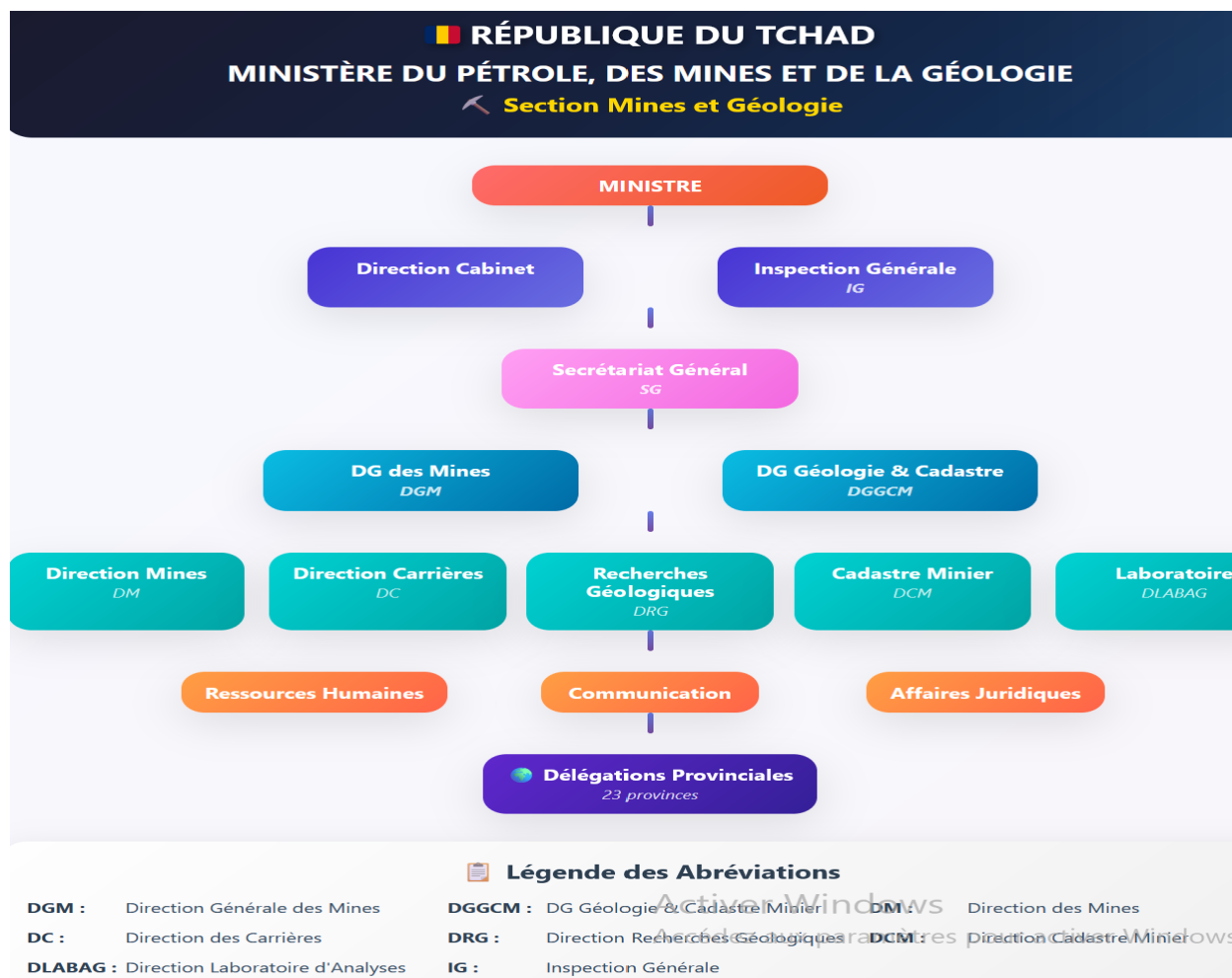
## 2.3. ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE, REGLEMENTAIRE ET FISCAL DU SECTEUR MINIER DU TCHAD

### 2.3.1. ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL

Les pays performants dans la gestion minière appliquent une séparation claire des responsabilités entre la conception des politiques, la surveillance sectorielle et les opérations commerciales, favorisant ainsi la responsabilisation, la transparence et l'efficacité.

Au Tchad, l'architecture institutionnelle s'articule autour du **Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie (MPMG)** qui pilote le secteur, tandis que la Société Nationale d'Exploitation Minière et Commercial (**SONEMIC**) porte les ambitions commerciales de l'État. Le MPMG doit également composer avec d'autres ministères : les **Finances et le Commerce pour la fiscalité et d'autres paramètres** fiscal-douaniers et **l'Environnement** pour la protection écologique. Cette multiplicité d'acteurs, si elle n'est pas bien coordonnée, peut créer des chevauchements, ralentir les décisions **et rendre inefficaces les institutions.**

Figure 2 : Organigramme du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie



### 2.3.1.1. Les Acteurs Institutionnelles sous tutelle du Ministère en Charge des Mines et Géologie

#### ▪ SOCIÉTÉ NATIONALE D'EXPLOITATION MINIÈRE ET DE COMMERCIALISATION (SONEMIC) :

La SONEMIC, créée en août 2022 suite à la restructuration de la SONAMIG (créée en 2018), est une société commerciale dotée de l'autonomie de gestion et placée sous la tutelle du MPMG.

Elle dispose de prérogatives réglementaires, notamment pour la formalisation de l'exploitation artisanale de l'or, le stockage et l'exportation des produits miniers. Elle peut également détenir des titres miniers et mener, seule ou en partenariat, des opérations minières pour le compte de l'État.

La SONEMIC supervise deux structures :

- o **La Brigade Nationale du Contrôle des Activités Minières (BNCAM)**, chargée de contrôler les activités minières, de faire respecter les conventions, de lutter contre la fraude, d'assurer la sécurité des sites et de sanctionner les infractions. **Cet organe est placé sous la tutelle directe du MPMG.**
- o **Le Comptoir National de l'Or et des Métaux Précieux (CNOMP)**, créé en 2019 mais pas encore opérationnel, dont la mission est d'acheter et vendre l'or, les gemmes et autres métaux précieux issus de l'artisanat ou du semi-industriel, tout en modernisant l'orpaillage et en fournissant équipements et services adaptés.

#### ▪ LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER (PADSMT)

Le PADSMT est une initiative du Tchad qui vise à renforcer la gouvernance du secteur minier afin d'en faire un levier de développement économique et social durable.

Inspiré des bonnes pratiques internationales et de l'expérience du Burkina Faso, le programme œuvre à consolider les capacités de l'État dans l'administration minière, la gestion des ressources, ainsi que dans la promotion de la transparence et de la redevabilité, tout en contribuant aux objectifs de croissance économique du pays.

### 2.3.1.2. Autres parties prenantes du secteur minier du Tchad

Le secteur minier tchadien reste dominé par l'exploitation artisanale, en l'absence de mines industrielles à grande échelle. Malgré l'existence de 101 titres miniers attribués, la majorité concerne l'or et une grande partie est inactive faute d'investissements réels.

Les sociétés présentes sont peu capitalisées, souvent locales ou régionales, avec une participation limitée des compagnies internationales (ITIE, 2022). Seules quelques structures, comme **Tekton Minerals/Atlantic Lithium** et la **Sonadem** en partenariat avec Quaestec Gold Africa, mènent des activités d'exploration ou de structuration du secteur. Les Sociétés SOGEM, MIREDEX, GROUPE GMIA MINERALS et SONADEM se sont constituées en consortium pour des intérêts économiques avec pour leader le GROUPE GMIA MINERALS.

L'environnement reste peu attractif pour les grandes compagnies minières, en raison du déficit d'informations géologiques fiables et de l'insécurité dans certaines zones. Dans ce contexte, le Tchad devrait cibler prioritairement les **sociétés juniors**, plus dynamiques et capables de mobiliser des technologies modernes pour explorer et valoriser le potentiel métallogénique. Leur présence faciliterait, à terme, l'entrée d'acteurs plus importants.

En parallèle, des acteurs comme la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat du Tchad (CCIAMA) et le **CNPT (Patronat)** jouent un rôle stratégique d'intermédiation et de promotion. Elle soutient la formalisation de l'artisanat minier, facilite l'accès à l'information et encourage l'intégration des entreprises locales dans les chaînes de valeur. Sa contribution à la transparence et au dialogue public-privé renforce la gouvernance du secteur.

### 2.3.2. ANALYSE DU CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

Le cadre normatif du secteur minier est principalement constitué de l'Ordonnance N°004/PR/2018 du 21 février 2018 portant Code Minier et son décret d'application N°2007/PR/ MPMG/2019 du 30 décembre 2019 pour les titres miniers et autorisation octroyés, renouvelés ou prorogés après la promulgation du nouveau code et de l'ordonnance 014/PR/2025 portant réforme de la SONEMIC.

Cependant, au regard de l'article 1 de l'Ordonnance N° 003/PR/2024, du 22 juillet 2024, Portant harmonisation du cadre juridique régissant le secteur des mines et de la géologie au Tchad, les principaux textes qui composent le cadre juridique peuvent être présentés de la manière suivante :

Tableau 8 : Cadre normatif national du secteur minier

Intitulés	Objets	Date d'entrée en vigueur
Ordonnance N° 004/PR/2018, Portant code minier en République du Tchad	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réguler le secteur minier, assurer une meilleure connaissance du sol et du sous-sol du territoire national et promouvoir les investissements ;</li> <li>▪ Encourager la recherche et l'exploitation des ressources minérales et géothermiques de manière à favoriser un développement économique et social durable et intégré ;</li> <li>▪ Promouvoir une gestion efficace et transparente du secteur minier ;</li> <li>▪ Garantir des bénéfices économiques et sociaux au peuple tchadien, dans le cadre d'un partenariat réciproque avantageux avec les opérateurs miniers</li> </ul>	21/02/2018
Ordonnance N° 002/PR/2018, Portant création de la SONAMIG	Créer la Société Nationale des Mines et de la Géologie (SONAMIG)	09/02/2018

Intitulés	Objets	Date d'entrée en vigueur
Ordonnance N° 005/PCMT/2022, Portant réforme de la SONAMIG en SONEMIC	Réformer la Société Nationale des Mine et de la Géologie (SONAMIG) en Société Nationale d'Exploitation Minière et de Contrôle SONEMIC	30/08/2022
Loi N° 010/PR/2018, Portant ratification de l'ordonnance N° 004/PR/2018, Portant code minier	Ratifier l'ordonnance N° 004/PR/2018, Portant code minier	20/06/2018
Loi N° 006/PT/2022 Portant ratification de l'Ordonnance N° 005/PCMT/2022, Portant réforme de la SONAMIG en SONEMIC	Ratifier l'Ordonnance N° 005/PCMT/2022, Portant réforme de la SONAMIG en SONEMIC	07/12/2022
Décret N°2007/PR/ MPMG/2019, Portant modalités d'application du Code minier	Définir les modalités d'application du Code minier	30/12/2019
Décret N°3150/PCMT/PMT/MMG/2022, Portant Statuts de la SONEMIC	Définir les missions assignées à la SONEMIC	07/10/2022
Décret N°0120/PT/MMG/MFBCP/2022, Portant gestion des recettes minières affectées aux provinces productrices	Gérer les recettes minières affectées aux provinces productrices	19/12/2022
Décret N°3039/PT//PM/MMG/2023, Portant gestion des substances minérales et organisation des exploitations artisanales de l'or et des autres substances précieuses au Tchad	Gérer les substances minérales et organiser les exploitations artisanales de l'or et des autres substances précieuses au Tchad	17/10/2023
Décret N° 0461, Portant modification du Décret N°3039/PT//PM/MMG/2023, Portant gestion des substances minérales et organisation des exploitations artisanales de l'or et des autres substances précieuses au Tchad et conditions d'exercice de la Brigade Minière spéciale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modifier le Décret N°3039/PT//PM/MMG/2023, Portant gestion des substances minérales et organisation des exploitations artisanales de l'or et des autres substances précieuses au Tchad ;</li> <li>▪ Préciser les conditions d'exercice de la Brigade Minière spéciale</li> </ul>	04/04/2024

Les autres textes juridiques qui concernent le secteur minier sont :

**Tableau 9 : Autres textes régissant le secteur minier tchadien**

Intitulés	Objets	Date d'entrée en vigueur
Source : Equipe de consultants		
Loi 08-014 2008-06-10 PR portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Cette loi détermine le régime de conservation et de gestion durable des forêts, de la faune et des ressources halieutiques, conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution et aux principes énoncés par la loi N°14/PR/98 du 17 Août 1998, définissant les principes généraux de la protection de l'environnement.	10/06/2008
LOI N° 006/PR/2008 instituant la Charte des Investissements de la République du Tchad <sup>2</sup>	La présente Charte a pour objectif de favoriser la création et le développement des activités orientées vers : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La valorisation des matières premières locales ;</li> <li>2. La promotion des exportations ;</li> <li>3. La promotion des biens et services destinés au marché intérieur ;</li> <li>4. La création d'emplois durables et la formation de la main d'œuvre nationale ;</li> <li>5. Le transfert de technologies appropriées ;</li> </ol>	03/01/2008

<sup>2</sup> En cours de relecture

Intitulés	Objets	Date d'entrée en vigueur
	<p>6. La réalisation des investissements dans les zones à faible concentration industrielle conformément à la politique de décentralisation de l'Etat ;</p> <p>7. La réhabilitation et l'extension des entreprises existantes ;</p> <p>8. La mobilisation de l'épargne nationale et l'apport des capitaux extérieurs.</p>	
Loi N°023/CNT/2024, du 15 octobre 2024, Portant protection de l'environnement au Tchad.	Cette loi a pour objet d'établir les principes fondamentaux pour la gestion durable de l'environnement et sa protection contre toutes les formes de dégradation, afin de sauvegarder et valoriser les ressources naturelles et d'améliorer les conditions de vie de la population.	17/08/1998
Loi n°016/RP/99 portant Code de l'eau	<p>Cette loi porte code de l'eau ; elle est constituée de 183 articles répartis en 11 titres, à savoir : Dispositions générales (I); Domanialité (II); Restrictions du domaine privé (III) ; Conditions particulières au captage, au traitement, au stockage, à l'approvisionnement d'eau potable et à l'assainissement (IV) ; Conditions d'utilisation des eaux (V); Protection qualitative des eaux (VI); Utilisation des eaux et problèmes liés à l'eau (VII); Fonds national de l'eau (VIII) ; Régime d'agrément d'entreprises de travaux hydrauliques (IX) ; Infractions et sanctions (X).</p> <p>Toutes les ressources en eau sont un bien collectif faisant partie du domaine public de l'Etat et leur mise en exploitation est soumise à déclaration ou autorisation.</p> <p>Les droits d'occupation existant sur le domaine public naturel de l'Etat à la date d'entrée en vigueur de ce code peuvent être compensés en droit d'usage portant sur un espace de plan d'eau ou un volume équivalent aux droits de propriété.</p> <p>Le captage, le traitement, le stockage, l'approvisionnement en eau potable constituent un service public relevant du domaine exclusif de l'Etat, qui en est l'exploitant principal.</p> <p>L'Etat peut cependant déléguer par contrat aux collectivités territoriales décentralisées ou à des personnes morales de droit tchadien, l'exploitation et le développement des systèmes d'approvisionnement en eau potable.</p>	02/07/1999

Source : Equipe de consultants

### 2.3.3. FISCALITE MINIERE

Le Code Minier de 2018 (article 336) soumet les entreprises minières aux impôts et taxes du droit commun, sous réserve des avantages prévus par le Code minier, les conventions minières ou la charte des investissements. Toutefois, ces avantages ne peuvent être cumulés.

Le régime fiscal applicable se décompose en deux volets :

- **Impôts et taxes de droit commun**, comprenant notamment l'impôt sur les bénéfices, l'IRPP, les contributions sociales (taxe forfaitaire, apprentissage et formation professionnelle), ainsi que les droits liés au commerce extérieur (redevance statistique, droits de douane, prélèvement sur les plus-values de cession de titres et retenues à la source des sous-traitants).
- **Taxes spécifiques au secteur minier**, prévues par le Code minier, qui viennent compléter ce régime général et ciblent directement l'exploitation et la valorisation des ressources.

En résumé, le dispositif fiscal minier au Tchad repose sur une **double assiette : droit commun plus fiscalité spécifique**, conçue pour capter une partie du revenu généré par l'exploitation minière tout en offrant des incitations encadrées aux investisseurs.

Tableau 10 : Taxes spécifiques au secteur minier

Taxe/Droit	Description
Droit fixe	La délivrance, le renouvellement et le transfert de titres miniers ou d'autorisations en vertu du Code Minier donnent lieu à la perception de droits fixes ;
Taxe superficielle annuelle/ redevance superficielle	Des redevances superficielles sont perçues en fonction de la superficie couverte par les titres miniers ou autorisations, sauf le cas de l'autorisation de prospection. Les tarifs sont fixés par la Loi de finances.
Taxe d'extraction	L'exploitation de substances minières est soumise à une redevance proportionnelle à leur valeur. Les modalités de liquidation et de recouvrement de ces redevances sont précisées, en tant que de besoin par la Loi de finances.
Droit de forage	Le droit de forage est payé par l'exploitant de matériaux de construction par tonne extraite
Taxe sur la rente minière	Les titulaires de permis d'exploitation minière industrielle sont assujettis à une taxe sur la rente minière (TRM) au taux de cinquante pour cent (50%). L'assiette de TRM est égale à la différence entre le chiffre d'affaires, d'une part et les charges d'exploitation y compris la redevance, majorées de cinquante pour cent (50%) d'autre part.
Taxe forfaitaire	Les titulaires d'autorisation d'exploitation artisanale sont soumis à une taxation forfaitaire annuelle libératoire dont les montants et modalités de liquidation et recouvrement sont à préciser par la Loi des Finances

Source : Equipe de consultants

Le Code minier tchadien offre des avantages fiscaux et douaniers significatifs pour encourager les activités de recherche et d'exploitation minière. Ces incitations visent à attirer les investisseurs et à stimuler l'exploration des ressources minérales du pays.

Tableau 11 : Avantages accordés aux activités de recherches minières

Nature des avantages	Description de l'avantage
Fiscaux	<p>Exonération totale des impôts et taxes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'impôt sur les sociétés ;</li> <li>✓ L'impôt minimum forfaitaire ;</li> <li>✓ La contribution des patentes ;</li> <li>✓ Les contributions foncières sur les propriétés bâties et non bâties applicables aux immeubles bâtis et non bâtis autre que les immeubles d'habitation</li> <li>✓ Les droits d'enregistrement ;</li> <li>✓ La taxe sur la valeur ajoutée (TVA), sauf en ce qui concerne les biens exclus du droit à déduction par le code général des impôts, pour : i. L'acquisition des biens nécessaires à la réalisation des activités géologiques et/ou minières figurant sur une liste validée conjointement par le Ministère en charges des Mines et le Ministère en charge des Finances ; ii. Les services</li> </ul>

Nature des avantages	Description de l'avantage
	fournis par les sous-traitants miniers pour les acquisitions effectuées pour leurs comptes ou sur ordre du titulaire du titre et relatives à son établissement et au fonctionnement et développement de ses activités sur le territoire national.
Douaniers	Les matériels, matériaux, fournitures, machines et équipements indisponibles sur le marché local ou sous régional et inclus dans la liste agréée conjointement par le Ministère en charge des Mines et le Ministère en charge des Finances, ainsi que les véhicules utilitaires à l'exception des véhicules de tourisme et matériel de bureau, importés provisoirement par les titulaires des permis de recherche ou leurs sous-traitants sont admis au régime de l'Admission Temporaire Normale (ATN).

Source : Equipe de consultants

Tableau 12 : Avantages accordés aux activités d'exploitation minière

Nature des avantages	Description de l'avantage
Fiscaux	<p>Le titulaire d'un titre minier d'exploitation ou d'une autorisation d'exploitation bénéficie des avantages ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'application d'un système d'amortissement accéléré pour les immobilisations spécifiques directement destinées à l'exploitation et dont la liste est agréée par les services compétents du Ministère en charge des Finances et du Ministère en charge des Mines ;</li> <li>✓ L'exonération de la contribution des patentes jusqu'à la date de la première production commerciale ;</li> <li>✓ L'exonération de la TVA jusqu'à la date de la 1<sup>ère</sup> production commerciale ;</li> <li>✓ L'exonération du paiement des droits d'enregistrement et de timbre jusqu'à la date de la première production commerciale, à l'exception de ceux relatifs aux baux et locations à usage d'habitation ;</li> <li>✓ La déductibilité intégrale des intérêts d'emprunt souscrits auprès des associés ou actionnaires de nationalité tchadienne, sous réserve du respect des dispositions de la législation en vigueur concernant la lutte contre la sous-capitalisation des sociétés de droit tchadien.</li> <li>✓ Les produits destinés à l'exportation <b>sont soumis à la TVA</b> au taux zéro (0), lorsqu'ils sont assujettis à cette taxe. Toutefois, les produits mis à la consommation sur le marché local sont passibles des droits et taxes qui frappent les produits similaires importés.</li> </ul>

Source : Equipe de consultants

## 2.4. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR MINIER DU TCHAD

L'analyse de l'environnement interne et externe du secteur minier tchadien constitue un exercice stratégique fondamental pour comprendre la position concurrentielle du pays dans un contexte mondial en mutation rapide.

Cette démarche analytique vise à identifier les leviers de transformation d'un secteur actuellement sous-exploité vers un pilier de diversification économique.

### 2.4.1. ENVIRONNEMENT INTERNE

Table 1 : Forces et faiblesses du secteur minier du Tchad

Forces	Faiblesses
Ressources minérales abondantes et variées (or, uranium, terres rares, etc.)	Faible exploration du territoire national
Position géographique stratégique au cœur de l'Afrique	Infrastructures limitées (routes, énergie, eau, télécoms)

Forces	Faiblesses
Volonté politique et adhésion aux standards de transparence (ITIE)	Monoculture pétrolière et dépendance budgétaire au pétrole
Code minier modernisé (2018) et réformes institutionnelles (SONEMIC)	Faible industrialisation et absence de chaîne de valeur locale
Main-d'œuvre jeune et disponible	Gouvernance : lourdeurs administratives, faible application des textes
Incitations fiscales et avantages dans les Zones Économiques Spéciales	Capacités techniques et institutionnelles réduites
	Forte informalité (orpaillage non encadré) et conflits sociaux dans les zones minières

Source : Equipe de consultants

## 2.4.2. ENVIRONNEMENT EXTERNE

Tableau 2 : Opportunités et menaces du secteur minier u Tchad

Opportunités	Menaces
Demande croissante en minéraux critiques pour la transition énergétique (cuivre, nickel, terres rares)	Sécuritaire, notamment dans les zones frontalières
Possibilité d'intégrer les chaînes de valeur régionales et mondiales	Trafic illégal de minerais, notamment l'or
Appui technique et financier des PTF (Banque mondiale, BAD, UE, etc.)	Concurrence régionale avec des pays plus avancés
Potentiel de formalisation et de valorisation de l'exploitation artisanale	Volatilité des cours mondiaux
Benchmark inspirant : Ghana, Mali, Côte d'Ivoire, RDC	Pressions environnementales et risques de conflits communautaires

Source : Equipe de consultants

## 2.5. ANALYSE SWOT DETAILLÉE (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES) DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GÉOLOGIE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE MINES

### 2.5.1. ANALYSE SWOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GÉOLOGIE (DGG)

#### 2.5.1.1. Forces (Forces internes) de la DGG

Tableau 13 : Forces de la DGG

Éléments clés	Description
Mandat institutionnel clair	La DGG dispose d'un cadre légal précis au sein du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie, lui conférant la responsabilité de la recherche, de la cartographie et de la gestion des données géologiques nationales.
Ressources humaines qualifiées (noyau technique)	Présence d'un groupe de géologues, ingénieurs et techniciens expérimentés formés au Tchad et à l'étranger.
Expérience historique en exploration	Expérience accumulée depuis les programmes antérieurs (PGRN, BRGM, PNUD, BGR, etc.) sur la cartographie, les levés géophysiques et géochimiques.
Réseaux de coopération existants	Partenariats établis avec des organismes internationaux (UNESCO, BGR, BRGM, PNUD, BAD, etc.).

Rôle stratégique dans la Politique Minière Nationale	La DGG est identifiée comme pilier technique pour la connaissance du potentiel minier et la base de tout développement durable du secteur.
Volonté institutionnelle de modernisation	Ouverture de la direction à l'innovation, à la digitalisation et à la coopération régionale.

Source : Equipe de consultants

### 2.5.1.2. Faiblesses (Contraintes internes) de la DGG

Tableau 14 : Faiblesses de la DGG

Éléments clés	Description
Insuffisance des moyens financiers et logistiques	Manque de budget propre, d'équipements modernes (laboratoires, véhicules, outils SIG, serveurs de données).
Système d'information géologique non opérationnel	Absence d'une base de données centralisée, numérique et interconnectée sur les indices et gîtes miniers.
Sous-effectif et vieillissement du personnel	Départ à la retraite de cadres expérimentés et recrutement limité de jeunes géologues.
Faible coordination interinstitutionnelle	Collaboration encore insuffisante avec la Direction des Mines, la SONEMIC, le CNOMP et les universités.
Absence de politique de gestion documentaire	Données dispersées, archivage partiel et manque de standardisation dans la collecte et le traitement de l'information.
Faible capacité de mobilisation de financements extérieurs	Difficultés à élaborer des projets bancables pour solliciter des partenaires techniques et financiers.
Retard technologique	Faible maîtrise des outils modernes de télédétection, de SIG et de modélisation géologique.

Source : Equipe de consultants

### 2.5.1.3. Opportunités (Facteurs externes favorables) pour la DGG

Tableau 15 : Opportunités pour la DGG

Éléments clés	Description
Mise en œuvre de la Politique Minière Nationale 2025–2035	Cadre stratégique permettant de renforcer le rôle technique et le financement de la DGG.
Volonté gouvernementale de diversification économique	Priorisation du secteur minier comme moteur de croissance dans le PND et les stratégies nationales.
Intérêt croissant des PTF et investisseurs	Forte demande d'appui à la connaissance géologique (BAD, Banque Mondiale, PNUD, UE).
Avancées technologiques accessibles	Possibilité d'intégrer la télédétection, les SIG, le big data et les drones dans la cartographie.
Partenariats régionaux et africains	Programmes de coopération avec les services géologiques de la CEMAC et de l'Union Africaine.
Formation et transfert de savoir-faire	Programmes de bourses, stages et jumelages avec des institutions techniques internationales.
Demande croissante en minéraux de transition énergétique	Opportunité pour le Tchad de valoriser ses ressources (lithium, uranium, fer, terres rares).

Source : Equipe de consultants

### 2.5.1.4. Menaces (Risques externes) pour la DGG

Tableau 16 : Menaces pour le DGG

Éléments clés	Description
Contexte sécuritaire et géopolitique instable	Limite l'accès à certaines zones du territoire et freine les activités de terrain.
Concurrence régionale accrue	Les pays voisins (Niger, Cameroun, Soudan) avancent plus vite dans la modernisation de leurs services géologiques.

Éléments clés	Description
Vulnérabilité budgétaire nationale	Risque de réduction des financements publics alloués à la géologie en cas de crise économique.
Fuite des compétences	Départ de géologues expérimentés vers le secteur privé ou à l'étranger.
Changements climatiques	Conditions météorologiques extrêmes limitant la prospection et les levés de terrain.
Perte potentielle de données	Risque de destruction ou de perte des archives historiques non numérisées.
Retard dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles	Ralentissement du déploiement de la Politique Minière et du MECONAM.

Source : Equipe de consultants

La Direction Générale de la Géologie constitue un **levier technique essentiel** pour la réussite de la Politique Minière Nationale du Tchad.

Malgré des contraintes structurelles et logistiques, elle dispose d'atouts solides et d'un positionnement stratégique à valoriser.

L'enjeu majeur réside dans le **renforcement institutionnel, la modernisation technologique et la mobilisation des financements**, afin de permettre à la DGG de jouer pleinement son rôle dans la **connaissance, la gestion durable et la valorisation du patrimoine géologique national**.

## 2.5.2. ANALYSE SWOT DE LA DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)

### 2.5.2.1. Forces (Atouts internes) de la DGM

Tableau 17 : Forces de la DGM

Éléments clés	Description
Cadre institutionnel et réglementaire défini	La DGM est dotée d'un mandat officiel clair pour la mise en œuvre de la politique minière, la délivrance des titres et le contrôle des activités d'exploitation.
Expérience dans la régulation du secteur minier	Expertise acquise à travers la gestion des permis, la supervision des exploitations artisanales et la collaboration avec les acteurs industriels.
Présence d'un personnel technique qualifié	Existence d'ingénieurs des mines, géologues, juristes et administrateurs compétents et engagés.
Base juridique solide	Application du Code Minier, de ses textes d'application et des principes de l'ITIE garantissant la transparence et la redevabilité.
Volonté d'intégration numérique	Initiative en cours pour la modernisation du Cadastre Minier (SIIM) et la digitalisation du suivi des titres miniers.
Position stratégique dans le dispositif de gouvernance minière	La DGM est le pivot entre la politique, le contrôle technique, la fiscalité minière et les opérateurs privés.

Source : Equipe de consultants

### 2.5.2.2. Faiblesses (Contraintes internes) de la DGM

Tableau 18 : Faiblesses de la DGM

Éléments clés	Description
Insuffisance des ressources matérielles et logistiques	Manque d'équipements de terrain, de moyens de transport, et d'outils informatiques pour le contrôle des sites miniers.
Capacité limitée de suivi et d'inspection	Insuffisance d'effectifs et d'outils modernes de supervision des activités d'exploration et d'exploitation.
Absence d'un système de gestion intégré	Faible interconnexion entre le cadastre, la fiscalité minière, les données environnementales et les rapports de production.
Manque de données actualisées	Les statistiques minières sont souvent incomplètes ou non centralisées, limitant la planification stratégique.

Éléments clés	Description
Faible coordination avec les collectivités locales	Difficulté à articuler les activités de la DGM avec les autorités régionales et les communautés minières.
Faible sensibilisation à la durabilité environnementale et sociale	Manque de moyens pour un suivi rigoureux des plans de gestion environnementale et sociale (PGES).
Formation continue insuffisante	Besoin urgent de recyclage du personnel sur les normes ESG, la gouvernance minière moderne, la fiscalité et le contenu local.

Source : Equipe de consultants

### 2.5.2.3. Opportunités (Facteurs externes favorables) pour la DGM

Tableau 19 : Opportunités pour la DGM

Éléments clés	Description
Adoption de la Politique Minière Nationale et du Plan d'Action 2025–2035	Offre un cadre clair de réforme et de renforcement institutionnel pour la DGM.
Volonté politique de promouvoir la diversification économique	Le secteur minier est désormais prioritaire dans le Plan National de Développement (PND 2025–2030).
Soutien croissant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	Appuis attendus pour la réforme du cadre légal, la formation du personnel et la modernisation du cadastre.
Avancées technologiques	Intégration possible de la télédétection, des systèmes de traçabilité, et de la blockchain pour le suivi des minerais.
Développement de la sous-traitance et du contenu local	Opportunité de stimuler les entreprises tchadiennes dans la chaîne de valeur minière.
Croissance mondiale de la demande en minéraux de transition énergétique	Potentiel de valorisation des ressources nationales (lithium, fer, or, terres rares).
Renforcement des coopérations régionales (CEMAC, UA)	Accès à des programmes de financement et d'assistance technique régionale.

Source : Equipe de consultants

### 2.5.2.4. Menaces (Risques externes) pour la DGM

Tableau 20 : Menaces pour la DGM

Éléments clés	Description
Fluctuations des prix des matières premières	Risque d'instabilité des revenus miniers et de baisse d'investissement privé.
Pression artisanale non contrôlée	Croissance rapide de l'exploitation artisanale et semi-industrielle non formalisée, entraînant des pertes fiscales et des risques environnementaux.
Incertitudes politiques et sécuritaires	Instabilité dans certaines zones minières rendant difficile le contrôle et la collecte d'informations.
Concurrence régionale accrue	Les pays voisins offrent des cadres réglementaires plus attractifs pour les investisseurs.
Faible attractivité du cadre fiscal	Fiscalité perçue comme lourde et instable, pouvant décourager les nouveaux investisseurs.
Dégradation environnementale et sociale	Absence de mécanismes efficaces de compensation et de suivi des impacts miniers.
Manque de financement national durable	Dépendance forte aux projets financés par les partenaires extérieurs.

Source : Equipe de consultants

La Direction Générale des Mines constitue le bras opérationnel essentiel de la mise en œuvre de la politique minière du Tchad.

Elle dispose d'une expertise technique avérée, mais fait face à des contraintes institutionnelles, humaines et logistiques nécessitant un appui renforcé.

Sa transformation repose sur trois leviers prioritaires :

1. La modernisation du cadre institutionnel et technologique,
2. Le renforcement des capacités et de la gouvernance,

3. Et la coopération accrue avec les PTF et le secteur privé.

En consolidant la DGM, le Tchad posera les bases d'un secteur minier compétitif, transparent et durable, véritable moteur de diversification et de développement inclusif à l'horizon 2035.

## 2.6. ANALYSE SWOT DÉTAILLÉE (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES) DE QUATRE INSTITUTIONS CLÉS DU DISPOSITIF DE GOUVERNANCE MINIÈRE DU TCHAD

L'analyse SWOT détaillée (forces, faiblesses, opportunités et menaces) de quatre institutions clés du dispositif de gouvernance minière du Tchad. Il s'agit :

- 1 □ Du Cadastre Minier National (SIIM / Direction du Cadastre et des Titres Miniers)
- 2 □ De la Brigade Nationale du Contrôle des Activités Minières (BNCAM)
- 3 □ Le Comptoir National de l'Or et des Métaux Précieux (CNOMP)
- 4 □ Le Fonds Minier de Développement Local (FMDL)

Chaque entité est analysée séparément pour mieux appuyer la réforme institutionnelle et la feuille de route de la Politique Minière Nationale et Stratégie de Développement Minier 2025–2035.

### 2.6.1. CADASTRE MINIER NATIONAL (CMN)

#### 2.6.1.1. Forces de CMN

Tableau 21 : Forces de CMN

Éléments	Description
Cadre légal bien défini	Le Cadastre minier est reconnu dans le Code Minier comme organe central de gestion et d'attribution des titres.
Rôle stratégique dans la transparence	Garant de la régularité, de la publicité et de la sécurité juridique des titres miniers.
Volonté politique de modernisation	Programme de mise en place du <b>Système Intégré d'Information Minière (SIIM)</b> .
Personnel techniquement compétent	Existence de cadres formés aux procédures de gestion des titres et à la législation minière.
Partenariats internationaux	Appuis techniques du PNUD, de la Banque Mondiale et de la BAD dans la modernisation du système.

Source : Equipe de consultants

#### 2.6.1.2. Faiblesses de CMN

Tableau 22 : Faiblesses de CMN

Éléments	Description
Système encore partiellement informatisé	La numérisation des titres et des archives n'est pas complète.
Faible interconnexion institutionnelle	Manque d'intégration avec les services de géologie, fiscalité et environnement.
Manque de ressources humaines et matérielles	Peu de personnels spécialisés en SIG, bases de données et cartographie.
Procédures administratives lentes	Délivrance parfois manuelle et délais non standardisés.
Absence de portail public	Les données sur les titres ne sont pas encore accessibles en ligne.

Source : Equipe de consultants

#### 2.6.1.3. Opportunités pour CMN

Tableau 23 : Opportunités pour CMN

Éléments	Description
Digitalisation en cours	Le SIIM offre la possibilité d'une gestion automatisée, transparente et interopérable.

Soutien des partenaires techniques	Possibilité d'obtenir un financement pour la mise à niveau du système.
Demande d'investissements privés	Les investisseurs souhaitent un environnement sécurisé pour les titres.
Intégration à l'ITIE et aux normes régionales CEMAC	Harmonisation des données minières régionales.

Source : Equipe de consultants

#### 2.6.1.4. Menaces pour CMN

Tableau 24 : Menaces pour CMN

Éléments	Description
Cyber-risques et sécurité des données	Absence de système robuste de sauvegarde et de protection.
Risques de manipulation ou de corruption	En cas de non-transparence du processus d'octroi.
Instabilité juridique	Changements fréquents de réglementation pouvant réduire la confiance des investisseurs.

Source : Equipe de consultants

### 2.6.2. BRIGADE NATIONALE DU CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES (BNCAM)

#### 2.6.2.1. Forces de la BNCAM

Tableau 25 : Forces de la BNCAM

Éléments	Description
Mandat clair de contrôle et de lutte contre la fraude	Organe de régulation chargé d'assurer le respect des lois minières et environnementales.
Présence sur le terrain	Capacité de déploiement dans les principales zones minières du pays.
Collaboration avec les forces de défense et de sécurité	Permet l'application effective de la loi dans les zones sensibles.
Autorité légale d'intervention	Pouvoir de constatation, saisie et sanction en cas d'exploitation illégale.

Source : Equipe de consultants

#### 2.6.2.2. Faiblesses de la BNCAM

Tableau 26 : Faiblesse de la BNCAM

Éléments	Description
Moyens matériels insuffisants	Manque de véhicules, équipements de terrain et ressources logistiques.
Manque de formation spécialisée	Peu de compétences en contrôle environnemental, sécurité minière et traçabilité.
Coordination interinstitutionnelle faible	Collaboration limitée avec la DGM, la DGG et les autorités locales.
Faible couverture territoriale	Difficulté à contrôler les zones éloignées et frontalières.
Absence de système de reporting centralisé	Manque de base de données sur les infractions et les exploitations illégales.

Source : Equipe de consultants

#### 2.6.2.3. Opportunités pour la BNCAM

Tableau 27 : Opportunités pour la BNCAM

Éléments	Description
Appui possible des PTF	Renforcement logistique et technique par la Banque Mondiale, PNUD, UE.

Éléments	Description
Digitalisation du contrôle	Utilisation de drones, GPS et plateformes SIG pour surveiller les activités minières.
Coordination régionale	Coopération transfrontalière contre la fraude minière (CEMAC, G5 Sahel).
Création d'emplois jeunes	Développement d'équipes techniques locales pour les contrôles de terrain.

Source : Equipe de consultants

### 2.6.2.4. Menaces pour la BNCAM

Tableau 28 : Menaces pour la BNCAM

Éléments	Description
Risques sécuritaires élevés	Présence de zones d'insécurité limitant les contrôles.
Exploitation artisanale non formalisée	Difficile à encadrer, génère des tensions locales.
Corruption et collusion	Risques liés au manque de supervision et de transparence.
Conflits communautaires	Litiges liés à la répression d'activités artisanales non autorisées.

Source : Equipe de consultants

## 2.6.3. COMPTOIR NATIONAL DE L'OR ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX (CNOMP)

### 2.6.3.1. Forces de CNOMP

Tableau 29 : Forces de CNOMP

Éléments	Description
Institution nationale stratégique	Chargée de la centralisation, certification et commercialisation de l'or et des métaux précieux.
Base légale solide	Créé par décret, il opère sous la supervision du ministère en charge des mines.
Rôle clé dans la traçabilité et la transparence	Permet le suivi des flux aurifères et la lutte contre la contrebande.
Potentiel économique important	Source de recettes fiscales et d'exportations légales d'or artisanal.
Relations avec les orpailleurs et coopératives	Interface directe avec les acteurs de terrain.

Source : Equipe de consultants

### 2.6.3.2. Faiblesses de CNOMP

Tableau 30 : Faiblesses de CNOMP

Éléments	Description
Capacité opérationnelle limitée	Manque de moyens financiers et logistiques pour couvrir tout le territoire.
Système de traçabilité faible	Faible capacité de suivi du flux de l'or de la mine jusqu'à l'exportation.
Manque de laboratoires d'analyse et d'essai	Absence d'infrastructure pour certifier la pureté et la qualité des métaux.
Insuffisance de formation du personnel	Peu de compétences en commerce international et traçabilité.
Faible communication et visibilité	Les producteurs préfèrent souvent les circuits informels.

### 2.6.3.3. Opportunités pour CNOMP

Tableau 31 : Opportunités pour CNOMP

Éléments	Description
Marché international en forte demande	Opportunité d'intégrer les chaînes d'approvisionnement éthiques (Fairmined, LBMA).

Source : Equipe de consultants

Éléments	Description
Digitalisation de la traçabilité	Intégration possible avec des systèmes blockchain pour certifier l'origine de l'or.
Soutien potentiel des PTF	Financement pour la formalisation du commerce aurifère.
Création de comptoirs régionaux	Décentralisation des services vers les zones minières (Mayo-Kebbi, Guéra, Tibesti).

Source : Equipe de consultants

### 2.6.3.4. Menaces pour CNOMP

Tableau 32 : Menaces pour CNOMP

Éléments	Description
Contrebande transfrontalière	Fuite de l'or artisanal vers les pays voisins (Soudan, RCA).
Marchés informels et illégaux	Difficulté à contrôler la production artisanale non déclarée.
Fluctuation du prix mondial de l'or	Risque de déséquilibre économique du comptoir.
Faible coopération interinstitutionnelle	Manque de synergie avec les douanes, la BNCAM et la DGM.

Source : Equipe de consultants

## 2.6.4. FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (FMDL)

### 2.6.4.1. Forces du FMDL

Tableau 33 : Forces du FMDL

Éléments	Description
Mécanisme institutionnel de redistribution	Outil de développement local ancré dans le Code Minier
Cadre juridique clair	Défini dans la Politique Minière Nationale comme instrument d'inclusion sociale
Rôle de stabilisation sociale	Permet de canaliser les revenus miniers vers les communautés locales.

Source : Equipe de consultants

### 2.6.4.2. Faiblesses du FMDL

Tableau 34 : Faiblesses du FMDL

Éléments	Description
Non opérationnel ou partiellement actif	Le fonds n'est pas encore doté d'un système de gestion et de financement durable
Manque de transparence	Absence de mécanismes clairs de traçabilité des dépenses

Source : Equipe de consultants

### 2.6.4.3. Opportunités pour FMDL

Tableau 35 : Opportunités pour FMDL

Éléments	Description
Intérêt des PTF et ONG	Potentiel de financement participatif pour les projets communautaires.
Intégration avec les Plans de Développement Communaux	Cohérence avec la décentralisation et la gouvernance locale.

Source : Equipe de consultants

### 2.6.4.4. Menaces pour FMDL

Tableau 36 : Menaces pour FMDL

Éléments	Description
Risques de mauvaise gouvernance	Si le fonds n'est pas contrôlé, il peut être sujet à des détournements.
Tensions locales sur la répartition	Si la redistribution est inégale ou opaque.

Source : Equipe de consultants

Les institutions opérationnelles du secteur minier (Cadastre, BNCAM, CNOMP, FMDL) forment le socle de la gouvernance et du développement durable du secteur minier tchadien.

Elles présentent des forces techniques et juridiques solides, mais souffrent d'un manque de ressources, de coordination et de digitalisation.

La réforme institutionnelle 2025–2035 devra viser :

- La modernisation technologique (SIIM, traçabilité, digitalisation),
- Le renforcement des capacités humaines et logistiques,
- La transparence et la lutte contre la fraude,
- Et une coordination renforcée entre les institutions nationales et locales.

Ces réformes permettront au Tchad de bâtir un **secteur minier formel, compétitif, attractif et socialement responsable**.

## 2.6.5. ANALYSE SWOT DU LABORATOIRE NATIONAL DE GÉOLOGIE ET DES ANALYSES MINIÈRES (LNGAM)

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Minière Nationale et Stratégie de Développement Minier 2025–2035, et vise à évaluer les capacités techniques, institutionnelles et stratégiques du laboratoire dans la caractérisation des ressources minérales et la certification de la qualité géologique et minière.

### 2.6.5.1. Forces (Atouts internes) du LNGAM

Tableau 37 : Forces du LNGAM

Éléments clés	Description
Statut institutionnel reconnu	Le laboratoire est une composante essentielle de la Direction Générale de la Géologie, chargé de l'analyse et de la certification des échantillons géologiques et miniers.
Rôle stratégique dans la chaîne de valeur	Il assure la <b>caractérisation physico-chimique des minerais</b> , indispensable à la prospection, à la recherche et à l'évaluation économique des gisements.
Existence d'une infrastructure physique	Disposition d'un site et de locaux dédiés, même si partiellement équipés.
Présence de techniciens qualifiés	Personnel formé à la manipulation d'équipements d'analyse de base et aux méthodes de laboratoire.
Référencement dans les programmes régionaux	Partenariats techniques passés avec le BRGM (France), le BGR (Allemagne) et le PNUD.
Potentiel d'appui à la recherche universitaire	Possibilité de collaboration avec les universités tchadiennes et les instituts régionaux.

Source : Equipe de consultants

### 2.6.5.2. Faiblesses (Contraintes internes) du LNGAM

Tableau 38 : Faiblesse du LNGAM

Éléments clés	Description
Équipements obsolètes ou non fonctionnels	La plupart des appareils d'analyse (spectrométrie, fluorescence X, diffraction, balances de précision) sont vétustes ou hors service.
Insuffisance des ressources humaines spécialisées	Manque de chimistes miniers, géochimistes et métrologues qualifiés.
Absence de certification internationale	Le laboratoire n'est pas encore accrédité selon les normes ISO 17025, limitant la reconnaissance de ses analyses.
Manque de budget de fonctionnement	Ressources financières insuffisantes pour l'entretien des équipements et l'achat de consommables.
Faible digitalisation et archivage	Données d'analyses manuelles, absence de base de données électronique centralisée.
Capacité d'analyse limitée	Peu d'analyses réalisées localement.

Absence d'un système de gestion de la qualité	Pas de procédures normalisées (SOP) ni de plan d'assurance qualité en vigueur.
---	--

Source : Equipe de consultants

### 2.6.5.3. Opportunités (Facteurs externes favorables) pour LNGAM

Tableau 39 : Opportunités pour LNGAM

Éléments clés	Description
Mise en œuvre de la Politique Minière Nationale (2025–2035)	Cadre favorable à la modernisation et à l'équipement du laboratoire national.
Disponibilité de financements extérieurs	Appuis techniques possibles du PNUD, de la Banque Mondiale, de la BAD, de l'UE et de la coopération bilatérale (France, Allemagne, Chine).
Développement du secteur minier national	Augmentation attendue de la demande en analyses et certifications minéralogiques.
Avancées technologiques accessibles	Nouveaux équipements analytiques plus compacts, automatisés et énergétiquement efficaces.
Intégration régionale et partenariats scientifiques	Possibilité d'adhésion au <b>Réseau Africain des Laboratoires Géologiques (RALG)</b> et à la <b>Commission Africaine des Mines (CAM)</b> .
Appui universitaire et recherche appliquée	Collaboration possible avec les facultés de sciences et les centres de recherche régionaux.
Croissance mondiale de la demande en minéraux critiques	Opportunité d'analyser et valoriser les minéraux de transition énergétique (lithium, terres rares, manganèse, nickel).

Source : Equipe de consultants

### 2.6.5.4. Menaces (Risques externes) pour LNGAM

Tableau 40 : Menaces pour LNGAM

Éléments clés	Description
Concurrence des laboratoires étrangers	Risque de marginalisation si les entreprises minières préfèrent les analyses à l'étranger.
Faible financement public durable	Risque de dépendance excessive aux dons et projets temporaires.
Instabilité des politiques publiques	Changements administratifs pouvant retarder la réforme du laboratoire.
Risque de fuite des compétences	Départ des techniciens qualifiés vers le secteur privé ou les pays voisins.
Difficultés d'approvisionnement	Délais longs pour obtenir des réactifs, pièces détachées et consommables importés.
Environnement économique et sécuritaire fragile	Perturbation des activités de terrain et du transport d'échantillons.
Absence de normes environnementales nationales strictes	Peut freiner la valorisation des analyses environnementales.

Source : Equipe de consultants

Le Laboratoire National de Géologie constitue un maillon essentiel du système de gouvernance minière et scientifique du Tchad.

Sa modernisation est indispensable pour :

- Garantir la crédibilité scientifique des données géologiques,
- Appuyer la valorisation économique des ressources naturelles,
- Et renforcer la souveraineté analytique du pays.

À l'horizon 2035, un laboratoire national modernisé, certifié et interconnecté avec les institutions régionales permettra au Tchad de devenir un centre d'expertise géologique reconnu en Afrique centrale, au service du développement durable du secteur minier.

## 2.7. FACTEURS CLÉS INFLUENÇANT LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER AU TCHAD

### 2.7.1. FACTEURS GEOLOGIQUES ET TECHNIQUES

- Potentiel géologique élevé mais sous-exploré : présence confirmée d'or, uranium, fer, terres rares, lithium, cuivre, etc., dans les massifs du Tibesti, Mayo-Kebbi, Ouaddaï et Guéra.
- Faible couverture cartographique : moins de 30 % du territoire exploré de manière systématique ; déficit de données géologiques fiables.
- Manque d'infrastructures d'appui technique : absence de laboratoires d'analyse, de services géologiques modernes et de système d'information minier complet (SIIM-Tchad).
- **Effet** : le manque de connaissance géologique limite la prospection et l'investissement privé.

### 2.7.2. FACTEURS INSTITUTIONNELS ET DE GOUVERNANCE

- Multiplicité des acteurs institutionnels : chevauchement de compétences entre le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie (MPMG), la SONEMIC, le Ministère des Finances et d'autres entités.
- Faibles capacités techniques et administratives des structures publiques de supervision et de contrôle.
- Application incomplète du Code Minier (2018) et de ses décrets d'application.
- Insuffisance de coordination et de suivi-évaluation des politiques.
- **Effet** : ces limites réduisent l'efficacité de la gestion du secteur et freinent la formalisation.

### 2.7.3. FACTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Dépendance à l'économie pétrolière, qui détourne les investissements publics du secteur minier.
- Manque de capitaux nationaux et d'investisseurs privés pour l'exploration et la transformation.
- Faible bancabilité des projets miniers : absence de garanties et de fonds de développement spécifiques.
- Infrastructures insuffisantes : routes, énergie, eau et logistique coûteuses.
- **Effet** : l'environnement économique reste peu incitatif pour les investissements miniers à grande échelle.

### 2.7.4. FACTEURS JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

- Cadre juridique modernisé (Code Minier 2018), mais application partielle.
- Procédures administratives complexes pour l'octroi de titres miniers.
- Manque de transparence et de prévisibilité dans la gestion du cadastre minier.
- Faible harmonisation avec les standards internationaux (ITIE, OCDE, Vision Minière Africaine).
- **Effet** : la sécurité juridique des opérateurs reste insuffisante.

### 2.7.5. FACTEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

- Orpaillage artisanal massif (près de 200 000 personnes) souvent non encadré et marqué par des conditions précaires.
- Problèmes environnementaux graves : usage du mercure, déforestation, pollution des eaux.
- Absence de mécanismes solides de développement local et de partage équitable des bénéfices.
- Faible implication des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur minières.
- **Effet** : la durabilité sociale et environnementale du secteur est encore faible.

### 2.7.6. FACTEURS SECURITAIRES ET GEOPOLITIQUES

- Instabilité dans les zones minières clés (Tibesti, Borkou, Ouaddaï, Sila).
- Trafic transfrontalier de l'or et contrebande minière vers le Soudan, la Libye et le Niger.
- Présence de groupes armés et d'orpailleurs étrangers non encadrés.
- **Effet** : insécurité persistante freinant l'accès aux gisements et la gouvernance territoriale.

### 2.7.7. FACTEURS HUMAINS ET TECHNOLOGIQUES

- Manque de compétences locales spécialisées en géologie, ingénierie minière, fiscalité extractive et RSE.
- Absence de centres de formation minière et de programmes d'innovation technologique.
- Faible digitalisation du secteur (cadastre électronique, bases de données, SIG).
- **Effet** : déficit de main-d'œuvre qualifiée et dépendance forte aux experts étrangers.

### 2.7.8. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

- Conditions climatiques extrêmes dans le Nord (Tibesti, Borkou, Ennedi).
- Accès limité à l'eau et à l'énergie, impactant les coûts d'exploitation.

- Vulnérabilité accrue du territoire à la dégradation écologique.
- **Effet** : contraintes logistiques et environnementales sur les activités minières.

### 2.7.9. FACTEURS INTERNATIONAUX ET DE MARCHÉ

- Fluctuation des prix mondiaux des minerais (or, uranium, cuivre, etc.).
- Pression des normes internationales ESG et climat.
- Opportunités liées à la demande mondiale des minéraux pour la transition énergétique (lithium, cobalt, terres rares).
- **Effet** : nécessité d’une adaptation du Tchad aux nouvelles chaînes de valeur mondiales et à la « stratégie africaine des minéraux verts ».

Le développement du secteur minier tchadien dépend de la combinaison de neuf leviers majeurs :

- 1  Connaissance géologique approfondie ;
- 2  Gouvernance et institutions performantes ;
- 3  Cadre juridique stable et attractif ;
- 4  Financement soutenu et diversification économique ;
- 5  Sécurité et stabilité régionale ;
- 6  Développement des infrastructures ;
- 7  Valorisation locale et contenu national ;
- 8  Formation et innovation technologique ;
- 9  Protection environnementale et inclusion sociale.

## 2.8. BENCHMARK ET BONNES PRATIQUES

Ici est présenté le benchmark comparatif de la gouvernance minière entre le Tchad et cinq pays africains à forte tradition minière : Mali, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Ghana et République Démocratique du Congo (RDC).

L’analyse se concentre sur les dimensions suivantes : cadre légal, gouvernance, formalisation, fiscalité, transparence et développement local.

### 2.8.1. LEÇONS APPRISSES DES PAYS DE REFERENCE

Tableau 41 : Leçons apprises des pays références

Domaine	Pays de référence	Bonnes pratiques	Application au Tchad
Numérisation	Ghana, RDC, Côte d'Ivoire	Cadastre minier numérique public	<b>Opérationnaliser du cadastre minier</b>
Formalisation artisanale	Ghana (Community Mining), Mali (ANEEMAS)	Agences dédiées, coopératives	<b>Créer une société et/ou une agence similaire</b>
Développement local	Burkina Faso, Mali	Fonds miniers locaux obligatoires	Créer un fonds avec gouvernance multipartite
Contenu local	Côte d'Ivoire, RDC	Législation contraignante	Adopter une loi sur le contenu local
Transparence	Côte d'Ivoire	Publication intégrale des contrats	Portail open data

Source : Equipe de consultants

## 2.8.2. ANALYSE COMPARATIVE SODEMI (COTE D'IVOIRE) VS SONEMIC (TCHAD)

Tableau 42 . Analyse comparative SODEMI (Côte d'Ivoire) vs SONEMIC (Tchad)

Critère	SODEMI	SONEMIC	Écart à combler
Expérience	60+ ans (depuis 1962)	7 ans (depuis 2018)	Accélération du développement et de la gouvernance
Expertise technique	Solide en géologie/cartographie	Capacités limitées	Renforcement institutionnel urgent
Partenariats privés	Nombreuses joint-ventures	Encadrée mais peu active	Développement de partenariats
Capacité financière	Relativement stable	Dépendante du budget État	Diversification des sources

Source : Equipe de consultants

## 2.9. LEÇONS TIREES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE

Lancée en 2003 avec 3,7 milliards de dollars d'investissements, l'exploitation pétrolière tchadienne devait **transformer** l'économie nationale. Vingt ans après, le bilan révèle un paradoxe saisissant : *des recettes largement supérieures aux prévisions initiales de 45-50 millions de dollars par an, mais des indicateurs de pauvreté et de développement en deçà des attentes et inférieurs à ceux de nombreux pays d'Afrique subsaharienne dépourvus de ressources pétrolières.*

Cette contre-performance **est symptomatique** de la « malédiction des ressources naturelles » : l'abondance pétrolière n'a pas généré le développement escompté, laissant le Tchad beaucoup trop dépendant du pétrole, qui assure 89% de ses exportations.

L'expérience pétrolière révèle une leçon fondamentale :

- La qualité de la gouvernance et certaines pratiques de gestion inefficaces ont limité l'allocation optimale des fonds, réduisant ainsi les ressources disponibles pour des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Cette défaillance institutionnelle s'est traduite par des prélèvements de fonds sur le compte des recettes pétrolières réservé aux dépenses prioritaires pour financer le budget ordinaire, compromettant les investissements sociaux.
- Pour le secteur minier, cette leçon est cruciale : sans gouvernance rigoureuse, les revenus miniers pourraient subir le même détournement.
- L'économie tchadienne est devenue beaucoup trop dépendante du pétrole, créant une vulnérabilité extrême aux volatilités des cours mondiaux du pétrole. Cette mono-dépendance a empêché la diversification économique et maintenu le pays dans une fragilité structurelle.
- Cette leçon est essentielle pour le secteur minier : plutôt que de reproduire cette dépendance avec les minerais, le Tchad doit utiliser les revenus miniers pour diversifier son économie et créer des secteurs productifs durables.

L'expérience pétrolière offre aussi des enseignements positifs :

- Tous les flux de recettes pétrolières sont visibles et bien comptabilisés dans le budget, même si la distinction entre les recettes pétrolières et non pétrolières du budget ne présente plus d'intérêt pratique. Cette transparence comptable constitue une base solide pour le secteur minier.
- De plus, le régime des recettes pétrolières est relativement simple, comparé à celui d'autres producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, et s'est avéré aussi fonctionnel pour l'exploitant du projet que pour l'État.

Fort de ces leçons, le développement du secteur minier tchadien doit s'appuyer sur cinq piliers essentiels :

- Une gouvernance transparente et responsable avec des mécanismes de contrôle renforcés ;
- Une redistribution équitable des revenus privilégiant les communautés locales et les investissements sociaux prioritaires ;
- Des standards environnementaux et sociaux rigoureux dès la conception des projets ;

- Une stratégie de diversification économique utilisant les revenus miniers pour développer d'autres secteurs productifs ;

Des institutions indépendantes et efficaces pour la surveillance et le contrôle des activités minières.

## 2.10. QUELQUES INITIATIVES DE PROMOTION DU SECTEUR MINIER DU TCHAD

Le Tchad renforce la promotion de son secteur minier pour les investisseurs et l'exploitation moderne de ses ressources. Voici une analyse détaillée des initiatives clés :

**Tableau 43 : Résumé des initiatives et stratégies de promotion du secteur minier au Tchad**

Rubrique	Détails	Objectifs / Résultats attendus
A. Événements de promotion	SEMICA Tchad 2025 : - Lieu : N'Djaména - Participants : 500 entreprises, 200 exposants, 60 délégations	- Attirer les investisseurs - Stimuler les PPP dans le secteur minier, pétrolier, gazier
	Salon international des mines : - Thèmes : or, uranium, terres rares - Soutien présidentiel	- Valoriser les ressources stratégiques
	Semaine des mines en Afrique	- Renforcement de l'intégration régionale
B. Stratégies gouvernementales (Feuille de route 2025)	Axe Gouvernance : - Lutte contre l'exploitation artisanale anarchique	- Formalisation des activités minières
	Axe Investissement : - Incitations fiscales - Sécurité juridique	- Attirer des capitaux étrangers
	Axe Environnement : - Lutte contre la dégradation des sols	- Exploitation durable
C. Partenariats et financements internationaux	Avec la Libye : - Exploration conjointe au Tibesti	- Coopération transfrontalière
	FMI (Accord ECF 2023-2026) : - Montant : 630 Millions USD	- Transparence des contrats - Nouveau code minier - Infrastructures (routes, énergie)
	Banque Mondiale – PRCM 2022-2027 : - Budget : 120 Millions USD	- Cartographie géologique (70%) - Formation de 500 techniciens - Renforcement de la SONEMIC
	ITIE Tchad : Audit des 15 principales concessions	- Suivi des revenus (or et l'antimoine)
D. Résultats attendus (à horizon 2027)	- Croissance du secteur : 5% du PIB (actuellement 1%) - Emplois : +10 000 postes formels - Exportations : de 500 à 1 000 Milliards FCFA/an	- Contribution accrue au développement économique
E. Défis à relever	- Insécurité dans les zones minières (Tibesti) - Manque de compétences locales (ingénieurs) - Gestion des déchets miniers	- Renforcement sécuritaire et formation professionnelle
F. Prochaines étapes	- Appel d'offres international (2025) pour uranium - Partenariat avec l'UE sur les minerais critiques	- Exploitation stratégique et intégration européenne

Source : Equipe de consultants

Cette analyse montre comment les financements internationaux transforment progressivement le secteur minier tchadien, avec des résultats concrets attendus dans les prochaines années.

## 2.11. ALIGNEMENT DU TCHAD SUR LES CADRES INTERNATIONAUX DE GOUVERNANCE MINIERE

Le Tchad inscrit son secteur minier dans un cadre institutionnel international fondé sur la transparence, la durabilité et la coopération régionale. Deux engagements structurants en témoignent :

- **L'adhésion à l'ITIE (depuis 2007)** : elle renforce la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources, en exigeant la publication des paiements, contrats et productions. Au-delà de la divulgation d'informations, l'ITIE constitue un levier stratégique pour bâtir une gouvernance minière intègre et orientée vers le développement durable, même si des efforts restent nécessaires dans la qualité des rapports et l'application des recommandations.
- **L'intégration à la Vision Minière Africaine (VMA)** : adoptée par l'Union africaine en 2009, elle vise à transformer le secteur minier en moteur d'industrialisation et de réduction des inégalités. En 2017, le Tchad a aligné sa politique et son code minier sur ses principes, plaçant la transparence, la transformation locale et la justice sociale au cœur du secteur.

Ainsi, en s'appropriant ces cadres internationaux, le Tchad cherche à bâtir un secteur minier plus **résilient, équitable et inclusif**, capable de générer une valeur durable pour l'économie nationale et les générations futures.

## 2.12. POLITIQUE MINIERE NATIONALE DE 2017 : UN CADRE REGLEMENTAIRE DEPASSE A REINVENTER

### 2.12.1. ANALYSE GENERALE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MINIERE NATIONALE DE 2017

La Politique Minière Nationale adoptée en 2017 visait à doter le Tchad d'un cadre stratégique cohérent pour le développement durable du secteur minier. Elle poursuivait plusieurs objectifs : améliorer la gouvernance, accroître la contribution du secteur à l'économie nationale, formaliser l'exploitation artisanale, et renforcer les capacités institutionnelles et techniques.

Elle constitue **un cadre d'ambition** important pour le Tchad (alignement sur la Vision Minière Africaine, diversification, création d'emplois, meilleure gouvernance). Toutefois, sa **mise en œuvre** est freinée par des défis structurels : transparence incomplète, cadres légaux partiels, moyens limités, faible valorisation locale, et un contexte institutionnel fragile.

#### 2.12.1.1. Principaux axes

- **Bonne gouvernance et transparence** : alignement sur l'ITIE, révision du Code Minier pour plus de clarté et attractivité.
- **Participation de l'État** : 12,5 % de parts gratuites dans chaque exploitation, avec possibilité de participation additionnelle.
- **Développement local** : affectation de 5 % des recettes minières aux collectivités productrices.
- **Contenu local** : formation, transfert de technologie, promotion de l'entrepreneuriat national et insertion des PME dans la chaîne de valeur.
- **Environnement et durabilité** : obligation d'études d'impact environnemental et social, renforcement de la gestion durable des ressources.
- **Valorisation locale** : création de raffineries, cimenteries et comptoirs d'achat/vente pour maximiser la valeur ajoutée.
- **Soutien à l'investissement** : allocation budgétaire annuelle pour la recherche, la promotion et le suivi du secteur.

L'objectif global est de faire du secteur minier un pilier de l'émergence, avec des retombées en termes de croissance, d'emplois (200 000 emplois prévus d'ici 2021) et de cohésion sociale.

#### 2.12.1.2. Progrès réalisés

- Adoption et diffusion de la Politique Minière et de sa stratégie de mise en œuvre validée à travers plusieurs ateliers (2019–2023).
- Lancement du projet de Cadastre Minier et début de la numérisation des permis (PTA 2021, opérationnalisation progressive en 2023).

- Adhésion continue à l'ITIE avec publication des rapports 2017, 2018 et 2019, témoignant d'efforts vers la transparence.
- Élaboration du Plan d'Action National sur l'Orpaillage (ASGM) en conformité avec la Convention de Minamata (2022).

Huit ans après son adoption, la mise en œuvre de cette politique reste inégale. Des progrès notables ont été réalisés dans la réforme institutionnelle, la transparence et la planification stratégique, mais plusieurs défis structurels persistent, notamment en matière de capacités, de financement, de coordination et de valorisation locale.

### 2.12.1.3. Principales contraintes

- Insuffisance des ressources humaines et financières pour piloter et suivre efficacement la politique.
- Faible coordination entre les institutions publiques, les opérateurs et les collectivités locales.
- Manque de données géologiques fiables et absence d'un laboratoire géologique pleinement fonctionnel.
- Faible formalisation du secteur artisanal et non-intégration des exploitants dans le système fiscal et environnemental.
- Retards dans la publication des textes d'application et insuffisante intégration de la dimension genre et développement local.

### 2.12.1.4. Principales faiblesses et défis liés à la mise en œuvre

Malgré son ambition, la politique présente plusieurs faiblesses et défis :

- **Capacité institutionnelle limitée** : les administrations centrales et régionales chargées de la mise en œuvre manquent de moyens humains, techniques et financiers, réduisant l'efficacité du suivi et du contrôle.
- **Poids de l'artisanat minier** : la prédominance de l'orpaillage artisanal, souvent informel, entraîne des pertes fiscales, des tensions sociales et des impacts environnementaux difficilement maîtrisables.
- **Faible application environnementale** : bien que des études d'impact soient exigées, la mise en œuvre et le contrôle restent incertains, exposant les communautés locales à des risques écologiques et sanitaires.
- **Valorisation locale ambitieuse mais peu réaliste** : l'absence d'infrastructures de base (routes, énergie, logistique) limite la faisabilité des projets de transformation sur place.
- **Climat des affaires contraignant** : l'instabilité politique, l'insécurité dans les zones minières (Tibesti, BET), la faiblesse de l'appareil judiciaire et les lourdeurs administratives risquent de décourager les investisseurs étrangers.
- **Objectifs socio-économiques ambitieux** : la création de 200 000 emplois en quelques années et le doublement du PIB par habitant apparaissent difficiles à atteindre au regard des capacités actuelles et des leçons de l'expérience pétrolière.

### 2.12.1.5. Niveau global de mise en œuvre<sup>3</sup>

Sur la base des informations disponibles et des consultations sectorielles, la mise en œuvre globale de la Politique Minière peut être qualifiée de « **partielle** ».

Environ 40 à 50 % des mesures prévues ont connu un début d'exécution, principalement celles liées à la gouvernance et à la transparence.

Les domaines techniques (infrastructures, valorisation locale, recherche géologique) restent en retard.

Une relance stratégique nécessitant un plan d'action actualisé et un financement pluriannuel s'impose.

<sup>3</sup> **Sources principales utilisées** : rapport diagnostic Banque mondiale (secteur minier), rapports EITI (2017–2019) et Validation 2022, Plan/Projet de cadastre minier (PTA 2021), Plan d'action national ASGM (Minamata 2022) ; Articles récents sur la validation du plan minier et le lancement du cadastre (2023–2025).

## 2.12.2. TABLEAU SYNTHETIQUE DES LIMITES ET ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MINIERE (2017–2025)

Tableau 44 : Synthèse des limites de la mise en œuvre de la politique minière de 2017

N°	Limite identifiée (2017)	Situation / diagnostic en 2017	Évolution depuis 2017	Analyse de la mise en œuvre (2017–2025)	Ce qui reste à faire	Recommandations
1	Transparence et publication des données	Publication incomplète des contrats et données minières.	Rapports ITIE publiés jusqu'en 2019 ; validation EITI 2022 : progrès notés mais score moyen.	Mise en œuvre partielle : publication améliorée mais non systématique, faible appropriation citoyenne.	Renforcer la diffusion proactive et l'accès citoyen.	Créer une base publique, produire des résumés citoyens et inscrire la publication obligatoire dans les textes.
2	Cadre légal et réglementaire incomplet	Révision du code minier et des textes attendue.	Réformes engagées, cadastre en cours d'opérationnalisation.	Niveau partiel : réforme lancée mais textes d'application encore inachevés.	Finaliser les textes et clarifier le rôle de l'État.	Harmoniser les législations et établir des modèles contractuels types.
3	Faibles capacités institutionnelles et techniques	Institutions sous-dotées en moyens humains et matériels.	Appuis ponctuels (Banque mondiale, PTA 2021).	Mise en œuvre faible : équipements limités et rotation du personnel.	Renforcer durablement les moyens, la formation et l'équipement	Élaborer un plan de formation et équiper le laboratoire géologique.
4	Encadrement insuffisant du secteur artisanal (ASGM)	Activités artisanales non formalisées, usage de mercure.	Plan national ASGM/Minamata (2022) adopté.	Avancée partielle : base légale posée mais formalisation lente.	Formaliser le secteur et encadrer les exploitants.	Simplifier les permis ASM et promouvoir les alternatives sans mercure.
5	Faible valorisation locale et intégration dans les chaînes de valeur	Exportation brute sans transformation.	Projets pilotes identifiés, peu de transformation locale.	Mise en œuvre faible : infrastructures et incitations insuffisantes.	Développer la transformation et les infrastructures connexes.	Créer des incitations fiscales et encourager les partenariats industriels.
6	Suivi et pilotage de la mise en œuvre faibles	Plan d'action prévu mais non opérationnel.	Ateliers de validation récents ; projet cadastre lancé.	Mise en œuvre partielle : coordination encore faible, suivi irrégulier.	Créer un dispositif permanent de pilotage (PMU).	Mettre en place un tableau de bord et des audits indépendants.
7	Gestion environnementale et sociale insuffisante	Contrôles environnementaux rares, pollution par orpaillage.	Plan Minamata adopté, sensibilisations en cours.	Mise en œuvre partielle : absence d'un contrôle régulier systématique.	Renforcer les inspections et la réhabilitation des sites.	Exiger EIES, garanties financières et registre public des plans environnementaux.
8	Contexte macroéconomique et sécuritaire fragile	Instabilité économique et politique freinant les investissements.	Stabilisation partielle du cadre depuis 2020.	Mise en œuvre limitée : investissements toujours contraints par le risque pays.	Renforcer la prévisibilité juridique et la sécurité des investissements.	Instaurer clauses d'arbitrage, mécanismes de stabilisation et diversification des revenus.

Source : Equipe de consultants

## 2.13. GRANDS DEFIS DE LA PM-PSDSM

L'analyse de la masse d'informations collectées permet d'identifier les défis prioritaires. Ces défis permettent de structurer la PM-PSDSM en termes d'axes et de contenus d'intervention. Les défis sont les suivants :

### 2.13.1. GOUVERNANCE, CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

Le cadre réglementaire de l'exploitation minière au Tchad est en cours de développement. Le Gouvernement a mis en place des lois et des règlements pour attirer les investissements étrangers et réguler l'industrie. Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la transparence, la gouvernance et la gestion des ressources.

- **Faiblesse institutionnelle** : Le code minier de 2018 prévoit des dispositions progressistes (comme la redistribution de 5% des revenus aux collectivités locales), mais sa mise en œuvre est inefficace. Les administrations locales et nationales manquent de capacités techniques pour réguler le secteur.
- **Trafic informel** : Une partie significative de l'or produit est contrôlée par des réseaux informels privant l'État de revenus colossaux. Des exportations illicites ont été documentées vers les Emirats arabes unis, le Cameroun, l'Égypte et via N'Djamena.
- **Instabilité fiscale** : Le Tchad souffre de l'évasion fiscale via des techniques comme la manipulation des prix de transfert, le surendettement des filiales, ou le « chalandage fiscal ». Ces pratiques réduisent les recettes fiscales de 450 à 730 millions de dollars par an dans les pays africains concernés.

### 2.13.2. EXPLOITATION MINIERE

- **Infrastructure** : Le manque d'infrastructures adéquates (routes, électricité, eau) constitue un obstacle majeur à l'exploitation minière. Les entreprises doivent souvent investir dans des infrastructures pour soutenir leurs opérations.

- Environnement : L'exploitation minière peut avoir des impacts environnementaux significatifs, notamment la déforestation, la pollution des sols et de l'eau. La gestion de ces impacts est cruciale pour garantir la durabilité des opérations.
- Conflits et Sécurité : Le Tchad est confronté à des défis en matière de sécurité, notamment des conflits. Cela peut affecter les opérations minières et la sécurité des travailleurs.
- Capacité Technique : Le développement des compétences locales et la formation des travailleurs sont essentiels pour soutenir l'industrie minière. Le pays doit investir dans l'éducation et la formation pour développer une main-d'œuvre qualifiée.

### 2.13.3. ÉCONOMIE ET COMPETITIVITE

- Concurrence régionale : Le Tchad subit la « course au moins-disant fiscal » entre pays africains, limitant sa capacité à imposer des redevances équitables.
- Dépendance aux investisseurs étrangers : Les clauses de stabilisation dans les contrats miniers (gel des dispositions fiscales pour 10-30 ans) rendent les réformes ultérieures inopérantes, comme observé en RDC avec les contrats chinois.

### 2.13.4. IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

- Risques écologiques : L'absence de normes industrielles claires expose à des dégradations (usage de mercure, excavations non contrôlées), bien que le gouvernement prône une « exploitation responsable ».
- Bénéfices locaux limités : **malgré l'essor** de l'orpaillage artisanal, aucune retombée structurante n'est observée : pas d'investissements locaux, pas de redistribution effective, et perturbation des activités agropastorales traditionnelles.

### 2.13.5. OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT

- Investissements Étrangers : Le Tchad peut attirer des investissements étrangers dans le secteur minier, ce qui peut stimuler la croissance économique et créer des emplois.
- Partenariats Public-Privé : Le gouvernement peut établir des partenariats avec des entreprises privées pour développer des projets miniers, ce qui peut améliorer l'efficacité et la rentabilité des opérations.
- Développement Durable : En intégrant des pratiques durables dans l'exploitation minière, le Tchad peut minimiser les impacts environnementaux et maximiser les bénéfices économiques à long terme.

### 2.13.6. INSECURITE ET TRAFICS TRANSFRONTALIERS

- Présence de groupes armés et orpailleurs clandestins dans certaines zones aurifères.
- Faible contrôle des frontières, facilitant la contrebande de l'or.
- Risque d'économie criminelle autour de l'extraction et du commerce de minerais.



# CADRE STRATEGIQUE



### 3. CADRE STRATEGIQUE

L'élaboration de la **Politique minière nationale** et du Plan Stratégique de développement du secteur minier au Tchad s'inscrit dans un cadre stratégique global visant à doter le pays d'une vision cohérente, inclusive et durable pour la valorisation de ses ressources naturelles.

Ce cadre s'appuie sur les orientations de la Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons, les enseignements tirés de l'exploitation pétrolière, ainsi que sur les principes de la Vision Minière Africaine (VMA) adoptée par l'Union Africaine. Il prend également en compte les impératifs de bonne gouvernance, de transparence (ITIE), de diversification économique et de respect des normes environnementales et sociales.

Ainsi, la **Politique minière nationale** définit les grandes orientations et les principes directeurs, tandis que le Plan Stratégique décline ces choix en actions opérationnelles, avec pour finalité de transformer le potentiel minier en levier de croissance inclusive, de création d'emplois et de modernisation du tissu productif national.

#### 3.1. POLITIQUE MINIERE NATIONALE

##### 3.1.1. FONDEMENTS ET PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE MINIERE NATIONALE

###### 3.1.1.1. Fondements

La **Politique minière nationale** (PMN) tire ses fondements du cadre référentiel du Tchad et des engagements souscrits par le pays **au plan international, régional et national**.

Le **PMN**, tire ses fondements des agendas internationaux suivants :

1. **Les Objectifs de Développement Durable pour la période 2016 - 2030 (Agenda 2030) des Nations Unies (ODD)**. Une attention particulière doit être portée sur l'ODD 8, travail décent et croissance économique (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), et l'ODD 9, Industrie, Innovation et Infrastructure (Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation).
2. **L'Agenda 2063 intitulé** : « L'Afrique que nous voulons ». Cet Agenda repose sur la vision d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».
3. **La Vision Minière Africaine de 2009** : faire des ressources minières un moteur de croissance économique large, de développement humain et de transformation structurelle des économies africaines. La VMA repose sur plusieurs piliers :
  - Bonne gouvernance des ressources naturelles
  - Valorisation locale : transformation locale des matières premières
  - Contenu local : développement de fournisseurs et main-d'œuvre locaux
  - Transparence et redevabilité
  - Protection de l'environnement
  - Partage équitable des revenus
  - Développement des communautés locales
  - Renforcement des capacités et innovation technologique

La VMA a pour vision stratégique : « une industrie minière africaine transparente, équitable et optimale, exploitée de manière durable et contribuant à la croissance économique, à la diversification des économies africaines, au développement durable et à la réduction de la pauvreté ».

4. **La stratégie africaine des minéraux verts (AGMS) de l'Union africaine de 2024** : a pour objectifs généraux de :
  - Valoriser les ressources minérales critiques pour la transition énergétique.
  - Développer des chaînes de valeur régionales intégrées et vertes.
  - Promouvoir une exploitation durable, responsable et à faible émission carbone.
  - Renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles en lien avec les technologies vertes.

AGMS se repose sur les axes stratégiques suivants :

- Gouvernance et cadre réglementaire : harmonisation des politiques minières nationales et mise en place de normes vertes et durables dans le secteur extractif ;

- Transformation locale et industrialisation : développement de zones économiques spéciales vertes et encouragement des investissements dans la transformation locale des minéraux.
- Développement des infrastructures vertes : construction de corridors logistiques durables. Et utilisation d'énergies renouvelables pour les opérations minières.
- Renforcement des capacités : développement de formations spécialisées dans les filières des minéraux verts. Et appui à la recherche et innovation technologique.
- Protection de l'environnement : Promotion d'une exploitation minière circulaire et l'écoresponsable et intégration des préoccupations environnementales dès l'exploration.
- Diplomatie minière : négociation de partenariats stratégiques équitables. Et Coordination continentale pour peser dans les forums internationaux.

Sur le plan national, le PMN tire ses fondements des cadres référentiels suivants :

1. **La vision 2030 « le Tchad que nous voulons »**, qui ambitionne de faire du Tchad « *une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée et offrant un cadre de vie agréable pour le bien-être de tous* ».
2. **Le Plan National de Développement (PND) 2025-2030 dénommé « Tchad Connexion 2030 »** avec objectifs stratégiques 2025–2030 :
  - Croissance économique : viser 8 % de croissance moyenne annuelle du PIB.
  - Dette soutenable : maintenir l'endettement autour de 32 % du PIB (~2 milliards USD).
  - Infrastructures et services de base : électricité (90 % en urbain, 60 % au total), eau potable (+11 millions de bénéficiaires), réseaux transport et télécom (téléphonie à 80 %).
  - Capital humain : doubler la scolarisation primaire de 43 % à 80 %, espérance de vie +8 ans, réduction de 50 % de la mortalité maternelle et néonatale.
  - Diversification économique : agriculture, élevage, pêche, hydrocarbures, mines, tourisme, industrie locale (« Made in Chad »)
  - Climat des affaires : PPP, diplomatie économique proactive, amélioration de l'attractivité
  - Réformes transversales : administration, décentralisation, climat des affaires, résilience climatique.

Le plan est structuré autour de 4 axes majeurs, déclinés en 17 programmes et 268 projets :

- Infrastructures stratégiques : électricité, eau, digitalisation, transports, navigabilité.
  - Politiques sociales renforcées : éducation, santé, jeunesse, formation, emploi.
  - Diversification économique : agriculture, élevage, pêche, industries, mines, tourisme.
  - Amélioration du climat d'affaires : PPP, promotion des investissements, diplomatie
3. Plusieurs stratégies et politiques sectorielles (Education, justice et droits humains, défense et sécurité, genre, jeunesse, décentralisation, environnement, migration, TIC, etc.) et législatif.

### 3.1.1.2. Principes directeurs

Les principes directeurs de la Politique minière nationale sont :

1. **Valorisation optimale des ressources** : les ressources minérales appartiennent au peuple tchadien et doivent être exploitées dans son intérêt supérieur, avec une participation stratégique de l'État dans les projets structurants.
2. **Transparence et bonne gouvernance** : la gestion du secteur minier s'effectue dans une transparence totale à tous les niveaux, avec une tolérance zéro pour la corruption et une adhésion aux plus hauts standards internationaux.
3. **Développement inclusif et équitable** : les bénéfices issus de l'exploitation minière sont répartis équitablement entre toutes les parties prenantes, avec une attention particulière aux communautés d'accueil et aux générations futures.
4. **Durabilité environnementale** : l'exploitation minière est conduite selon des principes rigoureux de préservation de l'environnement, de réhabilitation des sites et de limitation des impacts négatifs.
5. **Complémentarité entre exploitation industrielle et artisanale** : le développement minier reconnaît et valorise les différents modes d'exploitation, favorisant leur coexistence harmonieuse et leur contribution spécifique à l'économie nationale.
6. **Intégration économique et valeur ajoutée locale** : l'activité minière s'inscrit comme moteur d'industrialisation, privilégiant la transformation locale et l'intégration aux chaînes de valeur nationales et régionales.
7. **Développement du capital humain national** : la priorité est donnée au développement des compétences tchadiennes et au transfert effectif de technologies pour assurer une appropriation progressive du secteur.

### 3.1.2. VISION

Afin de participer à la réalisation la vision globale 2030 « le Tchad que nous voulons », la **Politique minière nationale** traduit les aspirations profondes des autorités tchadiennes :

« A l'horizon 2035, le Tchad, conscient de ses potentiels géologiques, s'aligne sur les principes de la Vision Minière Africaine (VMA), transforme le secteur minier en levier de développement durable, d'industrialisation et d'inclusion socio-économique et se positionne en « carrefour minier d'excellence en Afrique centrale ».

### 3.1.3. MISSION

La mission de la **Politique minière nationale** du Tchad, qui soutient la vision est :

« Garantir une gestion transparente, inclusive et durable des ressources minérales nationales, en vue de stimuler la transformation économique, de renforcer la souveraineté nationale sur les richesses naturelles, et de créer des opportunités d'emplois, de revenus et de développement au bénéfice de l'ensemble des populations tchadiennes ».

### 3.1.4. VALEURS DE LA VISION MINIERE

Le développement de la vision minière du Tchad nécessite une prétention à des valeurs telles qu'énoncées dans la présente politique nationale minière en vue de son développement durable.

1. **Progrès** : Créer une synergie entre tous les acteurs, pour améliorer les interventions, la visibilité, les relations avec les organisations nationales et internationales ; disposer des ressources financières dédiées afin d'atteindre les objectifs définis dans la **Politique minière nationale** du Tchad.
2. **Inclusivité et genre** : Favoriser un accès équitable et complet de toutes les régions, de toutes les populations et des groupes marginalisés aux biens et services liés au développement minier, aux financements et aux opportunités économiques.
3. **Compétitivité** : Les marchés concurrentiels sont ceux où les entreprises peuvent effectivement entrer, sortir et concurrencer, innover et rechercher l'efficacité sous l'intervention essentielle de la réglementation et du Gouvernement. Ces marchés soutiennent également l'innovation en matière de produits ou de procédés, l'amélioration des pratiques de gestion et/ou la réduction du coût des produits.
4. **Résilience** : Cet objectif vise à améliorer la structure, la réglementation et la gouvernance des marchés pour les aider à résister aux chocs et aux tensions physiques, financiers, économiques et/ou climatiques.
5. **Transparence** : Gérer les ressources minières de manière ouverte, traçable et vérifiable, à travers la publication des contrats, des recettes minières et des rapports environnementaux.
6. **Bonne gouvernance** : Renforcer la légalité, la redevabilité, l'efficacité administrative et l'intégrité dans la prise de décision, le suivi et l'évaluation des projets miniers.
7. **Équité** : Assurer une juste répartition des bénéfices issus de l'exploitation minière entre l'État, les communautés locales, les générations futures et les investisseurs.
8. **Durabilité** : Promouvoir une exploitation minière respectueuse de l'environnement, socialement responsable et économiquement viable à long terme.
9. **Participation** : Impliquer toutes les parties prenantes (État, collectivités, société civile, secteur privé, communautés) dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques minières.
10. **Innovation** : Encourager la recherche scientifique, l'innovation technologique et la digitalisation pour améliorer la gestion des ressources et créer de la valeur ajoutée locale.
11. **Proactivité** : Se disposer à être volontaire, dynamique, efficace, créatif et actif dans la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de la **Politique minière nationale** à l'horizon 2035, c'est – à – dire anticiper sur les solutions à trouver aux différents problèmes du secteur minier, prendre des initiatives et s'impliquer davantage dans le développement soutenu et durable.
12. **Redevabilité sociale et environnementale** : Intégrer des mécanismes de responsabilité dans la protection des droits humains, la gestion des impacts sociaux, et la restauration écologique post-exploitation.

### 3.1.5. OBJECTIFS

#### 3.1.5.1. Objectif général

Le Programme National de Développement 2025-2030 (Tchad Connexion 2030), cadre de référence programmatique, retient comme un objectif, celui d'œuvrer pour un développement économique et une diversification industrielle, qui ambitionnent de réduire la dépendance pétrolière du pays et de développer les chaînes de valeur. Le secteur minier sera structuré et développé pour représenter 5 % du PIB d'ici 2030.

Dans ce prolongement, « l'objectif général de la Politique minière nationale est d'ici 2035 est :

**« Transformer le secteur minier en un levier de développement durable, de croissance inclusive et de souveraineté économique, à travers une exploitation responsable et durable des ressources minières et minérales, la création de chaînes de valeur locales et la maximisation des retombées socio-économiques au profit des populations tchadiennes. »**

#### 3.1.5.2. Objectifs spécifiques

La Politique minière nationale a pour objectifs spécifiques de :

1. Renforcer la gouvernance du secteur minier en mettant en place un cadre juridique, fiscal et institutionnel stable, transparent et attractif ; et en améliorant la redevabilité, la transparence et la lutte contre la corruption dans la gestion des ressources minières.
2. Promouvoir l'exploration et l'exploitation durable des ressources en développant d'une part les connaissances géologiques nationales ; et d'autre part en facilitant l'investissement dans l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources minières.
3. Stimuler la transformation locale et le contenu local en encourageant la transformation sur place des minerais ; et en renforçant les compétences locales et structurer les chaînes de sous-traitance nationales.
4. Assurer la durabilité environnementale et sociétale en encadrant l'exploitation artisanale de l'or et des autres substances ; et en intégrant la protection de l'environnement et la responsabilité sociale dans toutes les phases du cycle minier.
5. Accroître la contribution du secteur au développement local et national en assurant une redistribution équitable des revenus miniers ; et en soutenant les collectivités locales à travers des projets communautaires financés par les redevances minières.
6. Développer les infrastructures et services associés en promouvant les synergies entre les projets miniers et le développement d'infrastructures (routes, électricité, TIC, etc.); et en intégrant le secteur minier dans les plans d'aménagement du territoire.
7. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles en formant les acteurs nationaux publics et privés dans la gestion du secteur et en soutenant la recherche appliquée, la cartographie et l'innovation technologique.
8. Positionner le Tchad dans l'économie verte et régionale en participant activement à la chaîne de valeur des minéraux critiques pour la transition énergétique et à Promouvoir la diplomatie minière et l'intégration régionale (CEMAC, UA, ZLECAF).

### 3.1.6. INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (KPI) DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER TCHADIEN (2025–2035)

La mise en œuvre de la Politique Minière Nationale et de la Stratégie de Développement du Secteur Minier (PM-PSDSM) repose sur une approche de gestion axée sur les résultats.

Les Indicateurs de Performance Clés (KPI) constituent l'outil central de suivi, d'évaluation et de redevabilité de la politique minière.

Ils permettent :

- De renforcer la redevabilité des institutions publiques et des opérateurs privés,
- De favoriser la prise de décision fondée sur des données,
- De mesurer les progrès réalisés dans la gouvernance, la connaissance géologique, la gestion des ressources et la durabilité du secteur, la valorisation et la transformation des ressources ;
- D'orienter les décisions publiques et les investissements privés ;
- De stimuler la mobilisation des financements et la confiance des investisseurs,
- D'intégrer les priorités de développement local, d'infrastructures, d'énergies renouvelables et d'économie circulaire ;
- Et d'assurer une exploitation durable, inclusive, compétitive et résiliente des ressources minières.

Les cibles sont alignées sur les jalons stratégiques 2025, 2027<sup>4</sup>, 2030 et 2035, correspondant respectivement à la phase de lancement, de structuration, de consolidation et de maturité du secteur.

Les KPI proposés sont alignés sur :

- La **Vision 2030 « Le Tchad que nous voulons »** ;
- La **Vision Minière Africaine (VMA)** ;
- Les **Objectifs de Développement Durable (ODD 8, 9, 12, 13 et 16)** ;
- Et les standards internationaux de gouvernance minière (ITIE, OCDE, ESG).

### 3.1.6.1. Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la Gouvernance et au cadre institutionnel

Tableau 45 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la gouvernance et au cadre institutionnel

Objectif stratégique	Indicateur clé (KPI)	2025	2027	2030	2035	Responsable
Coordination institutionnelle	MECONAM-TCHAD mis en place et fonctionnel	Cadre adopté	Opérationnel partiel	Opérationnel à 80 %	100 % opérationnel	MPMG MECONAM
Transparence et redevabilité	Conventions minières publiées	20 %	60 %	90 %	100 %	ITIE-Tchad
Simplification administrative	Délai moyen d'octroi des titres miniers (jours)	180	120	90	60	MPMG
Renforcement des capacités	Agents formés (gouvernance, fiscalité, environnement)	200	500	800	1 000	MPMG
Participation citoyenne	Consultations publiques sur les projets miniers	3	10	15	≥ 20	OSC

Source : Equipe de consultants

### 3.1.6.2. Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la connaissance géologique, cartes des indices et gîtes des minéraux

Tableau 46 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la connaissance géologique et à la cartographie (indices et gîtes des minéraux)

Objectif stratégique	Indicateur clé (KPI)	2025	2027	2030	2035	Responsable
Connaissance du potentiel minier	% du territoire cartographié à 1/200 000	ND	20%	60 %	70 %	DGG
Inventaire minier national	Nombre de cartes de gîtes et indices publiées	ND	50	80	100	DGG SONEMIC
Système d'Information Géologique et Minier	Statut d'opérationnalisation du SIGM	Conçu	En test	Fonctionnel	100 % opérationnel	DGG Cadastre minier
Coopération scientifique	Accords techniques avec organismes internationaux	3	6	8	10	MPMG
Données géologiques disponibles au public	Rapports géologiques accessibles en ligne	ND	25	40	50	DGG Cadastre minier

Source : Equipe de consultants

<sup>4</sup> 2027 est le jalon intermédiaire stratégique

### 3.1.6.3. Indicateurs de performance clés (KPI) liés au développement de la chaîne de valeur minière et à la transformation locale

Tableau 47 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés à la chaîne de valeur minière et à la transformation locale

Objectif stratégique	Indicateur clé (KPI)	2025	2027	2030	2035	Responsable
Transformation locale	Taux de transformation locale des minerais	5 %	15 %	25 %	40 %	SONEMIC MPMG
Contenu local	Part des achats locaux dans les dépenses minières	25 %	40 %	50 %	60 %	MPMG
Formalisation artisanale	Taux de formalisation des exploitants ASM	20 %	50 %	70 %	80 %	SONEMIC
Création d'emplois	Emplois directs et indirects créés	20 000	35 000	45 000	50 000	INSEED MPMG
Inclusion des femmes	Part des femmes dans la chaîne de valeur	10 %	20 %	25 %	30 %	ONU-Femmes MPMG
Diversification minière	Types de minerais produits ou exportés	3	6	8	10	Douanes
Partenariats public-privé	Nombre de PPP signés (infrastructures, transformation)	2	5	8	10	API MPMG

Source : Equipe de consultants

### 3.1.6.4. Indicateurs de performance clés (KPI) liés au développement local et des infrastructures

Tableau 48 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés au développement local et des infrastructures

Objectif stratégique	Indicateur clé (KPI)	2025	2027	2030	2035	Responsable
Amélioration du cadre de vie local	Projets communautaires financés via le FMDL	10	40	70	100	Collectivités locales
Redistribution équitable des revenus	% des taxes minières reversées aux collectivités	10 %	50 %	65 %	70 %	Ministère en charge de finances
Infrastructures minières intégrées	Corridors miniers aménagés (routes, énergie, TIC)	1	2	3	3	Ministère des Infrastructures MPMG
Accès à l'énergie dans les zones minières	Taux de couverture énergétique dans les zones d'exploitation	2 %	30 %	60 %	80 %	MEE SONEMIC
Accès à l'eau et aux services de base	Sites miniers disposant d'infrastructures sociales (eau, santé, écoles)	10 %	30 %	50 %	70 %	Collectivités MECONAM

Source : Equipe de consultants

### 3.1.6.5. Indicateurs de performance clés (KPI) liés aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire

Tableau 49 : Indicateurs de performance clés (KPI) liés aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire

Objectif stratégique	Indicateur clé (KPI)	2025	2027	2030	2035	Responsable / Source
Intégrer les énergies renouvelables	Part d'énergie solaire/éolienne dans les opérations minières	10 %	30 %	50 %	60 %	MEE MECONAM
Réduction des émissions de GES	% de réduction des émissions liées aux activités minières	5 %	20 %	40 %	60 %	MEE MECONAM

Objectif stratégique	Indicateur clé (KPI)	2025	2027	2030	2035	Responsable / Source
Gestion environnementale durable	Entreprises disposant de plans EIÉS et réhabilitation	40 %	70 %	90 %	100 %	MECONAM Environnement
Réduction de l'usage du mercure	Taux de réduction dans l'orpaillage	10 %	40 %	70 %	90 %	Min en charge de l'Environnement
Valorisation des déchets miniers	Projets d'économie circulaire (recyclage, matériaux secondaires)	2	5	10	15	MECONAM
Superficie réhabilitée	Hectares restaurés après exploitation	1 000	5 000	12 000	20 000	MECONAM ONG locales

Source : Equipe de consultants

### 3.1.6.6. Indicateurs globaux de performance sectorielle

Tableau 50 : Indicateurs globaux de performance sectorielle

Indicateur global	2025	2027	2030	2035	Source
Part du secteur minier dans le PIB	1 %	5 %	6,5 %	8–10 %	INSEED / MPMG
Investissements cumulés mobilisés (M USD)	100	500	800	1 000	API / MECONAM
Recettes minières annuelles (M USD)	10	25	35	45	DGI / Trésor
Contribution du secteur aux recettes publiques	1 %	3 %	5 %	10 %	Min. en charge du budget
Taux global d'exécution des KPI sectoriels	10 %	20 %	50 %	100 %	MECONAM / STP-Mines

Source : Equipe de consultants

### 3.1.6.7. Recommandations pour la mise en œuvre des KPI

- Centraliser le suivi via un tableau de bord national piloté par le MECONAM-Tchad, connecté aux bases ITIE, INSEED et Trésor ;
- Définir une fréquence de reporting trimestriel pour les indicateurs opérationnels et annuel pour les indicateurs d'impact ;
- Intégrer les KPI dans les contrats-programmes des directions techniques et dans les Programmes de Travail et Budget Annuel (PTBA) ;
- Publier un rapport de performance sectoriel chaque année (Bilan minier du Tchad).
- Aligner les KPI sur les Objectifs de Développement Durable (ODD 8, 9, 12, 13, 16).

Les KPI sectoriels 2025–2035 traduisent la volonté du Tchad de bâtir d'ici 2035 un secteur minier moderne, transparent et intégré à l'économie nationale, au service du développement durable et de la prospérité de tous.

En fixant des jalons clairs à 2025, 2027, 2030 et 2035, le Tchad se dote d'une boussole stratégique permettant de suivre la progression du secteur depuis la phase de structuration jusqu'à sa pleine maturité.

Les Indicateurs de Performance Clés (KPI) constituent un levier fondamental pour transformer la politique minière du Tchad en un outil de pilotage mesurable et transparent.

En intégrant la gouvernance, la cartographie, la chaîne de valeur, mais aussi le développement local, les infrastructures, les énergies renouvelables et l'économie circulaire, cette grille de suivi offre :

- Une orientation des réformes sur des résultats concrets ;
- Le renforcement de la confiance des investisseurs ;
- La garantie d'une exploitation durable et inclusive des ressources
- Une vision intégrée du développement du secteur ;
- Des repères temporels précis pour la planification et le financement ;
- A l'horizon 2035, le Tchad se positionne comme un pôle minier compétitif et responsable en Afrique centrale ;
- Un cadre de mesure transparent et conforme aux meilleures pratiques internationales.

À l'horizon **2035**, ces indicateurs permettront de démontrer la transformation du secteur minier tchadien en **moteur de croissance durable**, catalyseur d'emplois et modèle de **gouvernance verte et inclusive** en Afrique centrale.

### 3.1.6.8. Analyse de scénarios et de sensibilité du développement du secteur minier du Tchad

#### 1. Introduction

L'analyse de scénarios et de sensibilité constitue un outil essentiel d'aide à la décision pour la planification stratégique du secteur minier.

Elle permet d'évaluer la robustesse de la Politique Minière Nationale et de la Stratégie 2025–2035 face aux incertitudes économiques, institutionnelles, environnementales et géopolitiques.

Ces analyses visent à anticiper les évolutions possibles du contexte national et international et à ajuster les trajectoires d'action en fonction des variables clés telles que :

- Le niveau des investissements miniers ;
- La stabilité macroéconomique et sécuritaire ;
- Les prix mondiaux des minerais critiques ;
- Les capacités institutionnelles et de gouvernance ;
- Et les contraintes environnementales et climatiques.

#### 2. Méthodologie

L'analyse s'appuie sur une double approche :

- Analyse de scénarios prospectifs (2025–2035) :
  - Identification des hypothèses clés influençant le secteur minier ;
  - Construction de scénarios contrastés (optimiste, modéré, pessimiste) ;
  - Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux de chaque scénario.
- Analyse de sensibilité :
  - Mesure de la sensibilité du développement du secteur à la variation de certaines variables critiques : prix des minerais, volume d'investissement, taux de formalisation artisanale, stabilité politique, fiscalité, etc.
  - Quantification de l'impact sur la croissance du PIB minier, les recettes publiques et la durabilité environnementale.

#### 3. Scénarios de développement 2025–2035

Tableau 51 : Scénarios de développement 2025 - 2035

Scénario	Description	Hypothèses clés	Impacts attendus à 2035
<b>Scénario 1 : optimiste</b> Accélération minière durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernance renforcée</li> <li>▪ Stabilité politique</li> <li>▪ Flux d'investissements massifs</li> <li>▪ Intégration régionale forte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre complète de la PM-PSDSM.</li> <li>▪ 70 % du territoire cartographié.</li> <li>▪ 60 % d'énergie renouvelable dans les sites miniers.</li> <li>▪ Formalisation de 80 % des exploitants artisanaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PIB minier = 8–10 % ;</li> <li>▪ +50 000 emplois ;</li> <li>▪ Exportations multipliées par 3</li> <li>▪ Développement local soutenu</li> <li>▪ Emissions réduites de 60 %.</li> </ul>
<b>Scénario 2 : modéré</b> Croissance maîtrisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernance moyenne</li> <li>▪ Investissement progressif</li> <li>▪ Développement inégal selon les régions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécution à 60 % des actions prévues.</li> <li>▪ 50 % du territoire cartographié.</li> <li>▪ Formalisation artisanale à 60 %.</li> <li>▪ 40 % d'énergie renouvelable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PIB minier = 6 %</li> <li>▪ +35 000 emplois gains limités en transformation locale</li> <li>▪ Pressions environnementales modérées.</li> </ul>
<b>Scénario 3 : pessimiste</b> Inertie institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernance faible</li> <li>▪ Faible attractivité</li> <li>▪ Insécurité persistante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retard dans la mise en œuvre du Code minier et du SIGM.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PIB minier ≤ 3 % ;</li> <li>▪ +15 000 emplois ;</li> <li>▪ Informalité persistante</li> </ul>

Scénario	Description	Hypothèses clés	Impacts attendus à 2035
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépendance pétrolière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30 % du territoire couvert.</li> <li>Investissements stagnants</li> <li>Usage élevé du mercure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques sociaux et environnementaux élevés.</li> </ul>

Source : Equipe de consultants

L'analyse de sensibilité montre que le **développement du secteur minier tchadien** est principalement influencé par cinq variables critiques :

**Tableau 52 : Analyse de sensibilité du développement du secteur minier tchadien**

Facteur sensible	Nature de la variation	Effet direct observé
Investissements privés	Variation $\pm 20$ %	$\pm 2$ points sur la part du PIB minier.
Stabilité politique et sécuritaire	Instabilité et recul des projets	Retard de 2 à 3 ans sur les jalons 2027 et 2030.
Cours mondiaux des minerais (or, uranium, lithium)	Baisse de 30 %	Perte de 25 % des recettes minières projetées.
Capacités institutionnelles	Faible coordination	Réduction de 40 % du taux d'exécution du plan d'action opérationnel.
Pressions environnementales et sociales	Dégradation accrue	Hausse des coûts de compensation et des tensions communautaires.

Source : Equipe de consultants

#### Resultat principal

La résilience du développement minier repose avant tout sur la stabilité institutionnelle, la diversification géologique, et la capacité à mobiliser des investissements responsables.

### 3.1.6.9. Justification et objectifs spécifiques du Jalon intermédiaire 2027

#### 1. Justification du jalon intermédiaire de 2027

Le jalon 2027 représente une étape charnière dans la mise en œuvre de la Politique Minière Nationale et Stratégie de Développement du Secteur Minier du Tchad (PM-PSDSM 2025–2035).

Il marque la fin de la phase de structuration et la transition vers la phase de consolidation et d'industrialisation du secteur.

#### 2. Raisons stratégiques de ce jalon

##### 2.1. Consolider les fondations institutionnelles et réglementaires :

- 2025–2027 correspond à la période où les principales réformes juridiques, fiscales et organisationnelles sont adoptées et mises en œuvre (Code minier, décrets d'application, création du MECONAM-Tchad, digitalisation du cadastre).
- Il s'agit d'assurer que les institutions sont pleinement fonctionnelles avant la phase d'expansion industrielle prévue à partir de 2028.

##### 2.2. Renforcer la connaissance du potentiel géologique national

- Les premières campagnes de cartographie et d'inventaire minier (2025–2027) doivent produire une base de données géologique fiable couvrant au moins 20 % du territoire, afin de permettre la planification des appels d'offres et la priorisation des zones à fort potentiel.

##### 2.3. Stimuler la formalisation et la transition de l'exploitation artisanale vers le formel

- La structuration de l'exploitation artisanale (ASM) vise la formalisation d'au moins 50 % des acteurs à l'horizon 2027, étape indispensable pour améliorer la traçabilité, réduire l'usage du mercure et sécuriser les revenus.

##### 2.4. Attirer les premiers investissements structurants

- 2027 est identifié comme la première échéance où le secteur doit avoir mobilisé au moins 500 millions USD d'investissements cumulés, créant ainsi une dynamique de confiance auprès des investisseurs et des partenaires techniques et financiers.

##### 2.5. Améliorer les infrastructures minières et énergétiques

- Le jalon 2027 doit concrétiser la mise en service des deux premiers corridors miniers et le déploiement des premières installations d'énergie solaire dans les zones minières du Mayo-Kebbi et du Tibesti.
- 2.6. **Poser les bases de la durabilité environnementale et sociale**
- Il s'agit de lancer les programmes de réhabilitation des sites, de réduction de l'usage du mercure (-40 %) et d'assurer l'intégration des plans de développement local financés par le FMDL dans les communes minières.
- 2.7. **Préparer la montée en puissance de la transformation locale (2028–2030)**
- Les études de faisabilité pour les unités de traitement et de transformation (or, calcaire, lithium) doivent être finalisées à cette date, de manière à démarrer les projets pilotes d'industrialisation avant 2030.

### 3. Objectifs spécifiques à l'horizon 2027

Les objectifs spécifiques du jalon intermédiaire 2027 traduisent les résultats attendus de la phase de structuration et de stabilisation du secteur.

Ils se regroupent en six axes stratégiques complémentaires :

- **Axe 1 : Gouvernance et cadre institutionnel :**
  - Rendre le MECONAM-Tchad pleinement opérationnel et fonctionnel.
  - Digitaliser au moins 60 % des procédures de gestion des titres miniers (cadastre électronique).
  - Publier au moins 60 % des conventions minières et renforcer la transparence par l'ITIE.
  - Former 500 cadres et agents sur la gouvernance, la fiscalité et la régulation minière.
- **Axe 2 : Connaissance géologique et gestion du potentiel :**
  - Couvrir 20 % du territoire national par la cartographie géologique à 1/200 000.
  - Publier 50 cartes d'indices et de gîtes miniers.
  - Mettre en service le Système d'Information Géologique et Minier (SIGM) en phase pilote.
  - Nouer au moins 6 partenariats scientifiques pour la recherche et la prospection.
- **Axe 3 : Développement économique et investissements :**
  - Mobiliser 500 millions USD d'investissements cumulés dans le secteur.
  - Porter la contribution du secteur au PIB à 5 %.
  - Lancer au moins 5 partenariats public-privé (PPP) dans les domaines miniers et d'infrastructure.
  - Créer 35 000 emplois directs et indirects liés aux activités minières.
- **Axe 4 : Développement local et infrastructures :**
  - Financer 40 projets communautaires via le Fonds Minier de Développement Local (FMDL).
  - Aménager au moins deux corridors miniers prioritaires (routes et énergie).
  - Améliorer de 40 % l'accès à l'énergie dans les zones minières.
  - Développer les premières infrastructures sociales de base (eau, santé, éducation) dans 30 % des communes minières.
- **Axe 5 : Énergies renouvelables et durabilité environnementale**
  - Porter la part des énergies renouvelables dans les opérations minières à 30 %.
  - Réduire l'usage du mercure de 40 % par rapport à 2025.
  - Réhabiliter 5 000 hectares de sites dégradés.
  - Mettre en œuvre au moins 5 projets pilotes d'économie circulaire pour la valorisation des déchets miniers.
- **Axe 6 : Inclusion sociale et développement des capacités**
  - Formaliser 50 % des exploitants artisanaux (ASM) et encadrer les coopératives minières.
  - Porter la part des femmes dans la chaîne de valeur à 20 %.
  - Assurer la formation de 1000 jeunes dans les métiers miniers et environnementaux.
  - Tenir 10 consultations publiques sur les projets miniers prioritaires.

### 5. Portée du jalon 2027

Le jalon intermédiaire de 2027 est donc la pierre angulaire de la transformation du secteur minier tchadien.

Il permet de :

- Consolider les bases institutionnelles et techniques ;
- Accroître la visibilité du potentiel minier ;
- Sécuriser les premiers résultats économiques tangibles ;
- Intégrer les premières dimensions de durabilité et d'inclusion sociale ;

- Et préparer la transition vers la phase de transformation industrielle (2030) et la maturité sectorielle (2035).

L'intégration d'une analyse de scénarios et de sensibilité dans la planification minière nationale permet de transformer la politique du Tchad en un outil prospectif et adaptatif.

Elle garantit la résilience de la Stratégie 2025–2035 face aux risques politiques, économiques et environnementaux, tout en soutenant la vision d'un secteur minier diversifié, compétitif et durable à l'horizon 2035.

**En anticipant les évolutions possibles et en adaptant ses choix stratégiques, le Tchad se dote d'une boussole dynamique pour bâtir un secteur minier véritablement transformateur.**

### **3.1.7. FEUILLE DE ROUTE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER DU TCHAD (2025–2035)**

#### **3.1.7.1. Introduction**

La feuille de route constitue l'instrument opérationnel de la Politique Minière Nationale et de la Stratégie de Développement du Secteur Minier du Tchad.

Elle définit les jalons temporels, les actions prioritaires, les résultats attendus et les responsabilités institutionnelles pour concrétiser la vision d'un secteur minier durable, inclusif et compétitif à l'horizon 2035.

Cette planification progressive repose sur trois phases :

- **Phase de structuration (2025–2027)** : mise en place des bases institutionnelles, juridiques et techniques.
- **Phase de consolidation et d'industrialisation (2028–2030)** : intensification des investissements et démarrage de la transformation locale.
- **Phase de maturité et d'intégration régionale (2031–2035)** : diversification, durabilité et intégration à l'économie nationale.

#### **3.1.7.2. Objectifs globaux de la feuille de route**

- Renforcer la gouvernance, la transparence et la coordination institutionnelle.
- Accroître la connaissance géologique du territoire national.
- Promouvoir les investissements responsables et la transformation locale.
- Favoriser le développement local et les retombées socio-économiques.
- Intégrer les énergies renouvelables et l'économie circulaire.
- Garantir la durabilité environnementale et la sécurité minière.

### 3.1.7.3. Feuille de route par jalon stratégique

Période / Jalon	Objectif stratégique	Actions prioritaires	Résultats attendus	Institutions responsables
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Modernisation du MECONAM-Tchad</li> <li>Amélioration du Système d'Information</li> </ul>	Mécanisme national de coordination opérationnel ; cadre juridique modernisé	MPMG / MECONAM
	cohérent et transparent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Minier (SIIM)</li> <li>Révision et application du Code Minier et de ses décrets</li> </ul>		
	Amorcer la cartographie géologique nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer la couverture géologique à 1/200 000</li> <li>Établir la base de données minière nationale</li> </ul>	5 % du territoire cartographié ; premières cartes d'indices produites	DGMG / BRGM
Investissements	Poser les bases d'un climat d'affaires attractif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Simplification des procédures d'octroi de titres</li> <li>Promotion du Tchad lors des forums miniers (SEMICA)</li> </ul>	Augmentation du nombre de licences et conventions minières signées	API / MPMG
Développement local	Initier la gouvernance locale minière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du Fonds Minier de Développement Local (FMDL)</li> <li>Sélection des premières communes minières pilotes</li> </ul>	10 projets communautaires financés	MEPCI / Collectivités
Durabilité	Introduire la gestion environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du plan national de gestion environnementale minière</li> <li>Campagne de sensibilisation sur l'usage du mercure</li> </ul>	Réduction initiale de 10 % de l'usage du mercure	MECONAM / Min. en charge de l'Environnement

Source : Equipe de consultants

– Structuration consolidée (jalon intermédiaire)

Tableau 54 : Feuille de route par jalon : phase 2 / 2027

Période / Jalon	Objectif stratégique	Actions prioritaires	Résultats attendus	Institutions responsables
Gouvernance	Opérationnaliser la gouvernance intégrée du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>MECONAM pleinement fonctionnel</li> <li>Cadastre électronique déployé</li> <li>Formation de 500 agents publics</li> </ul>	Gestion efficace et transparente du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>MPMG</li> </ul>
Connaissance géologique	Accroître la connaissance et la diffusion des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 % du territoire cartographié</li> <li>SIGM opérationnel</li> </ul>	Données géologiques accessibles au public	<ul style="list-style-type: none"> <li>DGMG</li> <li>BRGM</li> </ul>

Investissements	Attirer les premiers projets structurants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50 cartes minières publiées</li> <li>▪ Mobilisation de 500 M USD d'investissements</li> <li>▪ Lancement de 5 PPP miniers et énergétiques</li> </ul>	Croissance de 5 % du PIB minier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ API</li> <li>▪ MECONAM</li> </ul>
Développement local et infrastructures	Renforcer les retombées locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 40 projets FMDL financés</li> <li>▪ Aménagement de 2 corridors miniers</li> <li>▪ Accès à l'énergie +40 % dans les zones minières</li> </ul>	Inclusion sociale accrue et mobilité améliorée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MECONAM</li> <li>▪ Infrastructures</li> </ul>
Durabilité environnementale	Promouvoir l'exploitation responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction de 40 % de l'usage du mercure</li> <li>▪ 5 000 ha réhabilités</li> <li>▪ 30 % d'énergie renouvelable dans les sites miniers</li> </ul>	Secteur minier plus vert et plus sûr	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Min. en charge de l'Environnement</li> <li>▪ SONEMIC</li> </ul>

Source : Equipe de consultants

▪ **Phase 3 : 2030 – Industrialisation et transformation locale**

**Tableau 55 : Feuille de route par jalon stratégique : phase 3 / 2030**

Période / Jalon	Objectif stratégique	Actions prioritaires	Résultats attendus	Institutions responsables
Connaissance géologique	Accroître la connaissance et la diffusion des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 60 % du territoire cartographié</li> <li>▪ SIGM opérationnel</li> <li>▪ 80 cartes minières publiées (indices et gîtes des minéraux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données géologiques accessibles au public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DGMG</li> <li>▪ BRGM</li> </ul>
Industrialisation	Développer les chaînes de valeur locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'unités de transformation (or, calcaire, lithium)</li> <li>▪ Promotion du contenu local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 25 % de transformation locale</li> <li>▪ 8 minerais valorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SONEMIC</li> <li>▪ MPMG</li> </ul>
Financement	Consolider le Fonds Souverain Minier (FSM-TE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation de financements internationaux</li> <li>▪ Intégration des fonds climat et carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement durable et souverain du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MECONAM</li> <li>▪ Ministère en charge de finances et de budget</li> </ul>
Développement local	Pérenniser la redistribution équitable	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 70 % des taxes minières reversées aux collectivités</li> <li>▪ 70 projets communautaires financés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration des conditions de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FMDL</li> <li>▪ Collectivités</li> </ul>
Énergie et infrastructures	Moderniser les infrastructures minières	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Corridors miniers électrifiés et interconnectés</li> <li>▪ 60 % d'énergie renouvelable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Logistique et énergie à faible coût</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MEE</li> <li>▪ Ministère en charge des Infrastructures</li> </ul>
Formation et innovation	Créer le Centre national d'excellence minière	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formations techniques et technologiques</li> <li>▪ Appui à la recherche minière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement du capital humain et innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MESRI</li> <li>▪ MPMG</li> </ul>

Source : Equipe de consultants

**Maturité et intégration régionale****Tableau 56 : Feuille de route par jalon stratégique : phase 4 / 2035**

Période / Jalon	Objectif stratégique	Actions prioritaires	Résultats attendus	Institutions responsables
Gouvernance	Évaluer et pérenniser le cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation finale de la PM-PSDSM</li> <li>▪ Alignement complet avec la Vision Minière Africaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadre institutionnel mature et transparent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MECONAM</li> </ul>
Connaissance géologique	Accroître la connaissance et la diffusion des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 70 % du territoire cartographié</li> <li>▪ SIGM opérationnel</li> <li>▪ 100 cartes minières publiées (indices et gîtes des minéraux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données géologiques accessibles au public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DGMG</li> <li>▪ BRGM</li> </ul>
Économie minière	Intégrer le secteur à l'économie nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 40 % de transformation locale</li> <li>▪ Contribution au PIB <math>\geq</math> 10 %</li> <li>▪ Exportations x3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance inclusive et compétitive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MPMG</li> <li>▪ INSEED</li> </ul>
Développement local	Atteindre la durabilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 100 projets communautaires financés</li> <li>▪ Réduction de la pauvreté dans les zones minières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement local durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FMDL</li> <li>▪ Collectivités</li> </ul>
Environnement et climat	Atteindre la neutralité écologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Zéro usage du mercure</li> <li>▪ 20 000 ha réhabilités</li> <li>▪ Normes ESG généralisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secteur minier vert et responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MECONAM</li> <li>▪ Min. en charge de l'Environnement</li> </ul>
Intégration régionale	Faire du Tchad un hub minier d'Afrique centrale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partenariats régionaux (CEMAC, UA)</li> <li>▪ Participation aux chaînes de valeur africaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Leadership régional du Tchad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MPMG</li> <li>▪ API</li> </ul>

Source : Equipe de consultants

### 3.1.7.4. Suivi-évaluation de la feuille de route

le MECONAM, intégrant :  
cibles 2025–2035 ;

incluant l’administration, les collectivités locales, les  
société civile.

### 3.1.7.5. Synthèse visuelle (frise chronologique simplifiée) de la feuille de route

2025	2027	2030	2035
<b>Structuration</b>	<b>Consolidation</b>	<b>Industrialisation</b>	<b>Maturité</b>
- Institutions - Code minier - FMDL créé - SIGM lancé	- Gouvernance - Cartographie - Investissements - Corridors	- Transformation - PPP & chaînes - Fonds souverain - Centre excellence	- Durabilité - Neutralité carbone - Intégration régionale - Évaluation finale

### 3.1.7.6. Suivi et ajustement de la feuille de route

- Suivi annuel par le MECONAM.
- Évaluation intermédiaire : 2027 (bilan de structuration).
- Revue stratégique : 2030 (bilan d’industrialisation).
- Évaluation finale : 2035 (maturité et durabilité).

### 3.1.7.7. Conclusion

La feuille de route 2025–2035 traduit la vision du Tchad d’un secteur minier :

- Gouverné avec rigueur et transparence ;
- Fondé sur la connaissance scientifique et la transformation locale ;
- Créateur d’emplois et de richesses partagées ;
- Respectueux de l’environnement et moteur de la transition énergétique.

En suivant cette trajectoire, le Tchad posera les fondations d’un développement minier souverain, inclusif et durable, contribuant à la diversification et à la stabilité de son économie à l’horizon 2035.

## 3.1.8. ORIENTATIONS POLITIQUES ET AXES D’INTERVENTION

La **Politique minière nationale** s’appuie sur quatre (4) grandes orientations politiques, conçues pour traduire en actions concrètes la vision du Tchad à l’horizon 2035. Ces orientations trouvent elles-mêmes leur fondement dans les quatre (4) piliers du Plan National de Développement (PND).

Tableau 57 : Cadre logique (Orientations politiques et axes d'intervention)

Pilier (PND)	Orientation politique	Objectif	Résultat attendus	Axe d'intervention
Pilier 4 : Environnement des affaires	1. <b>OP 1. Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad.</b>	Renforcer les capacités institutionnelles du secteur minier tchadien afin de doter les structures publiques et les acteurs concernés des moyens humains, techniques, organisationnels et réglementaires nécessaires pour assurer une gouvernance efficace, transparente et durable des ressources minérales, au service du développement national.	Les institutions en charge du secteur minier disposent de ressources humaines qualifiées, d'outils modernisés et de procédures opérationnelles leur permettant d'exercer pleinement leurs missions de manière efficace et coordonnée.	1. Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad
	2. <b>OP 2. Renforcement des capacités des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad.</b>	Renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles, juridiques et humaines des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier afin d'assurer une gouvernance efficace, transparente, responsable et conforme aux normes internationales, contribuant ainsi à une meilleure valorisation des ressources minérales du Tchad.	Les institutions de gouvernance minière disposent de compétences renforcées, d'outils modernisés et de mécanismes de coordination performants permettant une gestion efficiente, transparente et durable du secteur minier.	1. Renforcement des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad.
Pilier 3 : Développement Economique et Industriel	3. <b>OP 3. Promotion du développement du secteur minier du Tchad</b>	Promouvoir un développement minier durable, inclusif et responsable, capable de contribuer significativement à la diversification de l'économie tchadienne, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des populations.	Le potentiel minier du Tchad est valorisé à travers une promotion ciblée et efficace, attirant des investissements responsables et stimulant l'exploration, la production et le développement des chaînes de valeur locales.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recherche géologique et exploration minière</li> <li>2. Elaboration de la carte des <b>indices des minéraux du Tchad</b> ;</li> <li>3. Elaboration des cartes des <b>gîtes des minéraux</b> du Tchad ;</li> <li>4. Promotion du potentiel <b>minier du Tchad</b> ;</li> <li>5. Stimulation de la production minière durable <b>au Tchad</b> ;</li> <li>6. Développement des infrastructures minières <b>durables au Tchad</b> ;</li> <li>7. Développement des chaînes de valeur minières <b>au Tchad</b> ;</li> </ol>

Pilier (PND)	Orientation politique	Objectif	Résultat attendus	Axe d'intervention
Pilier transversal : besoins de financement				Evaluation de la mise en œuvre de la politique de développement du secteur minier au Tchad
	4. OP 4. Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad	Mobiliser des financements durables et diversifiés afin de renforcer les capacités nationales, financer les infrastructures, soutenir la recherche géologique et attirer les investissements dans l'exploration et l'exploitation minière, dans une perspective de développement durable et de création de valeur pour le Tchad.	Des mécanismes de financement innovants, diversifiés et durables sont opérationnels et permettent de soutenir efficacement les priorités du développement du secteur minier, notamment la recherche géologique, les infrastructures, la gouvernance, et la promotion des investissements.	1. Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad

Source : Equipe de consultants

## 3.2. PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER DU TCHAD

La **Politique minière nationale** du Tchad développée plus haut constitue le cadre de référence qui définit la vision, les orientations stratégiques et les principes directeurs du développement minier national, en cohérence avec la Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons et la Vision Minière Africaine. Elle fixe les grandes ambitions : bonne gouvernance, transparence, diversification économique, valorisation locale des ressources, respect de l'environnement et amélioration du bien-être des populations.

Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier l'objet de cette partie, quant à lui, traduit cette vision en actions opérationnelles, programmes et projets concrets, avec des objectifs mesurables, des calendriers d'exécution et des mécanismes de financement. Il en est donc le bras opérationnel.

Ainsi, la **Politique minière nationale** fournit le "quoi" et le "pourquoi" (orientations, finalités, principes), tandis que le Plan Stratégique précise le "comment" et le "avec quoi" (axes d'intervention, priorités, ressources financières et institutionnelles). Leur articulation garantit la cohérence entre la vision nationale de long terme et la mise en œuvre effective des réformes et investissements nécessaires pour faire du secteur minier un levier de croissance inclusive et durable.

Pour opérer la transition préconisée dans la perspective (i) du développement minier, (ii) de l'accélération de la croissance économique, (iii) de la contribution à l'atteinte des objectifs de développement durables (ODD) et du Plan national de développement, les orientations politiques et les axes d'intervention constituent la base stratégique de la mise en œuvre de la **Politique minière nationale**.

En effet, **quatre (04)** orientations stratégiques et onze (11) axes d'intervention stratégiques dans lesquels s'inscrivent les objectifs spécifiques ou résultats stratégiques et **quatre-vingt – dix – huit (98)** actions prioritaires développés comme suit et couvrant la période allant de **2025 à 2035** :

### 3.2.1. ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU SECTEUR MINIER AU TCHAD.

Tableau 58 : Orientation stratégique 1. Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad.

Objectif stratégique 1	Résultat stratégique 1	Axe d'intervention
<b>Renforcer les capacités institutionnelles du secteur minier tchadien afin de doter les structures publiques et les acteurs concernés des moyens humains, techniques, organisationnels et réglementaires nécessaires pour assurer une gouvernance efficace, transparente et durable des ressources minérales, au service du développement national.</b>	Les institutions en charge du secteur minier disposent de ressources humaines qualifiées, d'outils modernisés et de procédures opérationnelles leur permettant d'exercer pleinement leurs missions de manière efficace et coordonnée.	1. Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier tchadien

L'orientation stratégique 1 relative au « **Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad** » comporte un (1) axe d'intervention stratégique et **neuf (09) actions prioritaires** comme suit :

Source : Equipe de consultants

#### ON STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU SECTEUR MINIER AU TCHAD.

Tableau 59 : Axe d'intervention stratégique 1. Renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad.

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>Le renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier tchadien est fondamental pour garantir une exploitation responsable et durable des ressources minérales. Cela contribue non seulement à la croissance économique, mais aussi à la protection de l'environnement et au bien-être des communautés locales.</p> <p>Des institutions solides sont essentielles pour relever les défis complexes du secteur minier et maximiser les bénéfices pour le pays.</p> <p>Le renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier tchadien est essentiel pour plusieurs raisons. Sans ce renforcement, le Tchad risque de répéter les erreurs du secteur pétrolier : manque à gagner fiscal, tensions sociales, et dépendance non transformée en développement. Une institution minière robuste est le pilier d'une exploitation profitable, pérenne et au service de la population.</p> <p>Quelques justifications clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion efficace des ressources : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'optimisation des ressources : le renforcement des capacités permet une gestion plus efficace des ressources minérales, garantissant que les bénéfices</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cartographie complète des institutions du secteur minier et diagnostic des capacités</li> <li>2. Renforcement du cadre institutionnel <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Révision et modernisation complète de la législation minière pour alignement aux standards internationaux.</li> <li>2.2. Clarification définitive des rôles et responsabilités entre institutions du secteur minier</li> <li>2.3. Création et restructuration d'agences techniques spécialisées (Service géologique, Cadastre minier, Organe environnemental)</li> </ol> </li> <li>3. Formation et développement des compétences : <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Programme intégré de formation continue pour tous les cadres du secteur minier</li> <li>3.2. Programmes de formation spécialisée et transfert de technologies minières</li> <li>3.3. Organisation de stages pratiques et échanges internationaux</li> </ol> </li> <li>4. Amélioration des infrastructures et équipements : <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. Modernisation complète des équipements SIG, bases de données et cadastre minier</li> </ol> </li> </ol>	<p><i>Le secteur minier tchadien dispose d'institutions renforcées, dotées de ressources humaines, techniques et organisationnelles adéquates, leur permettant d'assurer efficacement la gouvernance, la régulation et le développement durable des activités minières.</i></p>

<p>tirés de l'exploitation minière profitent à l'économie nationale et aux communautés locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La planification stratégique : des institutions compétentes peuvent mieux planifier et gérer les projets miniers, en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux.</li> <li>▪ Développement durable :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'intégration des normes environnementales : des capacités institutionnelles renforcées permettent d'intégrer des normes environnementales et sociales dans les politiques et les pratiques minières, favorisant ainsi un développement durable.</li> </ul> </li> <li>▪ Renforcement des compétences techniques :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La formation et développement des talents : le renforcement des capacités institutionnelles inclut la formation des employés et le développement des compétences techniques, ce qui est essentiel pour une exploitation minière efficace et sécurisée.</li> <li>○ L'innovation et recherche : des institutions renforcées peuvent mieux soutenir la recherche et l'innovation dans le secteur minier, favorisant l'adoption de nouvelles technologies et pratiques.</li> </ul> </li> <li>▪ Engagement des parties prenantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La consultation et la participation : des institutions capables de dialoguer avec les parties prenantes, y compris les communautés locales, peuvent mieux intégrer leurs préoccupations et besoins dans les politiques et les projets miniers.</li> <li>○ Le renforcement des partenariats : le renforcement des capacités favorise la création de partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile, ce qui est essentiel pour un développement harmonieux du secteur.</li> </ul> </li> <li>▪ Réponse aux défis sociaux et environnementaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La gestion des conflits : des institutions solides sont mieux préparées à gérer les conflits liés à l'exploitation minière, en établissant des mécanismes de médiation et de résolution des différends.</li> <li>○ La protection des droits des communautés : le renforcement des capacités permet de mieux protéger les droits des communautés affectées par les activités</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4.2. Création, réhabilitation ou renforcement des capacités des laboratoires d'analyse minéralogique, géochimique et pétrographique</li> <li>4.3. Digitalisation complète des processus administratifs miniers</li> <li>5. Mise en place de mécanismes de coordination interinstitutionnelle :             <ul style="list-style-type: none"> <li>5.1. Création et opérationnalisation d'un comité interministériel pour le secteur extractif.</li> <li>5.2. Établissement de mécanismes permanents de concertation avec parties prenantes</li> </ul> </li> <li>6. Renforcement de la transparence et du mécanisme de la lutte contre la corruption.             <ul style="list-style-type: none"> <li>6.1. Renforcement de la mise en œuvre de l'ITIE et mécanismes de transparence</li> <li>6.2. Établissement de mécanismes de contrôle et d'audit du secteur minier</li> <li>6.3. Création de plateformes de transparence en ligne pour données minières</li> </ul> </li> <li>7. Développement de la recherche et de l'information géologique et soutien à l'innovation             <ul style="list-style-type: none"> <li>7.1. Création d'incubateurs de projets pour start-ups technologies minières</li> </ul> </li> <li>8. Renforcement des capacités de gestion des conflits :             <ul style="list-style-type: none"> <li>8.1. Formation des personnels des institutions et des entreprises à la médiation et à la gestion des conflits.</li> <li>8.2. Établissement de mécanismes formels de résolution des conflits miniers.</li> </ul> </li> <li>9. Restructuration de la SONEMIC en « Société Nationale de Développement Minier du Tchad (SONADEM - TCHAD) »<sup>5</sup>.</li> </ul>	
---	---	--

<sup>5</sup> Restructurer la SONEMIC ou créer une Société Nationale de Développement du Secteur Minier capable de promouvoir, gérer et développer durablement les ressources minières du Tchad, tout en participant activement à la transformation industrielle et à la création de valeur nationale. (voir les indicateurs de résultats dans le Plan d'Action opérationnel)

minières, garantissant ainsi un développement équitable.		
--	--	--

Source : Equipe de consultants

### 3.2.2. ORIENTATION STRATEGIQUE 2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SYSTEMES DE GOUVERNANCE DES INSTITUTIONS CLES IMPLIQUEES DANS LA GESTION DU SECTEUR MINIER AU TCHAD.

Tableau 60 : Orientation stratégique 2. Renforcement des capacités des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad.

Objectif stratégique 1	Résultat stratégique 1	Axe d'intervention
<b>Renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles, juridiques et humaines des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier afin d'assurer une gouvernance efficace, transparente, responsable et conforme aux normes internationales, contribuant ainsi à une meilleure valorisation des ressources minérales du Tchad.</b>	Les institutions de gouvernance minière disposent de compétences renforcées, d'outils modernisés et de mécanismes de coordination performants permettant une gestion efficace, transparente et durable du secteur minier.	1. Renforcement des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad.

Source : Equipe de consultants

L'orientation stratégique 2 relative au « Renforcement des capacités des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad » comporte **un (01) axe d'intervention stratégique et dix neuf (19) actions prioritaires** comme suit :

#### 2. Axe d'intervention stratégique 2 : Renforcement des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad.

Tableau 61 : Axe d'intervention stratégique 2. Renforcement des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier du Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
Le secteur minier, par sa complexité et ses enjeux économiques, environnementaux et sociaux, requiert une gouvernance institutionnelle solide, efficace et transparente. Au Tchad, les institutions en charge de la gestion du secteur minier font face à de multiples défis : insuffisance de coordination interinstitutionnelle, manque de capacités techniques et humaines, faiblesses dans l'application des cadres réglementaires, et une gouvernance encore peu ouverte à la redevabilité et à la transparence.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Audit institutionnel complet des systèmes de gouvernance existants et élaboration d'un plan de restructuration</li> <li>2. Amélioration des cadres juridiques et institutionnels :               <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Actualisation complète du Code minier et harmonisation avec les standards sous – régionaux et régionaux (CEEAC, Vision Minière Africaine)</li> <li>2.2. Clarification définitive des mandats et rôles des institutions impliquées</li> </ol> </li> <li>3. Renforcement des capacités humaines et organisationnelles               <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Programme intégré de formation pluriannuel pour cadres et techniciens du secteur</li> </ol> </li> </ol>	<i>Les institutions clés du secteur minier tchadien disposent de systèmes de gouvernance renforcés, leur permettant d'assurer une gestion transparente, efficace et coordonnée du développement minier durable.W</i>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>Renforcer les systèmes de gouvernance des institutions clés telles que le ministère en charge des mines, le cadastre minier, le service géologique national, les organes de suivi environnemental et les autorités fiscales permettrait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer la coordination et la cohérence des politiques publiques entre les différents acteurs impliqués ;</li> <li>▪ Accroître la transparence et la redevabilité, notamment à travers la publication des contrats, des flux financiers et des rapports de suivi ;</li> <li>▪ Garantir une meilleure gestion des ressources minières, de l’octroi des titres à la surveillance des opérations, en passant par le suivi environnemental et fiscal ;</li> <li>▪ Favoriser la confiance des investisseurs et des partenaires techniques et financiers, par un cadre institutionnel fiable et professionnel ;</li> <li>▪ Réduire les risques de corruption, de conflits d’intérêts et d’exploitation illégale des ressources, en renforçant les mécanismes de contrôle et d’audit</li> </ul>	<p>3.2. Recrutement massif de personnel qualifié dans les domaines clés  <b>3.3. Renforcement de capacités des services déconcentrés pour une meilleure présence territoriale</b></p> <p>4. Modernisation des outils de gestion et de suivi :  <b>4.1. Digitalisation complète de la Direction du cadastre minier et de l’interconnexion système</b>            4.2. Archivage et la digitalisation des anciennes données géologiques et minières            4.3. Développement d’un système intégré de suivi-évaluation des performances institutionnelles</p> <p>5. Renforcement de la transparence et de la redevabilité :            5.1. Formation des acteurs institutionnels sur la gouvernance, la transparence et la gestion axée sur les résultats  <b>5.2. Application rigoureuse et renforcement des principes ITIE avec une plateforme numérique</b>  <b>5.3. Création d’un observatoire indépendant de gouvernance minière avec la participation de la société civile</b></p> <p>6. Renforcement des capacités de contrôle, d’audit et de régulation :  <b>6.1. Formation des Cadres et Agents à la fiscalité minière l’audit technique, environnemental, à l’inspection des sites miniers, la manipulation, la détention et aux techniques de tirs des substances explosives a usages civils</b></p>	

Source : Equipes de consultants

### 3.2.3. ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER DU TCHAD

Tableau 62 : Orientation stratégique 3. Promotion du développement du secteur minier du Tchad

Objectif stratégique 1	Résultat stratégique 1	Axe d’intervention
<p><b>Promouvoir un développement minier durable, inclusif et responsable, capable de contribuer significativement à la diversification de l’économie tchadienne, à la création d’emplois et à l’amélioration des conditions de vie des populations.</b></p>	<p>Le potentiel minier du Tchad est valorisé à travers une promotion ciblée et efficace, attirant des investissements responsables et stimulant l’exploration, la production et le développement des chaînes de valeur locales.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recherche géologique et Recherche géologique et stimulation de l’exploration minière au Tchad</li> <li>2. Elaboration de la carte des indices <b>des minéraux au Tchad</b></li> <li>3. Elaboration des cartes <b>des gîtes des minéraux du Tchad</b></li> <li>4. Promotion du potentiel minier du Tchad</li> <li>5. Stimulation de la production minière durable au Tchad</li> <li>6. Développement des infrastructures minières adéquates et durables au Tchad</li> </ol>

Objectif stratégique 1	Résultat stratégique 1	Axe d'intervention
		7. Développement des chaînes de valeur minières au Tchad 8. Evaluation de la mise en œuvre de la politique développement secteur minier du Tchad

Source : Equipes de consultants

L'orientation stratégique 3 relative à la « **Promotion du développement du secteur minier du Tchad** » comporte huit (8) axes d'intervention stratégique et soixante-seize (76) actions prioritaires comme suit :

### 3. Axe d'intervention stratégique 3 : Recherche géologique et stimulation de l'exploration minière au Tchad

Tableau 63 : Axe d'intervention stratégique 3. Recherche géologique et stimulation de l'exploration minière au Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>La stimulation de l'effort de la recherche géologique et de l'exploration minière est cruciale pour maximiser le potentiel minier du Tchad et pour soutenir son développement économique et social. En identifiant de nouvelles ressources, en attirant des investissements, en renforçant les capacités locales et en favorisant une gestion durable, le pays peut tirer parti de ses richesses minérales tout en respectant les normes environnementales et sociales. Une approche proactive et stratégique dans l'exploration minière peut transformer le secteur en un moteur de croissance et de prospérité pour le Tchad. Quelques-unes des raisons clés pour lesquelles la recherche géologique et l'exploration minière sont plus qu'importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'exploration minière au Tchad est économiquement vitale, écologiquement nécessaire et stratégiquement incontournable ;</li> <li>▪ Les bases de données géologiques sont incomplètes ou obsolètes, rendant difficile l'évaluation des ressources minérales et énergétiques.                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La cartographie géologique du pays est limitée, ce qui complique l'identification des zones potentielles pour l'exploration minière.</li> <li>○ Les institutions de recherche géologique fonctionnent de manière isolée, sans collaboration suffisante avec d'autres agences gouvernementales, le secteur privé ou des institutions académiques.</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Révision et actualisation du Code minier pour intégrer des dispositions spécifiques à la recherche géologique (recherche fondamentale, recherche appliquée, gestion des données, etc.)</li> <li>2. Promotion de l'utilisation de technologies modernes pour l'exploration géologique, telles que la télédétection, la géophysique et les systèmes d'information géographique (SIG) ;</li> <li>3. Réalisation de la couverture géologique et géophysique nationale à haute résolution avec :                         <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Cartographie géologique à l'échelle &gt;1 : 200 000 et 1 : 50 000 ;</li> <li>3.2. Lancement des missions ciblées dans les zones prometteuses (Tibesti Batha, Guera, Salamat ; Ennedi Ouest, Wadi Fira, Mayo Kebbi, etc) pour confirmer les indices d'or, d'uranium et de diamants ;</li> </ol> </li> <li>4. Création d'un centre national de données géoscientifiques (GeoData center)                         <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. Mise à disposition publique (Open data ou sur les abonnements) pour les investisseurs.</li> </ol> </li> <li>5. Développement d'une plateforme numérique de l'information géoscientifique (type SIGE) avec interface cartographique.</li> <li>6. Intégration de la recherche géologique dans les politiques de développement local :                         <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1. Reconnaissance des matériaux de construction</li> <li>7.2. Identification des aquifères souterraines</li> </ol> </li> </ol>	<p><i>Les connaissances géologiques du sous-sol tchadien sont renforcées et mises à disposition, favorisant une exploration minière accrue, structurée et guidée par des données fiables, afin de révéler le potentiel minéral du pays.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les résultats de la recherche sont suffisamment diffusés ou communiqués aux décideurs, aux investisseurs et aux communautés locales.</li> <li>▪ Potentiel Géologique sous-exploité :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Scandale géologique : seulement 30% du territoire est cartographié précisément, alors que les études du BRGM et de la Banque Mondiale identifient des indices majeurs : Or dans la zone de Kouri Bougoudi et Tibesti (potentiel similaire au Soudan voisin) ; uranium dans le bassin d'Aouzou, prolongement des gisements nigériens, lithium et terres rares : roches pegmatitiques du Ouaddaï, critiques pour la transition énergétique.</li> <li>○ Ressources stratégiques : la demande mondiale en minerais critiques (cuivre, cobalt, lithium) augmentera de 500% d'ici 2050 (Banque Mondiale).</li> </ul> </li> <li>▪ Amélioration de la connaissance géologique et identification des ressources minérales :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cartographie et recherche : l'exploration permet de créer des cartes géologiques détaillées qui peuvent être utilisées pour des études futures. Ces cartes peuvent également aider à identifier des zones à fort potentiel pour d'autres types d'exploitation, comme l'agriculture ou le tourisme.</li> <li>○ Base de données géologique : les données collectées lors de l'exploration peuvent être intégrées dans des bases de données géologiques nationales, facilitant l'accès à l'information pour les chercheurs, les investisseurs et les décideurs.</li> <li>○ Découverte de nouveaux gîtes <b>des minéraux</b> : l'exploration minière permet de découvrir des gisements de minéraux précieux, tels que l'or, le cuivre, le fer, et d'autres ressources stratégiques. Par exemple, des études géologiques récentes pourraient révéler des gisements de lithium, essentiel pour les batteries électriques, ce qui pourrait positionner le Tchad comme un acteur clé dans le marché des technologies vertes.</li> <li>○ Évaluation des réserves : une exploration approfondie permet d'obtenir des données précises sur la quantité et la qualité des ressources. Cela inclut des études géophysiques, géochimiques et géologiques qui aident à établir des modèles de gisements, facilitant ainsi la planification de l'exploitation.</li> </ul> </li> <li>▪ Attraction des investissements étrangers et enjeux économiques nationaux</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Création, réhabilitation ou renforcement des capacités des laboratoires d'analyse minéralogique, géochimique et pétrographique :               <ol style="list-style-type: none"> <li>8.1. Equipement du Laboratoire National d'Analyses Géologiques (réouvert en 2024) avec des technologies de pointe (spectrométrie, XRF) pour des analyses précises ;</li> </ol> </li> <li>8. Organisation des forums géoscientifique nationaux et régionaux (salons miniers, journées portes ouvertes) ;</li> <li>9. Publication des résultats des travaux géologiques dans des revues internationales et sur des plateformes dédiées ;</li> </ol>	

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Confiance des investisseurs : les investisseurs recherchent des environnements stables et prévisibles. Un effort d'exploration bien structuré, accompagné de données fiables, peut rassurer les investisseurs sur la viabilité des projets miniers. Par exemple, des pays comme le Ghana ont réussi à attirer des investissements massifs dans le secteur minier grâce à des efforts d'exploration soutenus et à une réglementation claire.</li> <li>○ Partenariats Public-Privé : le Gouvernement peut collaborer avec des entreprises privées pour partager les coûts et les risques liés à l'exploration. Cela peut également inclure des incitations fiscales pour encourager les entreprises à investir dans l'exploration.</li> <li>○ Création d'emplois : l'exploration minière crée des emplois non seulement dans le secteur minier lui-même, mais aussi dans des secteurs connexes comme la logistique, la construction et les services. Par exemple, l'ouverture de nouveaux sites d'exploration peut nécessiter des travailleurs pour la construction d'infrastructures, tels que des routes et des camps.</li> <li>○ Stimulation des secteurs connexes : l'activité minière peut stimuler d'autres secteurs, comme le commerce local, en augmentant la demande pour des biens et services. Cela peut également conduire à des investissements dans les infrastructures, comme l'électricité et l'eau, qui bénéficient à l'ensemble de la communauté.</li> <li>▪ Gestion durable des ressources, défis environnementaux et sociaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exploitation responsable : un effort d'exploration bien planifié peut inclure des études d'impact environnemental dès le début, permettant de concevoir des méthodes d'exploitation qui minimisent les dommages à l'environnement. Par exemple, l'utilisation de technologies d'extraction moins invasives peut réduire l'impact sur les écosystèmes locaux.</li> <li>○ Évaluation des risques : l'exploration permet d'identifier les risques géologiques, environnementaux et sociaux associés à l'exploitation minière. Cela peut inclure des études sur la stabilité des sols, la qualité de l'eau et les impacts sur les communautés locales.</li> </ul> </li> </ul>		

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Alternative à l’orpaillage sauvage : l’exploration encadrée réduirait l’usage anarchique de mercure (97% de l’or produit artisanalement), responsable de la contamination de 20 000 hectares de terres.</li> <li>○ Développement local : les redevances minières financeraient des infrastructures (écoles, centres de santé) dans les zones minières, comme prévu dans le Code minier révisé (2023).</li> <li>▪ Renforcement des capacités locales :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation et éducation : les programmes de formation peuvent être mis en place pour former des géologues, des techniciens et d’autres professionnels locaux. Cela peut inclure des stages, des ateliers et des partenariats avec des universités pour développer des programmes d’études adaptés.</li> <li>○ Transfert de technologie : les entreprises étrangères qui investissent dans les activités minières peuvent apporter des technologies avancées et des pratiques de gestion qui peuvent être transférées aux acteurs locaux, renforçant ainsi les capacités du pays.</li> </ul> </li> <li>▪ Arguments géopolitiques, coopération internationale et régionale :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Positionnement régional : le Tchad pourrait devenir un hub minier en Afrique centrale, attirant des investisseurs via des partenariats avec la Libye (gisements transfrontaliers) et la CEMAC.</li> <li>○ Souveraineté nationale : cartographier les ressources empêcherait leur pillage et garantirait un partage équitable des revenus (via l’Initiative ITIE).</li> <li>○ Partenariats de recherche : l’effort d’exploration peut favoriser des collaborations avec des institutions internationales et régionales, permettant le partage de connaissances et de technologies. Cela peut également inclure des projets de recherche conjoints sur des thèmes tels que la durabilité et la gestion des ressources.</li> <li>○ Participation à des projets régionaux : l’exploration peut ouvrir la voie à des projets régionaux d’exploration et de développement minier, renforçant la coopération entre les pays voisins. Par exemple, des initiatives régionales peuvent être mises en place pour partager les meilleures pratiques et les leçons apprises.</li> </ul> </li> </ul>		

Source : Equipe de consultants

## 4. Axe d'intervention stratégique 4 : Elaboration de la carte des indices des minéraux du Tchad

Tableau 64 : Axe d'intervention stratégique 4. Elaboration de la carte des indices des minéraux du Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>L'élaboration de la carte des indices des minéraux engendre des bénéfices concrets pour le développement national du Tchad. L'importance se décline à (i) lever des incertitudes géologiques en transformant l'inconnu en opportunités quantifiables, essentiels pour attirer les investisseurs qui exigent des données fiables ; (ii) optimiser les ressources nationales en priorisant les explorations (exemple : concentrer les efforts sur le lithium du Ouaddaï plutôt que sur des zones peu prometteuses), évitant le gaspillage de fonds publics limités ; (iii) gérer les conflits et l'environnement en délimitant précisément les zones exploitables, et donc réduire les tensions avec les communautés locales et protéger les écosystèmes sensibles comme le bassin du lac Tchad, etc.</p> <p>Quelques-unes des raisons clés pour lesquelles la recherche géologique et minière est plus qu'importante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chaque année de retard coûte au pays 83 millions USD en investissements perdus, selon les estimations de la Banque Mondiale.</li> <li>▪ La carte des indices des minéraux est le fondement d'une industrie minière responsable - sans elle, toutes les autres réformes (code minier, coopératives artisanales) resteront inefficaces.</li> <li>▪ Base essentielle pour le développement du secteur minier : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La carte des indices des minéraux constitue une infrastructure géoscientifique de base indispensable pour tout pays souhaitant valoriser son potentiel minier ;</li> <li>○ Pour le Tchad, dont le sous-sol reste encore largement sous-exploré, une telle carte permettra de : (i) identifier les zones à fort potentiel géologique ; (ii) localiser les indices miniers connus ou encore inexploités (iii) servir de référence pour les investisseurs dans la prospection et l'exploration minière.</li> <li>○ Attractivité des investissements, la disponibilité et l'accessibilité de données géoscientifiques fiables et actualisées est un facteur déterminant pour attirer les entreprises minières internationales.</li> <li>○ Une carte bien élaborée permettra de : (i) réduire le risque géologique perçu par les investisseurs., (ii) orienter les investissements vers les zones à potentiel</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préparation institutionnelle et planification <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Inventaire, la centralisation, et la digitalisation des données historiques : (i) rapports d'exploration (BRGM, archives nationales), anciennes cartes, rapport d'exploration, archives des sociétés minières, documents universitaires, pour l'élaboration de la carte des indices <b>des minéraux</b> du Tchad.</li> <li>1.2. Acquisition des données satellitaires <b>à haute résolution</b> : (i) utilisation de l'imagerie « Landsat » et « Sentinel – 2 » pour identifier les anomalies spectrales (minéraux altérés), (ii) partenariat avec l'ESA (European Space Agency) pour l'accès aux données radar (Sentinel-1)</li> </ol> </li> <li>2. Collecte et traitement des données géoscientifiques (prospection systématique) : <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Campagnes de terrain pour valider les données anciennes et identifier de nouveaux indices : échantillonnage géochimique ciblé (prélèvement sur 500 sites prioritaires (Tibesti, Ennedi, Ouaddaï) ; analyse des sols et sédiments de rivières pour la recherche des traces de l'or, du cuivre et lithium et cartographie géologique à l'échelle locale ;</li> <li>2.2. Intégration des levés géophysiques et géochimiques disponibles, y compris les images satellites, si existants ou à financer.</li> <li>2.3. Levés magnétiques et radiométriques pour la détection de l'uranium. Thorium ;</li> </ol> </li> <li>3. Traitement et modélisation des données (Élaboration technique de la carte) : <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Analyse et la classification des indices selon leur type (or, fer, cuivre, uranium, matériaux de construction, etc.).</li> <li>3.2. Développement d'une base de données géoréférencée unifiée des indices miniers avec Geosoft Oasis Montaj.</li> <li>3.3. Elaboration d'une carte thématique multi-échelles, en plusieurs couches SIG (zones à potentiel, anomalies, accessibilité, etc.) ;</li> </ol> </li> <li>4. Analyse prédictive : utilisation de l'Intelligence artificielle (IA) pour identifier des zones prometteuses (algorithmes de <i>machine learning</i> entraînés sur des données africaines similaires).</li> </ol>	<p><i>Une carte actualisée et accessible des indices des minéraux du Tchad est élaborée, constituant un outil de référence pour orienter les décisions d'exploration, attirer les investisseurs et soutenir la planification du développement minier.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>réel, (iii) renforcer la transparence dans l’octroi des permis miniers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration de la connaissance du sous-sol national :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L’absence d’une base cartographique minière empêche une bonne planification territoriale, environnementale et économique ;</li> <li>○ L’élaboration de cette carte (i) contribuera à la mise en valeur rationnelle et durable des ressources, (ii) aidera à éviter les conflits d’usage du sol (entre agriculture, élevage, urbanisation et exploitation minière), (iii) appuiera les politiques publiques (industrialisation, infrastructures, etc.).</li> </ul> </li> <li>▪ Outil de planification et de gestion du territoire :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une carte des indices des minéraux intégrée dans un Système d’Information Géographique (SIG) permettra de : (i) planifier les infrastructures minières (routes, énergie, eau...); (ii) prioriser les zones pour des études plus approfondies (géophysiques, géochimiques); (iii) orienter les actions de l’État en matière de formation, de contrôle et d’aménagement du territoire.</li> </ul> </li> <li>▪ Facilitateur de coopération scientifique et technique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La carte peut servir de support : (i) pour la coopération avec les instituts géoscientifiques étrangers (BRGM, USGS, etc.); (ii) pour des programmes de recherche universitaire appliquée (géologie, ressources minérales, géoenvironnemental); (iii) pour la mise en œuvre de projets régionaux dans le cadre de la Vision Minière Africaine (VMA).</li> </ul> </li> <li>▪ Développement local et intégration régionale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les données issues de la carte permettront de : (i) développer des projets miniers à petite échelle (orpailleurs, exploitants artisanaux); (ii) identifier des matériaux de construction pour les collectivités locales; (iii) renforcer l’intégration du Tchad dans les corridors miniers régionaux (Afrique centrale, Sahel, CEDEAO...).</li> </ul> </li> <li>▪ Appui à la gouvernance et à la transparence :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans le contexte des initiatives telles que l’ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives), disposer d’une cartographie claire : (i) renforce la gouvernance du secteur extractif; (ii) permet un meilleur suivi des permis et des zones d’exploration; (iii) sert de base à la vérification des déclarations des entreprises minières.</li> <li>○ L’élaboration d’une carte des indices des minéraux du Tchad est une étape stratégique et structurante pour le</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Validation et certification :           <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Confirmation des analyses via le Laboratoire national de géologie (équipé de spectromètres XRD/XRF) ;</li> <li>5.2. <b>Vérification sur le terrain : forages de vérification (minimum 50 sondages par zone critique)</b></li> <li>5.3. Organisation d’un atelier national de validation avec les parties prenantes (administration, secteur privé, chercheurs, bailleurs...):</li> </ol> </li> <li>6. Publication de la carte sous forme papier et numérique, en français et en anglais., vulgarisation et mise à jour :           <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1. Création d’une plateforme web interactive (ex. : MineralHub) pour la consultation des données minières ; données compatibles avec les normes INSPIRE (interopérabilité internationale) <b>en français, en anglais et arabe.</b></li> <li>6.2. Mise en place un mécanisme de mise à jour dynamique et continue de la carte par la Direction générale de la géologie/mines ; intégrer les données des compagnies minières via le système Chad Ex-Min Control.</li> </ol> </li> <li>7. Suivi, promotion et exploitation des résultats :           <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1. Promotion de la carte auprès des investisseurs lors de salons miniers, forums internationaux et événements B2B ;</li> <li>7.2. Lancement des appels à manifestation d’intérêt pour l’exploration dans les zones identifiées à fort potentiel.</li> <li>7.3. Intégration des résultats de la carte dans les politiques minières, les plans de développement local et les outils de gouvernance minière (cadastre, fiscalité, etc.).</li> </ol> </li> </ol>	

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
développement du secteur minier. Elle représente un investissement à fort impact, tant sur le plan économique, scientifique que géopolitique.		

Source : Equipe de consultants

### 5. Axe d'intervention stratégique 5 : Elaboration de la carte des gîtes miniers du Tchad

Tableau 65 : Axe d'intervention stratégique 5. Elaboration de la carte des gîtes miniers du Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>L'élaboration d'une carte des gîtes des minéraux du Tchad est une démarche stratégique qui présente plusieurs justifications importantes, une étape essentielle pour le développement du secteur minier du pays. Elle offre une multitude d'avantages, allant de l'identification des ressources à l'attraction des investissements, en passant par la gestion durable des ressources et la sensibilisation des communautés. En intégrant ces éléments dans une stratégie nationale, le Tchad peut maximiser les bénéfices de ses ressources minérales tout en respectant les normes environnementales et sociales.</p> <p>Quelques-unes des raisons clés pour lesquelles cette initiative est cruciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nécessité de cartographier les gîtes miniers prioritaires (or, uranium, lithium, terres rares, minéraux industriels) avec des données géoréférencées sur leur potentiel, accessibilité et contraintes environnementales.</li> <li>▪ Le Tchad dispose d'un potentiel géologique et minier encore largement sous-exploré. Dans une perspective de diversification économique et de valorisation durable de ses ressources naturelles, l'élaboration d'une <b>carte des gîtes des minéraux constitue une étape stratégique essentielle. Cette carte permettra de localiser, caractériser et hiérarchiser les principales zones à potentiel minier sur l'ensemble du territoire national.</b></li> <li>▪ L'identification des ressources minérales :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Localisation précise : une carte des gîtes des minéraux permet de localiser précisément les ressources minérales disponibles, facilitant ainsi leur exploration et leur exploitation.</li> <li>○ Évaluation des potentiels : elle aide à évaluer le potentiel minier du pays en identifiant les zones</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Évaluation préliminaire, préparation des données et planification :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. <b>Planification des travaux d'élaboration de la carte des gîtes des minéraux</b></li> <li>1.2. Conduite d'une étude de faisabilité du projet de cartographie des gîtes des minéraux du Tchad, intégrant l'analyse des ressources disponibles, des capacités techniques et des exigences de durabilité.</li> <li>1.3. <b>Analyse des études géologiques existantes, les rapports d'exploration antérieurs et les données disponibles sur les indices miniers et minéraux en vue de la production de la carte thématique nationale des gîtes miniers et minéraux.</b></li> </ol> </li> <li>2. Engagement des parties prenantes :             <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Organisation des réunions avec les communautés locales pour les informer du projet et recueillir leurs préoccupations et suggestions</li> </ol> </li> <li>3. <b>Vérification et validation de terrain :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. <b>Vérification et validation des données géoscientifiques ayant conduit à la réalisation de la carte nationale des indices des minéraux</b></li> <li>1.2. <b>Forages de vérification sur les cibles prioritaires et validation des résultats par les géologues et les experts en exploration sur le terrain.</b></li> </ol> </li> <li>4. Production cartographique :             <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. Utilisation des outils SIG pour intégrer les données géologiques, géophysiques et géochimiques/création de carte interactive et détaillée des gîtes miniers et minéraux.</li> <li>4.2. Utilisation des logiciels de modélisation géologique pour créer des modèles 3D des gîtes miniers (Geosoft Oasis Montaj pour générer des modèles des gîtes), permettant une meilleure visualisation et compréhension des ressources/utilisation de l'IA (algorithmes de machine learning) pour prédire les zones à fort potentiel.</li> </ol> </li> </ol>	<p><i>Une carte nationale des gîtes des minéraux du Tchad est élaborée et diffusée, permettant une meilleure connaissance du potentiel extractif, une planification stratégique des investissements et une valorisation efficace des ressources minérales du pays.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>riches en minéraux, ce qui est essentiel pour la planification des activités d'exploration.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La valorisation du potentiel minier : l'élaboration d'une carte des gîtes des minéraux vise à recenser de manière précise les ressources minérales identifiées ou présumées. Elle facilitera ainsi une meilleure connaissance des substances utiles présentes (or, uranium, fer, manganèse, bauxite, terres rares, etc.) et contribuera à leur valorisation optimale.</li> <li>▪ Un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics : la carte des gîtes des minéraux constitue un outil stratégique pour les décideurs publics dans la planification du développement du secteur extractif. Elle facilitera :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La délimitation des zones d'intérêt minier ;</li> <li>○ L'organisation rationnelle des permis d'exploration et d'exploitation ;</li> <li>○ L'orientation des investissements miniers ;</li> <li>○ La définition des priorités de recherche géologique.</li> </ul> </li> <li>▪ L'élaboration de la carte des gîtes des minéraux est le socle incontournable pour :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Équilibrer l'exploitation minière et la protection écologique ;</li> <li>○ Garantir une redistribution équitable des revenus via des mécanismes transparents (ITIE).</li> </ul> </li> <li>▪ Attraction des Investissements permet :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La visibilité pour les investisseurs : une carte détaillée des gîtes miniers peut attirer des investisseurs étrangers et locaux en fournissant des informations claires sur les opportunités d'exploitation.</li> <li>○ La facilitation des Partenariats : Elle peut également faciliter la création de partenariats entre le gouvernement et des entreprises privées, stimulant ainsi le développement du secteur minier.</li> </ul> </li> <li>▪ Leviers économiques et de développement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Attraction des investissements : seulement 30% du territoire est cartographié précisément, créant un « handicap géologique » qui dissuade les investisseurs. Une carte exhaustive des gîtes miniers permettrait (i) d'identifier des gisements potentiels (or, uranium, lithium, terres rares, etc.) et (ii) ; d'attirer des investissements privés d'ici 2030.</li> <li>○ Une carte des gîtes des minéraux bien documentée et scientifiquement fondée renforce la transparence et la crédibilité du secteur minier tchadien vis-à-vis des investisseurs. Elle constitue un outil de promotion</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4.3. Elaboration de la carte thématique nationale des gîtes miniers et minéraux qui mettent en évidence les différents aspects (la distribution des ressources, les infrastructures existantes, et les zones sensibles sur le plan environnemental).</li> <li>4.4. Standardisation de la carte thématique nationale des gîtes miniers et minéraux aux normes INSPIRE pour l'interopérabilité internationale.</li> <li>5. Diffusion et sensibilisation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>5.1. Publication des résultats de l'étude et de la carte thématique nationale des gîtes miniers et minéraux dans des rapports accessibles aux parties prenantes, y compris les investisseurs et les communautés locales.</li> <li>5.2. Organisation des ateliers et des séminaires pour sensibiliser les acteurs du secteur minier et les décideurs aux résultats de l'étude et à l'importance de la gestion durable des ressources.</li> </ul> </li> <li>6. Mise à jour et suivi :             <ul style="list-style-type: none"> <li>6.1. Elaboration du plan de suivi et d'évaluation pour mettre à jour la carte thématique nationale des gîtes des minéraux en fonction des nouvelles découvertes et des changements dans l'environnement réglementaire ou économique.</li> <li>6.2. Mise à jour de la carte thématique nationale des gîtes miniers et minéraux.</li> </ul> </li> <li>7. Elaboration de manuel d'interprétation de la carte thématique nationale des gîtes des minéraux à destination des investisseurs et des communautés.</li> </ul>	

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>minière à présenter lors des salons, forums et plateformes internationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Optimisation fiscale : combattre les fuites de revenus (ex. : 97% de l'or produit artisanalement échappe au contrôle de l'État), en canalisant l'exploitation vers des sites régulés.</li> <li>▪ Planification et gestion Durable des Ressources :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gestion durable : la carte des gîtes des minéraux permet de planifier l'exploitation des ressources de manière durable, en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux.</li> <li>○ Évaluation des risques : elle aide à identifier les risques associés à l'exploitation minière dans certaines zones, permettant ainsi de prendre des mesures d'atténuation appropriées.</li> <li>○ Prévention des conflits et dégradations : (i) zonage minier pour éviter les exploitations anarchiques (ex. : usage du mercure contaminant 20 000 ha de terres) et (ii) protection des zones sensibles (bassin du lac Tchad, aires protégées) en les excluant de l'exploitation.</li> <li>○ Transition énergétique : identification des gisements de minerais critiques (lithium, cuivre) essentiels pour les technologies vertes, alignée sur la demande mondiale (+500% d'ici 2050).</li> </ul> </li> <li>▪ Réduction des risques géologiques et environnementaux : en cartographiant les zones riches en ressources minérales, il est possible d'anticiper les impacts potentiels sur l'environnement et d'intégrer des mesures de gestion durable dans la planification du développement minier.</li> <li>▪ Sensibilisation des communautés locales :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Information des communautés : la carte peut être utilisée pour informer les communautés locales sur les ressources minérales présentes dans leur région, ce qui peut favoriser leur engagement dans les projets miniers.</li> <li>○ Évaluation des impacts sociaux : elle permet d'identifier les communautés qui pourraient être affectées par l'exploitation minière et de planifier des mesures d'atténuation.</li> </ul> </li> <li>▪ Renforcement des capacités nationales : la production de cette carte contribuera au renforcement des compétences nationales en matière de géologie appliquée, de géomatique et de gestion de bases de données géoscientifiques, tout en mettant à niveau les infrastructures de recherche géologique.</li> </ul>		

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribution à l'aménagement du territoire : la carte des gîtes miniers permettra d'intégrer la dimension minière dans les politiques nationales d'aménagement du territoire, de développement local et de planification régionale.</li> <li>▪ Souveraineté et sécurité nationale :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contrôle des ressources stratégiques : (i) lutte contre le trafic illicite (seulement 6,9% de l'or exporté légalement en 2021) et (ii) sécurisation des zones frontalières (ex. : Tibesti) via une cartographie précise, réduisant les tensions avec les groupes armés.</li> <li>○ Planification territoriale : démarcation claire des concessions pour résoudre 50% des litiges fonciers liés à l'orpaillage sauvage.</li> </ul> </li> <li>▪ Amélioration de la Gouvernance et de la Réglementation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cadre réglementaire : la carte peut servir de référence pour l'élaboration de politiques et de réglementations concernant l'exploitation minière, favorisant une gestion responsable des ressources.</li> <li>○ Transparence et responsabilité : en rendant les informations accessibles, la carte contribue à la transparence dans le secteur minier, renforçant la confiance des parties prenantes.</li> </ul> </li> <li>▪ Renforcement des capacités locales :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation et sensibilisation : l'élaboration de la carte peut inclure des programmes de formation pour les géologues et les techniciens locaux, renforçant ainsi les capacités humaines dans le secteur.</li> <li>○ Création d'emplois : le développement du secteur minier, soutenu par la carte, peut générer des emplois directs et indirects pour les populations locales.</li> </ul> </li> <li>▪ Coopération internationale et régionale :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partenariats de recherche : l'élaboration de la carte peut favoriser des collaborations avec des institutions internationales et régionales, permettant le partage de connaissances et de technologies.</li> <li>○ Participation à des projets régionaux : elle peut également ouvrir la voie à des projets régionaux d'exploration et de développement minier, renforçant la coopération entre les pays voisins.</li> </ul> </li> <li>▪ Innovation et développement technologique :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Adoption de nouvelles technologies : la recherche et l'élaboration de la carte peuvent encourager l'adoption de technologies modernes pour l'exploration et l'exploitation minière, améliorant ainsi l'efficacité et la durabilité des opérations.</li> </ul> </li> </ul>		

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche et développement : elle peut également stimuler des initiatives de recherche et développement dans le secteur minier, favorisant l'innovation.</li> </ul>		

Source : Equipe de consultants

### 6. Axe d'intervention stratégique 6 : Promotion du potentiel minier du Tchad

Tableau 66 : Axe d'intervention stratégique 6. Promotion du potentiel minier du Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>La promotion du potentiel minier est un levier stratégique indispensable pour stimuler le développement économique durable, attirer les investissements directs étrangers (IDE) et renforcer la souveraineté nationale sur les ressources naturelles.</p> <p>Le sous-sol du Tchad est encore largement méconnu et inexploité mais riche en ressources minérales constitué notamment (or, uranium, fer, bauxite, tungstène, étain, terres rares, sel, kaolin, calcaires, etc). La promotion permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître les opportunités du sous – sol tchadien</li> <li><b>Révéler au monde</b> les résultats des recherches géologiques et minières réalisées depuis l'indépendance ;</li> <li><b>Identifier et mettre en lumière</b> les zones prometteuses identifiées dans les régions du Tibesti, de l'Ennedi, du Batha, du Guéra, du Mayo-Kebbi et du Borkou.</li> <li><b>Mettre</b> en valeur des efforts institutionnels et réglementaires :</li> <li>Capitaliser sur les avancées en montrant ce que le pays offre.</li> <li>Valoriser les ressources naturelles peu connues et inexploitées :</li> <li>Faire connaître la richesse et la diversité du potentiel géologique du pays ;</li> <li>Susciter l'intérêt des investisseurs et partenaires techniques ;</li> <li>Identifier les filières à fort potentiel de développement industriel.</li> <li>Diversifier urgemment l'économie dans un pays dépendant du pétrole :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire la vulnérabilité liée aux fluctuations du prix du pétrole ;</li> <li>Créer une nouvelle source de recettes fiscales et d'exportations ;</li> <li>Stimuler l'industrialisation et la transformation locale des matières premières.</li> </ul> </li> <li>L'attraction des investissements et l'accélération de la transformation de l'économie :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Attirer des investissements responsables.</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un portail web minier moderne :             <ol style="list-style-type: none"> <li>Création d'une plateforme numérique « MineralHub Tchad (visualisation interactive des données géologiques, des indices et des gîtes miniers et appels d'offres).</li> <li>Publication de tous les contrats miniers sur une plateforme ouverte, comme l'exige la norme ITIE 2023</li> </ol> </li> <li>Organisation de forums et participation active aux événements internationaux (foires et forums) :             <ol style="list-style-type: none"> <li>Organisation ou co-organisation d'un Forum national du secteur minier (à N'Djaména ou en région).</li> <li>Participation aux salons miniers régionaux et internationaux : Indaba Mining (Afrique du Sud), PDAC (Canada), Africa Down Under (Australie), etc.</li> </ol> </li> <li>Élaboration de documents de promotion ciblés :             <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Production d'un documentaire « Trésors du Tchad » diffusé sur National Geographic, mettant en avant les gîtes et les innovations minières.</b></li> </ol> </li> </ol>	<p><i>La promotion active du potentiel minier tchadien (or, uranium, lithium, etc.) transforme les ressources souterraines en leviers de diversification économique, d'investissements structurants ; le Tchad dispose d'une image attractive et crédible en tant que pays minier, grâce à une politique active de promotion de son potentiel géologique, ce qui entraîne une croissance soutenue des investissements miniers responsables, la diversification des partenaires techniques et financiers, et le développement de projets miniers durables à forte valeur ajoutée nationale.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rendre le Tchad plus attractif dans un environnement concurrentiel en Afrique ;</li> <li>○ Présenter les opportunités minières lors de forums internationaux, foires, ou salons (Mining Indaba, PDAC, etc.) ;</li> <li>○ Renforcer les partenariats avec des bailleurs techniques (PNUD, Banque Mondiale, BAD) pour le financement de l'exploration et du cadastre.</li> <li>○ Attirer des investissements directs étrangers dans la prospection, l'exploration et l'exploitation ;</li> <li>○ Réduire le risque perçu par les investisseurs</li> <li>○ Favoriser des partenariats public-privé bénéfiques pour le pays.</li> <li>▪ Le renforcement de la gouvernance et de la transparence.</li> <li>▪ La promotion active du potentiel minier incite à :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mieux documenter, cartographier et réglementer le secteur ;</li> <li>○ Rendre plus transparentes les conditions d'accès au domaine minier ;</li> <li>○ Promouvoir un cadre fiscal et juridique incitatif, compétitif et durable.</li> </ul> </li> <li>▪ Création d'emplois et développement local :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Relancer le secteur minier</b> à travers une promotion ciblée permet :</li> <li>○ <b>Créer des emplois</b> directs et indirects ;</li> <li>○ <b>Développer</b> des infrastructures (routes, énergie, télécoms) autour des projets ;</li> <li>○ Contribuer à l'essor des économies locales par les retombées socio-économiques.</li> <li>○ <b>Améliorer les recettes publiques</b></li> </ul> </li> <li>▪ L'exploitation du potentiel minier bien encadrée peut devenir une source importante de revenus pour l'État, via :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les taxes, redevances et royalties ;</li> <li>○ Le développement des chaînes de valeur locales (transformation, services, etc.).</li> </ul> </li> <li>▪ Développement local et inclusion sociale :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en avant les retombées économiques locales (emplois, infrastructures, appui aux collectivités).</li> <li>○ Intégrer les communautés dans les processus de décision et les bénéfices.</li> <li>○ Encourager la mise en place de zones économiques minières spéciale.</li> <li>○ Assurer un développement durable <b>et</b> inclusif des territoires</li> </ul> </li> <li>▪ Positionnement géostratégique / coopération régionale et internationale</li> <li>▪ La promotion du potentiel minier permettra au Tchad de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Jouer un rôle stratégique dans le développement de corridors miniers régionaux (<b>avec le Niger, le Cameroun, la Libye, le Soudan, la RCA, le Nigeria, le Soudan du Sud</b>)</li> <li>○ <b>Participer et</b> contribuer à la transition énergétique mondiale via l'exploitation responsable des minerais critiques (terres rares, tungstène, etc.)</li> <li>○ Se positionner sur le marché mondial des matières premières ;</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3.2. Conception des brochures, fiches de prospection, vidéos institutionnelles, promotionnelles.</li> <li>3.3. Rédaction des guides pour les investisseurs : cadre juridique, procédure d'octroi, incitations fiscales, obligations environnementales, etc.</li> <li>4. Déploiement d'une diplomatie économique minière :             <ul style="list-style-type: none"> <li>4.1. Implication des ambassades et services économiques du Tchad à l'étranger dans la promotion du secteur.</li> <li>4.2. Intégration de la promotion minière aux stratégies de coopération bilatérale et multilatérale.</li> <li>4.3. Convention de collaboration avec des chambres de commerce, institutions financières et agences de développement.</li> </ul> </li> <li>5. Elaboration et mise en œuvre du plan de campagne médiatique internationale.</li> </ul>	

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participer à la transition énergétique mondiale grâce à l'exploitation des minéraux critiques ;</li> <li>○ Renforcer sa coopération avec les institutions et les marchés internationaux.</li> </ul>		

Source : Equipe de consultants

### 7. Axe d'intervention stratégique 7 : Stimulation de la production minière durable au Tchad

Tableau 67 : Axe d'intervention stratégique 7. Stimulation de la production minière durable au Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La stimulation de la production minière durable au Tchad est essentielle pour maximiser les bénéfices économiques tout en minimisant les impacts environnementaux et sociaux.</li> <li>▪ Elle nécessite également une approche intégrée qui combine réglementation, l'innovation, l'engagement des parties prenantes et la responsabilité sociale.</li> <li>▪ En adoptant et en mettant en œuvre des actions stratégiques, le Tchad peut maximiser les bénéfices économiques de l'exploitation minière tout en protégeant l'environnement et en soutenant le développement des communautés locales. Cela contribuera à un avenir où les ressources minérales sont exploitées de manière responsable et durable, favorisant ainsi le développement économique et social du pays.</li> <li>▪ La nécessité d'adopter les orientations stratégiques proposées au Tchad ; la nécessité d'un engagement fort de la part du Gouvernement, des entreprises minières et des communautés locales.</li> <li>▪ La nécessité d'adopter une approche intégrée et collaborative, permet au Tchad de développer une industrie minière qui non seulement contribue à la croissance économique, mais aussi protège l'environnement et améliore le bien-être des populations locales. Cela permettra de garantir que les ressources minérales du pays sont exploitées de manière responsable et durable, au bénéfice des générations futures.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promotion de technologies durables (techniques d'extractions écologiques, méthodes de traitement écologique, etc.) :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Promotion des techniques d'extraction écologiques pour réduire l'impact sur la surface et minimiser la déforestation et l'érosion.</li> <li>1.2. Promotion des énergies renouvelables par le lancement des projets pilotes d'énergie solaire, hydroélectrique, biomasse ou éolienne pour alimenter les opérations minières, réduisant ainsi la dépendance aux générateurs diesel et aux centrales thermiques</li> </ol> </li> <li>2. Engagement des communautés locales :             <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Organisation des consultations communautaires</li> <li>2.2. Etablissement des structures consultatives communautaires pour renforcer la représentation locale et favoriser une prise de décision inclusive.</li> <li>2.3. Etablissement des conventions de collaboration avec les communautés pour développer des projets d'infrastructure (routes, écoles, centres de santé) financés par les revenus miniers.</li> </ol> </li> <li>3. Formation et renforcement des capacités des communautés locales :             <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Développement d'initiatives de renforcement des capacités pour préparer les communautés locales à occuper des emplois qualifiés et durables dans l'industrie minière dans le cadre de la promotion du contenu local.</li> <li>3.2. Organisation des ateliers pour informer les communautés sur les impacts de l'exploitation minière et les pratiques durables.</li> </ol> </li> <li>4. Suivi et évaluation des impacts :             <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. Etablissement des mesures obligatoires de publication des rapports annuels par les entreprises minières sur leurs performances en matière de durabilité.</li> <li>4.2. Mise en place des audits environnementaux indépendants pour évaluer la conformité des opérations minières aux normes de durabilité.</li> </ol> </li> <li>5. Restauration des sites miniers et suivi post – exploitation :             <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Elaboration des mesures de réhabilitation des sites miniers en fin de vie.</li> </ol> </li> <li>6. Responsabilité sociale des entreprises (RSE) :</li> </ol>	<p><i>La promotion active du potentiel minier tchadien (or, uranium, lithium, etc.) transforme les ressources souterraines en leviers de diversification économique, d'investissements structurants, de création d'emplois durables et de souveraineté nationale, tout en garantissant une gestion transparente et écologique. »</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
	6.1. Elaboration des directives politiques de la RSE 6.2. Elaboration de la stratégie nationale et du plan opérationnel de la RSE du secteur minier. 7. Collaboration avec les partenaires internationaux : 7.1. Convention de collaboration avec des ONG internationales pour mettre en œuvre des projets de développement durable dans les communautés minières. 7.2. Participation aux réseaux internationaux pour échanger des meilleures pratiques en matière d'exploitation minière durable. 8. Innovation et recherche : 8.1. Etablissement des partenariats avec des universités pour mener des recherches sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation minière. 8.2. Mise en place de directives obligatoires visant à garantir la réhabilitation durable et la reconversion des sites miniers en fin de vie.	

Source : Equipe de consultants

### 8. Axe d'intervention stratégique 8 : Développement des infrastructures minières durables au Tchad

Tableau 68 : Axe d'intervention stratégique 8. Développement des infrastructures minières durables au Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>Le développement d'infrastructures minières durables est un impératif économique (attractivité, croissance, emplois), écologique (réduction CO2), et sécuritaire (désenclavement), aligné sur la stratégie nationale de diversification et des ODD.</p> <p>Le développement des infrastructures minières durable se repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les leviers Économiques et Sociaux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'attraction des investissements : des infrastructures minières modernes (routes, énergie, logistique) sont essentielles pour réduire les coûts opérationnels de 30 à 40%, rendant les projets miniers plus rentables et attirer des investisseurs majeurs potentiels d'ici 2035.</li> <li>○ La création d'emplois locaux : la construction et la maintenance des infrastructures génèrent des emplois directs et indirects, priorisant les compétences locales.</li> <li>○ Le développement local : les territoires sont impactés par l'activités minières au plan économique, social, environnemental et la création des richesses.</li> </ul> </li> <li>▪ La durabilité Environnementale :</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Transport et Connectivité :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Construction des routes dédiées aux activités minières : corridors miniers multimodaux sécurisés et efficaces (Tibesti-N'Djaména et Ennedi-Abéché) et l'utilisation des géomembranes biodégradables.</li> <li>1.2. Construction de nouveaux aéroports.</li> </ol> </li> <li>2. Énergie verte pour les sites miniers :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Construction des centrales solaires hybrides.</li> <li>3.2. Construction des barrages hydroélectriques.</li> <li>3.3. Construction des centrales à biomasse pour la production de l'énergie électrique.</li> </ol> </li> <li>3. Gestion durable de l'eau :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Construction des systèmes d'approvisionnement en eau en circuit fermé.</li> </ol> </li> <li>4. Développement des infrastructures de stockage et de transport des produits miniers.</li> <li>5. Traitement local et économie circulaire :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Construction des usines de concentration sur les sites miniers.</li> <li>5.2. Transformation des déchets miniers.</li> </ol> </li> </ol>	<p><i>Le Tchad dispose d'infrastructures minières modernes, résilientes et écologiquement durables, favorisant l'exploitation, la transformation locale et l'exportation compétitive des ressources minérales, tout en stimulant le développement territorial et l'attractivité des investissements.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La réduction de l’empreinte écologique : électrification solaire des sites miniers pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>.</li> <li>○ Les systèmes de gestion des eaux usées pour prévenir la contamination des nappes phréatiques.</li> <li>○ La gestion durable des déchets miniers.</li> <li>○ La réhabilitation des sites en fin de vie.</li> <li>▪ La sécurité et l’efficacité opérationnelle :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le désenclavement des zones minières : la construction de routes pour sécuriser l’accès au Tibesti et à l’Ennedi, réduisant les conflits liés au transport informel.</li> <li>○ Les plateformes logistiques multimodales pour optimiser l’exportation des minerais.</li> <li>○ Les activités des entreprises minières sont facilitées et la rentabilité optimisée par l’approvisionnement en énergie propre, des systèmes d’approvisionnement en eau durable et de télécommunication fiables et durables.</li> </ul> </li> <li>▪ L’alignement sur les objectifs nationaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La stratégie Tchad 2030 : les infrastructures minières durables soutiennent la diversification économique.</li> <li>○ La transition énergétique : l’intégration d’énergies renouvelables dans les mines pour répondre aux normes internationales (ex : IRMA).</li> </ul> </li> <li>▪ Retour sur Investissement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La rentabilité à long terme : chaque dollar investi dans des infrastructures durables génère au moins quatre plus en retours via l’augmentation de la productivité minière et la réduction des coûts sanitaires (pollution évitée).</li> <li>○ Des infrastructures minières durables ne sont pas un coût, mais un socle pour une richesse pérenne.</li> </ul> </li> </ul>	<p>6. Réhabilitation écologique systématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6.1. Décontamination progressive des zones affectées par le mercure.</li> <li>6.2. Création de la Plateforme « Chad Mine Track » pour surveiller en temps réel l’état des infrastructures, la consommation en énergie et en eau, les émissions de Gaz à effet de serre (GES), notamment le CO<sub>2</sub>.</li> </ul>	

Source : Equipe de consultants

7. **Axe d'intervention stratégique 9. Développement des chaînes de valeur minières au Tchad**

Tableau 69 : Axe d'intervention stratégique 7. Développement des chaînes de valeur minières au Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>Le développement des chaînes de valeur minières au Tchad représente une opportunité transformative pour l'économie nationale, combinant la diversification économique, la création d'emplois et l'intégration régionale. Une stratégie essentielle pour maximiser les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux liés à l'exploitation des ressources minérales.</p>	<p>1. Structuration des chaînes de valeur minière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.1. Elaboration de la cartographie des chaînes de valeur afin d'identifier les maillons faibles, de visualiser les leviers d'amélioration et de guider les actions d'optimisation.</li> <li>1.2. Intégration des chaînes de valeur minières les plans de développement régional et national.</li> </ul>	<p><i>Le développement des chaînes de valeur minières au Tchad permet la maximisation de retombées économiques, sociales et environnementales du secteur minier à travers une structuration cohérente et durable de ses différentes étapes, de</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>Cela nécessite l'adoption d'une approche intégrée qui favorise la durabilité, la transparence et l'engagement des parties prenantes, pour permettre la transformation du secteur minier tchadien en un moteur de développement durable et inclusif d'une part et un engagement fort de la part du gouvernement, des entreprises et des communautés locales pour travailler ensemble vers un avenir prospère d'autre part.</p> <p>Quelques justifications clés pour soutenir cette initiative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification économique, réduction de la dépendance pétrolière et maximisation des retombées économiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La diversification économique : le développement des nouveaux secteurs productifs.</li> <li>○ L'intégration de l'orpaillage artisanal : la formalisation de l'orpaillage dans les filières formelles.</li> <li>○ La création d'emplois : le développement des chaînes de valeurs minières peut générer des milliers d'emplois directs et indirects, contribuant ainsi à la réduction du chômage et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, favoriser l'autonomisation des femmes actrices clés des activités minières annexes (commerce, services, etc.), résorber le chômage des jeunes ruraux et des « cadets sociaux (les personnes exclues de l'accès à la terre)</li> <li>○ La transformation de l'EMAPE informelle en un secteur structuré, intégrant les communautés locales.</li> <li>○ L'augmentation des revenus : en développant des activités à valeur ajoutée, comme le traitement et la transformation des minéraux, le Tchad peut augmenter ses revenus fiscaux et diversifier ses sources de revenus.</li> <li>○ Intégration aux marchés régionaux et mondiaux : la capitalisation sur la position géographique du Tchad au cœur de l'Afrique pour exporter les minerais bruts ou semi - transformés vers les pays côtiers (Nigeria, Cameroun, Lybie, Soudan), attirer les investissements dans la transformation locale, développer les infrastructures pour le commerce régional.</li> </ul> </li> <li>▪ Renforcement de l'industrie locale : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le soutien aux PME : le développement des chaînes de valeurs peut favoriser la création et la croissance de petites et moyennes entreprises (PME) locales, qui peuvent fournir des services et des produits aux entreprises minières.</li> <li>○ Le transfert de compétences : en intégrant des entreprises locales dans les chaînes de valeur, il y a un potentiel de transfert de compétences et de technologies, renforçant ainsi les capacités locales.</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Formalisation et gouvernance inclusive du secteur artisanal : <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Déploiement d'un mécanisme national de certification et de traçabilité des minerais issus de l'artisanat minier au Tchad, en s'inspirant des standards internationaux (OCDE, ITIE), pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement, renforcer la transparence et limiter les flux liés aux économies criminelles ou armées.</li> <li>2.2. Constitution de comités de gestion équitable, associant les chefferies traditionnelles, les coopératives minières et les représentantes des femmes, pour assurer une redistribution inclusive et équilibrée des ressources générées.</li> </ol> </li> <li>3. Développement de l'industrie de transformation locale et des Infrastructures intégrées : <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Construction des unités de raffinage de l'or et d'autres minerais, des unités de transformation des « minéraux de développement » (pierres, sable, etc.) près des zones minières, réduisant ainsi l'exportation de matières bruts.</li> <li>3.2. Promotion du contenu local dans les chaînes de valeur (main d'œuvre qualifiée, intrants, services).</li> </ol> </li> <li>4. Engagement des communautés locales : <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. Implication des communautés locales dans le processus de développement des chaînes de valeurs, en recueillant leurs préoccupations et en intégrant leurs besoins.</li> <li>4.2. Mise en place des mécanismes pour assurer un partage équitable des bénéfices générés par l'exploitation minière avec les communautés locales.</li> </ol> </li> <li>5. Intégration aux chaînes de valeur régionales et globales : <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Négociation des partenariats avec des acteurs majeurs de la transition énergétique (ex : fabricants de batteries pour le lithium/cobalt) garantissant des débouchés stables.</li> <li>5.2. Création des zones franches frontalières (ex : avec le Cameroun) pour la transformation primaire des minerais, attirant ainsi des investisseurs internationaux.</li> <li>5.3. Implémentation du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour l'accès aux marchés responsables, notamment européens</li> </ol> </li> <li>6. Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation : <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1. Elaboration de référentiels de performance adaptés aux chaînes de valeur minières industrielles et artisanales, afin d'évaluer leur efficacité, leur traçabilité et leur impact socio-économique.</li> </ol> </li> <li>7. Innovation environnementale et sociale : <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1. Mise en place d'un cadre réglementaire strict interdisant l'usage du mercure dans les activités d'orpaillage,</li> </ol> </li> </ol>	<p><i>l'exploration à la transformation locale et à la commercialisation.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification économique :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La réduction de la dépendance aux matières premières : en développant des chaînes de valeurs, le Tchad peut diversifier son économie et réduire sa dépendance à l'égard des exportations de matières premières brutes, ce qui le rend moins vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières.</li> <li>○ Le développement de secteurs connexes : le développement des chaînes de valeurs peut stimuler d'autres secteurs économiques, tels que la construction, les transports, et les services, créant ainsi un effet multiplicateur sur l'économie.</li> <li>○ Le financement du développement agricoles et synergies intersectorielles : les revenus miniers peuvent soutenir l'agriculture, secteur vital au Tchad ; des fonds miniers dédiés pourraient financer des infrastructures rurales (routes, marchés, etc.) renforçant ainsi les chaînes de valeur agro-pastorales existantes.</li> </ul> </li> <li>▪ Amélioration de la durabilité environnementale :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les pratiques minières responsables : en intégrant des normes de durabilité dans les chaînes de valeurs, le Tchad peut promouvoir des pratiques minières responsables qui minimisent l'impact environnemental et favorisent la réhabilitation des sites miniers.</li> <li>○ L'utilisation efficace des ressources : le développement de chaînes de valeurs peut encourager une utilisation plus efficace des ressources, réduisant ainsi le gaspillage et favorisant la durabilité à long terme.</li> <li>○ Le contrôle des pratiques de production : l'interdiction du mercure, réhabilitation des sites, et renforcement des normes sanitaires, amélioration des systèmes de traçabilité pour assurer la légalité des minerais, etc</li> </ul> </li> <li>▪ Renforcement de la gouvernance et de la transparence :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une meilleure gestion des ressources : le développement des chaînes de valeurs peut contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles, en favorisant la transparence et la responsabilité dans l'exploitation minière.</li> <li>○ L'engagement des parties prenantes : en impliquant les communautés locales et d'autres parties prenantes dans le développement des chaînes de valeurs, le Tchad peut renforcer la gouvernance et favoriser un développement inclusif.</li> </ul> </li> <li>▪ Amélioration des conditions de vie des communautés locales :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le partage des bénéfices : le développement des chaînes de valeurs peut permettre un meilleur partage des</li> </ul> </li> </ul>	<p>accompagné de dispositifs de contrôle et de formation à des méthodes alternatives écologiquement viables.</p> <p>7.2. Développement du plan de recyclage des déchets miniers (ex : réutilisation des résidus pour la construction) avec l'appui de programmes OCDE.</p> <p>7.3. Mise en place de programmes structurés de formation professionnelle à destination des femmes et des jeunes, axés sur les métiers de la bijouterie artisanale, la gestion coopérative et l'entrepreneuriat minier, en partenariat avec les centres de formation spécialisés, les ministères sectoriels et les organisations féminines dans une logique de participation inclusive aux chaînes de valeur minières durables.</p> <p>8. Promotion de la durabilité et de la responsabilité sociale :</p> <p>8.1. Adoption des standards ESG internationaux dans l'ensemble des processus de la chaîne de valeur minière (<b>exploration, exploitation, transformation, commercialisation</b>) à travers des référentiels réglementaires, des mécanismes de contrôle et des dispositifs de reporting obligatoires, afin d'assurer une exploitation responsable, durable et conforme aux exigences des marchés mondiaux.</p> <p>8.2. Développement de dispositifs intégrés de prévention du travail des enfants dans les sites miniers, combinant actions communautaires, appui éducatif et partenariats avec les acteurs locaux pour assurer une protection effective de l'enfance.</p> <p>8.3. Mise en œuvre d'un système national de certification et traçabilité en temps réels des flux miniers, incluant des registres numériques, blockchain, plateformes mobiles, des codes QR sécurisés et des audits indépendants, couvrant à la fois les filières artisanales et industrielles, avec des standards différenciés selon l'échelle d'exploitation, afin de renforcer la transparence, d'assurer l'intégrité des chaînes d'approvisionnement et l'accès aux marchés formels.</p>	

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>bénéfices avec les communautés locales, contribuant ainsi à leur développement socio-économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les projets de développement communautaire : les revenus générés par les chaînes de valeurs peuvent être réinvestis dans des projets d'infrastructure, d'éducation et de santé, améliorant ainsi la qualité de vie des populations locales.</li> <li>▪ Attraction d'investissements étrangers :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La confiance des investisseurs : un secteur minier bien structuré et transparent, avec des chaînes de valeurs développées, peut attirer des investissements étrangers, stimulant ainsi la croissance économique.</li> <li>○ Les partenariats public-privé : le développement des chaînes de valeurs peut faciliter la création de partenariats public-privé, permettant de mobiliser des ressources et des expertises pour le développement du secteur.</li> </ul> </li> <li>▪ Innovation et recherche :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'encouragement à l'innovation : le développement des chaînes de valeurs peut stimuler l'innovation dans le secteur minier, en encourageant la recherche et le développement de nouvelles technologies et méthodes d'exploitation.</li> <li>○ La collaboration avec des universités : les chaînes de valeurs peuvent favoriser des collaborations avec des institutions académiques pour la recherche sur les ressources minérales et les pratiques durables.</li> </ul> </li> </ul>		

Source : Equipe de consultants

### 10. Axe d'intervention stratégique 10 : Evaluation de la mise en œuvre de la politique de développement du secteur minier du Tchad

Tableau 70 : Axe d'intervention stratégique 10. Evaluation de la mise en œuvre de la politique de développement du secteur minier du Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>L'évaluation systématique de la Politique minière nationale tchadienne est un impératif pour garantir un développement équilibré, respectueux des droits humains et environnementaux, économiquement <b>et socialement</b> viable. Elle doit s'appuyer sur des données fiables, une participation inclusive des parties prenantes (y compris les autochtones), et des mécanismes de redevabilité clairs.</p> <p>En somme, l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de développement du secteur minier au Tchad est essentielle pour garantir</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élaboration d'un cadre d'évaluation :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Mise en place d'un système intelligent de pilotage stratégique basé sur des objectifs clairs et des indicateurs dynamiques, permettant un ajustement agile de la Politique minière nationale, autour des enjeux clés du secteur (exploitation responsable, transformation locale, inclusion), en fonction des résultats et du contexte.</li> <li>1.2. Elaboration d'un cadre opérationnel d'évaluation définissant précisément les approches méthodologiques, les</li> </ol> </li> </ol>	<p><i>La mise en œuvre de la politique de développement du secteur minier tchadien est régulièrement évaluée, permettant d'identifier les progrès, les contraintes et d'ajuster les actions pour une gouvernance plus efficace et un impact accru sur le développement national.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>que les objectifs de développement économique, social et environnemental sont atteints. Elle permet d'assurer la transparence, la responsabilité et l'engagement des parties prenantes, tout en favorisant une exploitation durable et bénéfique des ressources minérales du pays.</p> <p>Quelques justifications clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesure de l'efficacité et de l'impact : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'évaluation des résultats : l'évaluation permet de mesurer l'efficacité des politiques mises en place et d'analyser si les objectifs initiaux ont été atteints. Cela inclut l'impact sur la croissance économique, la création d'emplois et le développement des infrastructures.</li> <li>○ L'identification des bonnes pratiques : en évaluant les résultats, il est possible d'identifier les pratiques qui fonctionnent bien et celles qui nécessitent des ajustements.</li> <li>○ La protection des droits des communautés et peuples autochtones : l'exploitation minière affecte souvent les populations locales, dont les droits fonciers et culturels sont fragilisés par des projets extractifs. Une évaluation permet de vérifier la conformité aux standards internationaux (ex. Charte africaine des droits de l'homme) et l'application de lois comme la Loi n° 5-2011 sur les droits des peuples autochtones.</li> </ul> </li> <li>▪ Amélioration continue des politiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'ajustements nécessaires : l'évaluation fournit des données et des analyses qui peuvent être utilisées pour ajuster et améliorer les politiques en cours. Cela permet de répondre aux défis émergents et d'optimiser les ressources.</li> <li>○ L'adaptation aux changements : le secteur minier est dynamique et soumis à des fluctuations économiques, environnementales et sociales. Une évaluation régulière permet d'adapter les politiques aux nouvelles réalités.</li> <li>○ L'alignement sur les objectifs de développement nationaux et internationaux : le Tchad doit s'assurer que sa Politique minière nationale nationale s'intègre aux stratégies globales (ex. Agenda 2063 de l'UA ou ODD de l'ONU). Une évaluation permet de corriger les déséquilibres, comme la priorisation des investissements étrangers au détriment des besoins locaux.</li> </ul> </li> <li>▪ Transparence et responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le renforcement de la confiance : une évaluation transparente des politiques renforce la confiance des parties prenantes, y compris des investisseurs, des communautés locales et de la société civile. Cela favorise un climat d'investissement positif.</li> </ul> </li> </ul>	<p>outils de collecte et d'analyse, ainsi que les ressources humaines, financières et institutionnelles mobilisées pour assurer un suivi agile et itératif des actions et ajuster la Politique minière nationale en fonction des résultats obtenus dans une perspective d'amélioration continue de performance.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.3. Mise en œuvre de dispositifs institutionnalisés de participation communautaire dans les processus d'évaluation, avec représentation officielle des parties locales, procédures de consultation formalisées et validation participative des résultats.</li> <li>2. Renforcement des capacités institutionnelles : <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Formation ciblée des administrations minières, entreprises extractives et institutions partenaires aux systèmes d'analyse de données et d'évaluation d'impact, afin d'améliorer la gouvernance du secteur et l'efficacité opérationnelle.</li> <li>2.2. Evaluation du renforcement des compétences des institutions clés (SONEMIC, DGG, DGM et autres directions des ministères techniques) en gestion de données et suivi des indicateurs.</li> </ol> </li> <li>3. Évaluation des cadres législatifs et réglementaires : <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Audit normatif du cadre minier en vigueur, afin de garantir son alignement avec les principes de développement durable, les droits des communautés locales et les standards internationaux relatifs à l'équité, à la gestion environnementale et à la transparence de la gouvernance minière.</li> <li>3.2. Evaluation institutionnelle des dispositifs de partage des bénéfices existants, à travers une analyse comparative des cadres en vigueur et une étude de leur impact réel sur les communautés locales, en s'inspirant des pratiques internationales (ex. Australie, Canada).</li> </ol> </li> <li>4. Evaluation des conventions conclues avec les pays voisins, les partenaires techniques et financiers et leurs impacts sur le secteur minier tchadien.</li> <li>5. Transparence et gouvernance : <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Evaluation des mécanismes de redevabilité à travers l'implication de la société civile et des médias dans le suivi des revenus miniers (initiatives type ITIE).</li> </ol> </li> <li>6. Études prospectives et innovation : <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1. Evaluation et anticipation des impacts de la fermeture des mines sur les économies locales.</li> <li>6.2. Evaluation de l'intégration des énergies renouvelables dans les opérations minières réalisées</li> </ol> </li> </ol>	

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La responsabilité des acteurs : l'évaluation permet de rendre compte des actions entreprises par les autorités et les entreprises, garantissant ainsi une meilleure gouvernance et une utilisation responsable des ressources.</li> <li>▪ Engagement des parties prenantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'inclusion des communautés : l'évaluation peut inclure des consultations avec les communautés locales et <b>les</b> parties prenantes, garantissant que leurs voix et préoccupations sont prises en compte dans le développement du secteur <b>minier</b>.</li> <li>○ Le renforcement des partenariats : en impliquant divers acteurs dans le processus d'évaluation, il est possible de renforcer les partenariats public-privé et d'encourager la collaboration.</li> </ul> </li> <li>▪ Soutien à la durabilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La préservation environnementale <b>et la</b> durabilité : les impacts écologiques (déforestation, pollution) doivent être évalués pour aligner le secteur minier sur les engagements climatiques du Tchad. Des outils comme les études d'impact environnemental (EIE) sont critiques, mais leur application effective reste à vérifier.</li> <li>○ L'évaluation des impacts environnementaux et sociaux : l'évaluation permet d'analyser les impacts environnementaux et sociaux des activités minières, garantissant que les politiques favorisent une exploitation durable des ressources.</li> <li>○ La promotion de la responsabilité sociale : en évaluant les initiatives de responsabilité sociale des entreprises, il est possible de s'assurer qu'elles répondent aux besoins des communautés locales et contribuent au développement durable.</li> </ul> </li> <li>▪ Attraction d'Investissements : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La clarté et prévisibilité : une Politique minière nationale bien évaluée et ajustée est plus susceptible d'attirer des investissements étrangers, car elle démontre un engagement envers la transparence, la durabilité et la bonne gouvernance.</li> <li>○ Le renforcement de la gouvernance et de la transparence : le Tchad cherche à améliorer la gestion du secteur via des institutions comme la SONEMIC, mais <b>les</b> risques de corruption et d'opacité persistent. L'évaluation permet d'identifier les lacunes dans la mise en œuvre des réformes, comme la traçabilité des revenus miniers ou la lutte contre l'exploitation illégale.</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Consultation des parties prenantes : <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1. Evaluation de la mise en œuvre de dispositifs institutionnalisés de participation communautaire dans les processus d'évaluation, avec représentation officielle des parties locales, procédures de consultation formalisées et validation participative des résultats.</li> </ol> </li> <li>8. Intégration des leçons apprises : <ol style="list-style-type: none"> <li>8.1. Formalisation des processus de retour d'expérience à travers des dispositifs institutionnalisés de documentation, d'analyse et de diffusion des enseignements tirés des évaluations, en vue d'alimenter les futures politiques publiques et outils de planification du secteur minier.</li> </ol> </li> <li>9. Evaluation des impacts de durabilité (Environnementaux et Socio-économiques) : <ol style="list-style-type: none"> <li>9.1. Mise en œuvre d'un processus rigoureux d'évaluation des impacts écologiques et sociaux des opérations minières afin de garantir le respect des principes de durabilité, la protection des écosystèmes et le bien-être des communautés locales</li> <li>9.2. Rédaction de rapports d'impact sectoriels visant à évaluer l'empreinte de la Politique minière nationale sur les communautés d'accueil, les écosystèmes locaux et les performances industrielles, afin de guider les décisions d'investissement responsable</li> <li>9.3. Intégration systématique d'un cadre ESG sectoriel standardisé, tel que le référentiel Towards Sustainable Mining (TSM) de l'Association Minière du Canada ou équivalents pour auditer la conformité des entreprises aux meilleures pratiques minières, renforcer leur crédibilité auprès des investisseurs et assurer un alignement avec les attentes des marchés mondiaux.</li> </ol> </li> <li>10. Renforcement de la gouvernance et de la responsabilité : <ol style="list-style-type: none"> <li>10.1. Audit systématique des mécanismes de responsabilité sectorielle, afin de garantir que les compagnies minières respectent les exigences de conformité imposées par les cadres légaux, les conventions minières et les politiques de développement sectoriel.</li> </ol> </li> <li>11. Évaluation des cadres législatifs et réglementaires : <ol style="list-style-type: none"> <li>11.1. Audit normatif du cadre minier en vigueur, afin de garantir son alignement avec les principes de développement durable, les droits des communautés locales et les standards internationaux relatifs à l'équité, à la gestion environnementale et à la transparence de la gouvernance minière.</li> </ol> </li> <li>12. Analyse des impacts socio-économiques :</li> </ol>	

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La réduction des risques : l'évaluation permet d'identifier et de gérer les risques associés au secteur minier, ce qui peut rassurer les investisseurs potentiels.</li> <li>▪ Renforcement des capacités institutionnelles :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le développement des compétences : l'évaluation peut mettre en lumière les besoins en formation et en renforcement des capacités au sein des institutions gouvernementales et des entreprises, contribuant ainsi à une meilleure gestion du secteur.</li> <li>○ L'amélioration des processus : en identifiant les lacunes dans les processus de mise en œuvre, l'évaluation peut aider à améliorer l'efficacité administrative et opérationnelle.</li> </ul> </li> </ul>	<p>12.1. Analyse systématique des effets concrets des projets miniers sur les conditions de vie des populations rurales, notamment en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, ainsi qu'à la création d'activités génératrices de revenus durables.</p> <p>13. Transparence et gouvernance :            13.1. Soutien au développement d'initiatives médiatiques et citoyennes d'analyse et de publication des données sur les paiements, les contrats et les recettes minières, dans une logique de transparence, d'équité et de lutte contre la corruption.</p>	

Source : Equipe de consultants

### 3.2.4. ORIENTATION STRATEGIQUE 4. MOBILISATION DES FINANCEMENTS DIVERSIFIES ET DURABLES POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER DU TCHAD

Tableau 71 : Orientation stratégique 4. Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad

Objectif stratégique 1	Résultat stratégique 1	Axe d'intervention
<p><b>Mobiliser des financements durables et diversifiés afin de renforcer les capacités nationales, financer les infrastructures, soutenir la recherche géologique et attirer les investissements dans l'exploration et l'exploitation minière, dans une perspective de développement durable et de création de valeur pour le Tchad.</b></p>	<p>Des mécanismes de financement innovants, diversifiés et durables sont opérationnels et permettent de soutenir efficacement les priorités du développement du secteur minier, notamment la recherche géologique, les infrastructures, la gouvernance, et la promotion des investissements.</p>	<p>1. Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier tchadien</p>

Source : Equipe de consultants

L'orientation stratégique 3 relative à la « Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad » comporte un (1) axe d'intervention stratégique et trois (03) actions prioritaires comme suit :

#### 11. Axe d'intervention stratégique 11 : Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad

Tableau 72 : Axe d'intervention stratégique 11. Mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<p>Sans investissements miniers structurants, le Tchad reste assis sur un trésor invisible, tandis que sa population sombre dans la précarité.</p> <p>La mobilisation de financements diversifiés et durables pour le secteur minier tchadien est essentielle pour soutenir le développement de l'industrie minière tout en garantissant la durabilité économique, sociale et environnementale.</p> <p>Il y a donc nécessité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroître l'investissement dans la recherche géologique.</li> <li>▪ Structurer une gouvernance minière moderne et transparente</li> <li>▪ Renforcer la résilience économique et sociale via le secteur minier.</li> <li>▪ Accélérer l'industrialisation par l'exploitation durable des ressources.</li> </ul> <p>Cette nécessité repose sur plusieurs facteurs clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement du développement minier est crucial pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Briser la dépendance au pétrole ;</li> <li>○ Stabiliser les régions fragiles (ex. : Tibesti) ;</li> </ul> </li> <li>▪ Valorisation du potentiel minier inexploité : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La cartographie géologique du Tchad reste incomplète. Moins de 30 % du territoire a été couvert par des travaux d'exploration systématique.</li> <li>○ Un financement adéquat permettra l'élaboration de cartes géoscientifiques de haute précision, la réalisation d'études géophysiques et géochimiques, et l'identification des gisements à fort potentiel économique.</li> </ul> </li> <li>▪ Amélioration de la gouvernance, la transparence et du climat d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La mobilisation de financements diversifiés permettra de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour garantir la transparence dans l'utilisation des fonds et des ressources.</li> <li>○ Des financements pour des initiatives de gouvernance renforceront les mécanismes de lutte contre la corruption dans le secteur minier.</li> <li>○ L'attractivité du Tchad pour les investisseurs miniers est freinée par l'insuffisance d'infrastructures, le manque de données fiables et un cadre institutionnel encore perfectible.</li> <li>○ Le financement permettra : la modernisation du cadastre minier, la numérisation des archives géologiques, la simplification des procédures administratives, et le renforcement de la gouvernance du secteur.</li> </ul> </li> <li>▪ Renforcement des capacités nationales : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le développement du secteur nécessite une main-d'œuvre qualifiée, des institutions fortes et un système de contrôle efficace.</li> <li>○ Les financements visent à : former les cadres techniques, les géologues, les ingénieurs miniers, les juristes, les économistes miniers, <b>les opérateurs économiques du secteur minier</b>, équiper les laboratoires nationaux d'analyse, et instaurer un dispositif de suivi environnemental, social et fiscal des projets miniers.</li> </ul> </li> <li>▪ Développement local et retombées socio-économiques directes :</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse du contexte financier et des besoins : <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Evaluation des mécanismes de financement actuellement disponibles, incluant les ressources budgétaires nationales, les appuis budgétaires extérieurs, les fonds fiduciaires et les instruments de financement climatique.</li> </ol> </li> <li>2. <b>Identification</b> des sources potentielles de financement : <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Identification ciblée des partenaires techniques et financiers engagés dans le financement, l'assistance technique ou la coopération sectorielle.</li> <li>2.2. Cartographie des instruments financiers innovants mobilisables pour le secteur minier, incluant les fonds climat, les dispositifs de compensation carbone et les partenariats public-privé structurants.</li> <li>2.3. Analyse comparative des exigences d'accès, des procédures d'instruction et des conditions d'éligibilité associées aux mécanismes de financement nationaux et internationaux.</li> </ol> </li> <li>3. Financement : <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. <b>Création et mise en place du Fonds Souverain Minier pour la Transformation Économique (FSM-TE)</b></li> <li>3.2. Mobilisation des financements internationaux</li> <li>3.3. <b>Promotion de Partenariat-Public-Privé privé (PPP)</b></li> <li>3.4. Mise en place système de suivi-évaluation du FSM-TE</li> </ol> </li> </ol>	<p><i>Des mécanismes efficaces de mobilisation de financements diversifiés et durables sont mis en place, garantissant les ressources nécessaires au développement, à la modernisation et à la transformation inclusive du secteur minier tchadien.</i></p>

Justification stratégique	Action prioritaire à mener	Résultat stratégique spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ En mobilisant des financements pour des projets variés, le Tchad pourra diversifier son économie et réduire sa dépendance à l'égard des ressources naturelles.</li> <li>○ Les financements permettront de développer des programmes de partage des bénéfices avec les communautés locales, contribuant à leur développement socio-économique.</li> <li>○ Les ressources financières pourront être utilisées pour financer des projets d'infrastructure, d'éducation et de santé dans les communautés touchées par l'exploitation minière.</li> <li>○ Les projets miniers bien encadrés peuvent générer : des emplois directs et indirects, des recettes fiscales et parafiscales, et des infrastructures de base (routes, énergie, eau).</li> <li>○ Un financement stratégique permettrait d'intégrer le contenu local, les obligations de responsabilité sociétale, et la promotion de chaînes de valeur autour des ressources minières (transformation locale, sous-traitance nationale, etc.).</li> <li>▪ Enjeux environnementaux et sécuritaires :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pollution incontrôlée : l'orpaillage artisanal utilise du mercure, contaminant 20 000 ha de terres et menaçant la santé de 500 000 personnes. Un financement structuré permettrait : d'imposer des technologies propres (ex. : lixiviation) ; de réhabiliter les sites dégradés.</li> </ul> </li> <li>▪ Retour sur investissement élevé :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Attraction de capitaux privés : chaque dollar investi dans génère 27\$ d'investissements miniers (modèle Banque Mondiale). Les projets validés pourraient attirer 500 M\$ d'ici 2030.</li> <li>○ Optimisation fiscale : la formalisation du secteur réduirait les fuites de revenus (+483 kg d'or exporté légalement/an), générant 45 M\$/an de recettes supplémentaires.</li> </ul> </li> <li>▪ Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les financements permettront de soutenir des initiatives de développement durable, garantissant que les ressources minérales sont exploitées de manière responsable et bénéfique pour les générations futures.</li> <li>○ L'exploitation minière responsable peut contribuer à : la lutte contre la pauvreté (ODD 1), l'industrialisation inclusive et durable (ODD 9), et l'accroissement des revenus de l'État pour financer les secteurs sociaux (éducation, santé, ODD 3 et 4).</li> </ul> </li> <li>▪ Respect des engagements internationaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Tchad est engagé dans plusieurs initiatives internationales (ITIE, Vision Minière Africaine, ODD).</li> <li>○ Le financement du secteur minier permet de respecter ses obligations en matière de transparence, de bonne gouvernance et de développement durable.</li> </ul> </li> </ul>		

Source : Equipe de consultants



**STRATÉGIE DE  
MISE EN ŒUVRE  
ET MÉCANISME DE  
FINANCEMENT**

## 4. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET MECANISME DE FINANCEMENT

La mise en œuvre de la Politique minière nationale et du Plan Stratégique de Développement du secteur minier du Tchad incombe prioritairement au Gouvernement. Ce dernier doit traduire une volonté politique forte à travers l'affectation des ressources nécessaires et des facilités institutionnelles et juridiques permettant la mise en œuvre diligente et compétente des actions.

Le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers procureront les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Politique minière nationale et du plan stratégique de développement du secteur minier. Une partie de ces ressources viendra du financement du PND, notamment dans les volets consacrés au développement économique et une diversification industrielle.

### 4.1. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

#### 4.1.1 PRINCIPES ET ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du PM-PSDSM du Tchad incombe prioritairement aux administrations sectorielles concernées, chacune selon un cahier de charges précis. Ces administrations travailleront en liaison avec les partenaires techniques et financiers, **le secteur privé et les organisations non gouvernementales et professionnelles, les communautés locales et les conseils provinciaux.**

Pour mener à bien la mise en œuvre du PM-PSDSM, il est nécessaire :

- D'impliquer tous les acteurs, en particulier au niveau provincial
- De doter le Comité de pilotage d'une Charte définissant ses responsabilités et les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action ;
- Qu'une volonté politique forte se traduise par l'affectation des ressources nécessaires et des facilités institutionnelles et juridiques permettant la mise en œuvre diligente et compétente des actions.
- **Que** l'Etat tchadien et ses partenaires techniques et financiers **procurent** les ressources nécessaires à la mise en œuvre de LA PM-PSDSM.

En effet, la mise en œuvre du plan stratégique de développement minier au Tchad nécessite l'implication de divers acteurs, chacun jouant un rôle spécifique dans le processus.

#### 1. **Institutions gouvernementales :**

- La Présidence de la République et la Primature. La définition de l'orientation générale du secteur minier dans le cadre global du développement national.
- Le ministère en charge des mines et de la géologie. Responsable de la formulation et de la mise en œuvre des politiques minières, de la réglementation et de la supervision des activités minières.
- Le ministère en charge de l'économie et des finances. Responsable de la définition des indicateurs macroéconomiques de financement des projets miniers et la gestion des revenus générés par le secteur.
- Le ministère en charge de l'Environnement. Responsable de politique environnementale et du respect des normes et mesures environnementales ainsi que la promotion de la durabilité.
- Conseils provinciaux. Impliqués dans la gestion des ressources naturelles au niveau local et dans la prise de décisions concernant les projets miniers.

#### 2. **Entreprises minières :**

- Les compagnies Minières. Acteurs clés dans l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources minérales. Elles doivent respecter les réglementations et contribuer au développement local.
- Les mines à petite échelle et artisanales. Impliquées dans la production semi-industrielle et artisanale.
- Les petites et moyennes entreprises (PME). Fournisseurs de services et de matériaux aux grandes et petites entreprises minières.

#### 3. **Institutions de recherche et universités :**

- Les instituts de recherche. Contribuent à la recherche géologique, à l'innovation technologique et à l'évaluation des ressources.
- Les universités. S'occupent de la formation des futurs professionnels du secteur minier et participation à des projets de recherche appliquée.

**4. Organisations Non Gouvernementales (ONG) :**

- Les ONG Environnementales. Elles veillent à ce que les activités minières respectent les normes environnementales et sociales, et défendent les droits des communautés locales.
- Les ONG de Développement. Elles travaillent à l'amélioration des conditions de vie des communautés affectées par les projets miniers.

**5. Communautés Locales :**

- Les populations Locales. Celles qui sont directement affectées par les activités minières, elles doivent être impliquées dans le processus de prise de décision et bénéficier des retombées économiques.
- Les groupes de défense des droits. Les représentants des intérêts des communautés et veillent à ce que leurs droits soient respectés.

**6. Investisseurs et financiers :**

- Les investisseurs privés. Ceux qui apportent des capitaux pour le développement de projets miniers.
- Les institutions financières. Les fournissent des financements et des conseils sur les meilleures pratiques en matière d'investissement dans le secteur minier.

**7. Organisations internationales :**

- Les institutions de développement (Banque Mondiale, FMI, etc.). Ceux qui fournissent un soutien technique et financier pour le développement du secteur minier.
- Les organisations Régionales. Comme l'Union Africaine ou la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), qui peuvent jouer un rôle dans la coordination et le soutien des initiatives régionales.

**8. Experts et consultants :**

- Les consultants en mines et Géologie et autres métiers connexes. Les fournisseurs des conseils techniques et stratégiques pour l'exploration et l'exploitation des ressources.
- Les experts en développement durable. Ceux qui aident à intégrer des pratiques durables dans les projets miniers.

La mise en œuvre du plan stratégique de développement minier au Tchad nécessite une approche collaborative impliquant tous ces acteurs. Une coordination efficace entre le gouvernement, les entreprises, les communautés locales, les ONG et d'autres parties prenantes est essentielle pour garantir que le développement minier soit durable, inclusif et bénéfique pour l'ensemble de la société.

La transparence, la communication et l'engagement des parties prenantes sont également cruciaux pour le succès de cette initiative.

#### **4.1.2 MECANISMES DE COORDINATION MECANISME NATIONAL DE COORDINATION MINIER (MECONAM-TCHAD)**

Le secteur minier tchadien souffre aujourd'hui d'une fragmentation majeure des interventions qui limite drastiquement son potentiel de développement.

Cette fragmentation se manifeste par des duplications d'efforts entre bailleurs de fonds, des conflits de compétences entre ministères, une faible communication entre l'État et le secteur privé, et une marginalisation des communautés locales dans les processus décisionnels. Les conséquences sont tangibles : retards dans l'exécution des projets, surcoûts, conflits sociaux récurrents, et sous-optimisation des investissements.

Face à ces défis, le Tchad a besoin d'un mécanisme cohérent qui transcende les approches traditionnelles de coordination sectorielle.

Notre proposition du Mécanisme Intégré de Coordination Multi-Acteurs (MICMA) répond à cette urgence en créant une architecture institutionnelle innovante, des processus de gouvernance participative, et des outils technologiques de dernière génération pour synchroniser l'ensemble des interventions du secteur minier.

**1. Conseil National de Pilotage du Secteur Minier (CNPSM)**

Le CNPSM serait l'organe de gouvernance stratégique du secteur minier au Tchad. Il est présidé par le Premier ministre ou le ministre en charge des mines et de la géologie.

Il regroupe des représentants de haut niveau des ministères clés (Mines, Finances, Environnement, Infrastructures, Formation professionnelle), les délégués du gouvernement dans les provinces minières, le secteur privé minier, les partenaires techniques et financiers (PTF), la société civile et les communautés minières.

▪ **Fonctions principales :**

- Définir les orientations nationales du secteur minier
- Arbitrer les conflits interinstitutionnels
- Valider les réformes et projets majeurs.

**2. Secrétariat Technique Permanent (STP-Mines)**

Le STP-Mines est le bras technique et administratif du mécanisme, basé au ministère des Mines avec une autonomie fonctionnelle.

▪ **Tâches principales :**

- Suivi des projets minières (cadastre, permis, fiscalité)
- Animation des plateformes de dialogue
- Centralisation et diffusion des données pour la transparence.

**3. Plateformes Thématiques Multi-acteurs**

Ces groupes de travail sont permanents et organisés par domaine stratégique :

- Gouvernance & Légalité : transparence, suivi ITIE, lutte contre la corruption
- Environnement & RSE : normes environnementales, responsabilité sociétale
- Formation & Emploi Local : contenus locaux, insertion des jeunes
- Infrastructures & PPP : coordination logistique et projets structurants.

**4. Cadre de Dialogue Sectoriel Minier (CDSM)**

Le CDSM est une rencontre annuelle nationale regroupant tous les acteurs du secteur minier. Il permet de dresser le bilan de l'année, formuler des recommandations stratégiques et débattre publiquement des enjeux du secteur.

**5. Système Intégré d'Information Minier (SIIM-Tchad)**

La plateforme numérique centralisant toutes les données du secteur : données géologiques, permis minières, flux financiers, engagements RSE, projets communautaires. Accessible à tous pour renforcer la transparence.

**6. Accord Cadre de Partenariat Public-Privé Minier (ACPPM)**

Accord formalisé définissant clairement les rôles, obligations et mécanismes de redevabilité entre l'État, les entreprises minières et les communautés locales.

**7. Mécanisme de Suivi & Évaluation Participatif**

Dispositif de pilotage basé sur un tableau de bord semestriel intégrant des indicateurs clés : emploi local, paiements versés, impacts environnementaux, projets sociaux. L'évaluation est conjointe (État, société civile, experts). Les rapports sont publics.

**8. Cadre Juridique et Institutionnel**

Le MECONAM-TCHAD doit être intégré dans le Code minier révisé ou faire l'objet d'une loi spécifique. Ce cadre précise les responsabilités de chaque acteur et les sanctions en cas de non-respect des obligations.

En somme, le Mécanisme National de Coordination Minier (MECONAM-TCHAD) propose un modèle robuste, inclusif et modernisé pour assurer une gouvernance partagée du secteur minier. Il permet :

- Une meilleure lisibilité des rôles.
- Une gestion transparente des ressources.
- Une prise de décision concertée.
- Un alignement des actions avec les priorités nationales et locales.

## Schéma Organisationnel du MECONAM-TCHAD

### Conseil National de Pilotage du Secteur Minier (CNPSM)

*Premier Ministre / Ministre des Mines*

*Ministères clés, secteur privé, société civile, PTF*



**Secrétariat Technique Permanent (STP-Mines)**

*Suivi projets, dialogue, transparence*



**Plateformes Thématiques Multi-acteurs**

*Gouvernance & Légalité | Environnement & RSE | Emploi Local | Infrastructures & PPP*



**Cadre de Dialogue Sectoriel Minier (CDSM)**

*Réunion annuelle multi-acteurs*



**Système Intégré d'Information Minier (SIIM-Tchad)**

*Plateforme numérique centralisée*



**Accord Cadre de Partenariat Public-Privé Minier (ACPPM)**

*Rôles – Obligations – Redevabilité*



**Suivi & Évaluation Participatif**

*Indicateurs – Évaluation conjointe – Rapports publics*

### 4.1.3 INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Les principaux instruments sont :

- Un plan d'actions prioritaires. Il dégage les actions prioritaires reposant sur (i) la complémentarité aux actions en cours, (ii) la valeur ajoutée des actions spécifiques PREV et (iii) l'avantage à accorder aux actions définies par les provinces. Il peut être décliné en programmes figurant dans un portefeuille PM-PSDSM.
- Une stratégie de communication. Celle-ci doit être élaborée pour une diffusion large à tous les acteurs dans une optique d'appropriation.
- Le rapport annuel « état de la PREV », produit par la coordination. Le rapport qui est rendu public doit traiter des avancées, des contraintes et des recommandations.
- Le rapport de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre. Sur la base de TDR partagés avec tous les acteurs, il est produit par une expertise externe.
- Le rapport de l'évaluation finale du PA. Sur la base de TDR partagés avec tous les acteurs, il est produit par une expertise externe.
- Les outils d'audit technique et financiers seront produits.

Dans la mesure où il est envisagé de produire des plans d'action pour les provinces, il est retenu que chaque province produise un rapport annuel de mise en œuvre.

### 4.1.4 RISQUES PREVISIBLES ET MESURES D'ATTENUATION

Les principaux risques identifiés dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de développement minier au Tchad, sont classés en deux catégories, notamment ceux liés au contexte et ceux liés à la complexité de la problématique du développement durable pour le Tchad.

L'identification des risques et la prise de mesures de mitigation est transversale aux activités programmées au cours de la période d'exécution du plan d'action opérationnel, notamment dans les objectifs stratégiques.

- **Le risque principal serait la dispersion des actions** : devant apporter le développement durable du secteur minier du Tchad, provenant des acteurs n'ayant pas le désir de partager ce qu'ils font aux autres

acteurs. Dans ce sens la rétention des informations et des données pertinentes serait un facteur de régression du développement du secteur minier au Tchad.

- **L'absence d'un comité de concertation inclusif et opérationnel** : au plan national, pourrait annihiler les efforts des uns et des autres qui devraient, dans un cadre de partage productif, mutualiser les diverses ressources mobilisées et mobilisables pour le développement soutenu et durable du secteur minier au Tchad.
- **La faiblesse dans l'origination des projets et des programmes d'exploration minière** : la faiblesse du pays à mobiliser les investissements étrangers, le manque d'infrastructures, etc., sont des facteurs limitants au développement du secteur minier.
- **Le retard dans la mobilisation des ressources financières et humaines** : le risque de retard dans la mobilisation des ressources est un défi majeur pour le Tchad qui dépend plus des partenaires au développement pour financer les projets stratégiques.
- **Les risques sécuritaire et politique** : l'instabilité politique et les changements de gouvernement peuvent affecter la continuité et la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur minier. Les politiques économiques et fiscales peuvent également changer, impactant les priorités de développement du secteur minier au Tchad.
- **Les événements climatiques et sanitaires** : le changement climatique a des conséquences sur développement du secteur minier, en raison des risques physiques qu'il entraîne, tels que les événements météorologiques extrêmes, mais aussi des risques de transition, comme l'incertitude liée au passage vers un développement soutenu et durable du secteur minier.
- **Les risques économiques** : les fluctuations économiques mondiales ou régionales peuvent entraîner une baisse de la demande de financement, affectant la viabilité des projets présentés par le gouvernement, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales et même le secteur privé.

En prenant en compte ces risques et en adoptant une approche proactive des mesures de mitigation efficaces, la stratégie de développement du secteur minier aura de meilleures chances de succès dans la réalisation de ses objectifs à l'horizon temporelle 2035.

**Tableau 73 : Risques prévisibles et mesures d'atténuation**

Risques	Probabilité	Incidence potentielle sur la stratégie	Mesures d'atténuation
<b>1. Contexte</b>			
<i>Dégradation de l'environnement sécuritaire, politique et économique dans les zones d'intervention ; Instabilité politique et changement institutionnel</i>	<b>ÉLEVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Affectation de la continuité et la mise en œuvre des actions du plan d'action opérationnel : retards d'exécution, coûts additionnels, etc.</li> <li>▪ Baisse de la mobilisation de financement ;</li> <li>▪ Viabilité des projets financés par les bailleurs ;</li> <li>▪ Suivi et contrôle qualité des activités : baisse des capitaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaborer la cartographie des risques ;</li> <li>▪ Mettre en place un système d'alerte sécuritaire précoce et efficace ;</li> <li>▪ Adopter une approche de gestion par délégation ;</li> <li>▪ Concentrer les actions dans les zones à faible risque sécuritaire ;</li> <li>▪ Suivre de près l'évolution des conditions économiques et politiques pour adapter le plan d'action opérationnel en conséquence ;</li> <li>▪ Réaliser des analyses de risques approfondies avant de mobiliser les financements et même de financer des projets ;</li> <li>▪ Diversifier le portefeuille de projets pour répartir les risques ;</li> <li>▪ Renforcer la capacité de suivi et d'évaluation des projets financés ;</li> </ul>
<i>Evènements climatiques et sanitaires extrêmes : sécheresses, inondations, épidémies, pandémie, etc.</i>	<b>MODÈRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ralentissement de la croissance économique ;</li> <li>▪ Érosion de la sécurité financière et économique ;</li> <li>▪ Baisse de la mobilisation de financement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaborer la cartographie des risques et aléas climatiques ;</li> <li>▪ Mettre en place une structure et des modalités appropriées de gestion des risques dans une perspective de stabilité financière ;</li> <li>▪ Evaluer l'exposition aux risques climatiques qui vise à permettre une allocation avisée et optimale des financements dédiés au développement du secteur minier du Tchad ;</li> </ul>

Risques	Probabilité	Incidence potentielle sur la stratégie	Mesures d'atténuation
			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recourir aux différents fonds d'assurance climatique ;</li> <li>▪ Développer des outils de mesure et d'évaluation des risques dans la perspective de la mise en œuvre de tests de résistance au risque de changement climatique ;</li> <li>▪ Intégrer progressivement les risques climatiques auxquels le développement du secteur minier est exposé au-delà de la seule dimension RSE ;</li> <li>▪ Identifier les canaux macroéconomiques et financiers par lesquels les risques climatiques pourraient affecter le développement du secteur minier du Tchad ;</li> </ul>
<b>2. Programmatique</b>			
<i>Faiblesse dans la gouvernance</i>	<b>ÉLEVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retard dans la prise des décisions, notamment l'adoption de la politique et de la stratégie ;</li> <li>▪ Retard dans l'élaboration ou l'amélioration des textes légaux devant régir le secteur minier ;</li> <li>▪ Pesanteur sur la mise en œuvre de la stratégie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter dans les meilleurs délais la politique et la stratégie de développement du secteur minier du Tchad ;</li> <li>▪ Mettre en place et opérationnaliser le comité de concertation ;</li> <li>▪ Etc.</li> </ul>
<i>Retard dans la mobilisation des ressources financières et humaines additionnelles et manque de projets bancables et aussi un manque de renforcement de capacité dans le processus</i>	<b>ÉLEVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réputation et viabilité financière ;</li> <li>▪ Faible exécution de stratégie de développement du secteur ;</li> <li>▪ Faible fonctionnement de l'économie nationale ;</li> <li>▪ Incapacité de réaliser les documents de base bancables et pertinents devant mobiliser les investisseurs et les financements dédiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chercher des financements et cofinancement auprès des partenaires financiers ou auprès des Etats partenaires ;</li> <li>▪ Amplifier la fonction de cartographie et d'évaluation du potentiel minéral du Tchad et orienter la fonction communication vers les potentiels partenaires et coopérer davantage avec les institutions d'appui et d'accompagnement des promoteurs de projets et de financement ;</li> <li>▪ Recourir aux partenaires fiables et aux apporteurs des capitaux frais ;</li> <li>▪ Mettre l'accent sur la mise en place de mécanismes d'amélioration continue pour optimiser et accélérer les processus de mobilisation des ressources ;</li> <li>▪ Explorer activement de nouvelles sources de financement et diversifier les partenariats afin de renforcer le positionnement et de garantir la capacité à réaliser le développement du secteur minier de manière durable ;</li> <li>▪ Travailler en étroite collaboration avec les partenaires techniques pour renforcer la coordination et la communication, afin de réduire les délais et d'anticiper les défis potentiels ;</li> <li>▪ Apprécier l'opportunité de recourir temporairement à des consultants locaux compétents.</li> </ul>

Source : Equipe des Consultants

## 4.1.5 DESCRIPTION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

La stratégie de développement du secteur minier a pour objectif d'assurer au Tchad un développement durable. Pour ce faire, le suivi-évaluation prendra en compte toutes les parties prenantes et assurera la mesure de performance dans l'exécution vers les cibles, puis appliquera une analyse de la qualité des changements induits en prenant les feedbacks des acteurs.

Le système de suivi-évaluation est orienté vers les changements et impacts structurels et se fonde sur la vision de la politique de développement du secteur minier, dont le focus est « *A l'horizon 2035, le Tchad, conscient de ses potentiels géologiques, s'aligne sur les principes de la Vision Minière Africaine (VMA), transforme le secteur minier en levier de développement durable, d'industrialisation et d'inclusion socio-économique et se positionne en carrefour minier d'excellence en Afrique centrale* ».

Il assure le monitoring des actions prioritaires et apprécie les progrès et la qualité du changement induit dans les systèmes globaux dans lesquels sont imbriqués l'action.

Entre autres modèle, le PDCA<sup>6</sup> est pris en compte pour mieux intégrer l'esprit de la planification des actions afin d'opposer une appréciation conséquente.



Figure 3 : Cycle des actions du suivi - évaluation

### 4.1.5.1. Planification

La planification est une étape importante dans le système de suivi-évaluation et de la réussite de la Stratégie de développement du secteur minier du Tchad. Elle permettra d'actualiser, de préciser les actions identifiées et de réviser les niveaux d'implication des parties prenantes. Elle permettra à travers un **Programme de Travail et Budget Annuels (PTBA)** clair, d'affecter des coûts des différentes activités par extrants, résultats clés et axes stratégiques.

La planification peut être actualisée en fonction des recommandations du suivi, mais elle reste une des références clés. Appliquée à la Stratégie 2025 – 2035, l'étape de planification consistera à examiner, actualiser toutes les actions inscrites, compléter le PTBA avec les activités intermédiaires, le comprendre, clarifier les rôles et les tâches de chaque acteur, préciser les périodes et affecter les coûts actualisés aux activités.

Le principe de subsidiarité et de participation des acteurs est recherché. La vision de la Stratégie 2025 – 2035 doit ressortir dans la planification et les plans annuels doivent être assez indicatifs sur cette vision. Il est évident que la planification sur la période de la mise en œuvre de la Stratégie 2025 – 2035 va s'adapter au contexte, mais elle doit être le plus optimal possible et être en synergie avec les autres interventions.

### 4.1.5.2. Monitoring des actions prioritaires : échéances et résultats escomptés

Le monitoring des actions prioritaires de la Stratégie 2025 – 2035 vise à saisir toutes les activités importantes et les indicateurs de performance en vue de les analyser pour déceler et corriger les erreurs au plus vite et aider le pilotage.

Dans ce sens, il informe en temps réels sur les avancées en termes de réalisations des actions du plan d'actions prioritaires (initial ou actualisé), en lien avec les résultats ou impacts visés pour donner les taux d'exécution des actions et les taux de réalisation des indicateurs de performance.

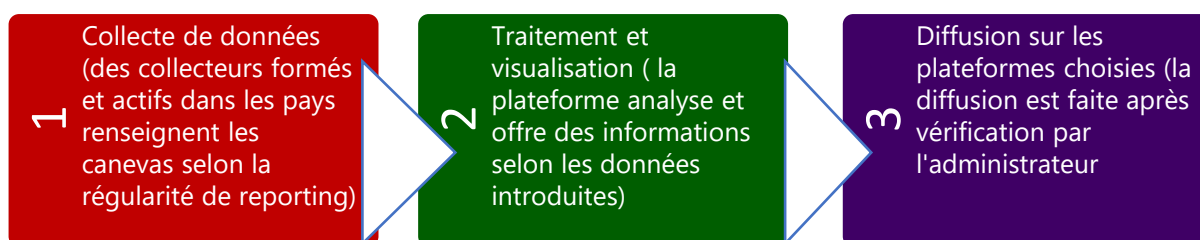
<sup>6</sup> Plan-Do-Check-Act/Adjust (Planifier-Faire-Vérifier-Agir/Adapter), appelé roue de Deming

*Pour être efficace, la régularité du rapportage devra être mensuelle les deux premières années, annuelle et quinquennale.*

Le rapportage se fonde sur les informations issues des activités des parties prenantes de la mise en œuvre de la Stratégie, sur les axes d'intervention retenus.

En effet :

- Les rapports mensuels et annuels de monitoring font le point des actions opérationnelles. Toutefois, le Ministère en charge des mines et de la géologie et les autres partenaires pourraient s'accorder sur une régularité convenable.
- L'information pour être traçable devrait être collectée par un système intégré digital où les collecteurs introduisent des données.



**Figure 4 : Cycle de collecte de l'information et des données**

Source : Equipe de consultants

D'une part, le système de monitoring sera axé sur le suivi des actions envisagées dans le plan d'actions. Les actions inscrites feront l'objet de suivi régulier (**mensuel, trimestriel, semestriel, annuel**) assortis de rapports qui indiquent les évolutions, décrit les processus et énumèrent les difficultés.

Un cadre de résultats à incrémentation automatique ou semi-automatique permettra de générer les informations utiles, à partir des saisies faites par les collecteurs d'informations. Ce cadre sera la référence pour les agendas futurs, pour poursuivre ou réorienter.

Pour assurer une collecte et un traitement rapides et sûrs, les nouvelles technologies de l'information et de la communication pourront être utilisées. Une plateforme de collecte et de traitement rapide permettra d'avoir un accès instantané aux informations et les modes pourront être définis (IVR, SMS, conseiller en ligne, rapports sur site web...).

D'autre part, le suivi sur le terrain sera essentiel dans l'encadrement et la supervision des collecteurs d'information et des données.

### 4.1.5.3. Evaluation

Elle consiste à apprécier l'évolution globale vers l'atteinte des objectifs. On distingue la revue à mi-parcours et l'évaluation finale.

#### ▪ Revue à mi-parcours :

La revue à mi-parcours reste une référence de la bonne exécution de la Stratégie 2025 – 2035 de la Politique de développement du secteur minier du Tchad. Elle consistera à :

- Faire l'évaluation du développement du secteur minier en cours en lien avec l'objectif général stratégique (résultat), en prenant en compte les consommations des financements mobilisés selon le plan de travail. Cette évaluation offrira l'opportunité de renforcer sa démarche ou de prendre en compte des nouvelles réalités dans l'action, de s'orienter vers les résultats, d'accélérer ou non.
- Le jeu des acteurs y est également apprécié : origination de projets et/ou programme, mobilisation de financements dédiés, capacité d'exécution, contribution financière, la durabilité, le contenu local, le développement de la chaîne de valeur minière et des infrastructures, le développement communautaire, l'environnement, le social et la gouvernance (ESG), etc.

La revue est orientée sur l'observation des performances opérationnelles de la Stratégie 2025 – 2035 du développement du secteur minier du Tchad : **actions réalisées, résultats produits, budget consommé, difficultés rencontrées...** mais elle évoque **les changements ou les impacts amorcés.**

Un regard spécifique est également mis sur **le cadre des résultats et les indicateurs transversaux non inscrites** dont le suivi déterminera les champs d’emprises global des actions du plan stratégique. La prise en compte des principes **de gestion sensible au conflit, d’égalité genre et inclusion sociale** sont largement considérées.

Les actions prises sur ces points d’attentions permettront de donner du dynamisme et de mieux orienter les actions pour un meilleur développement du secteur minier du Tchad.

La revue à mi-parcours devra offrir l’opportunité aux acteurs de la mise en œuvre de constater les réactions escomptés (ou autres réactions) qui sont liées à la réalisation effective des activités identifiées et programmées, à la fourniture des résultats à bonne date et à l’adoption d’une grande résilience face aux éventuelles risques (programmatiques et contextuels).

▪ **Evaluation finale et impacts :**

Les impacts sont le but même de la mise en œuvre la Stratégie 2025 – 2035 de la Politique de développement du secteur minier du Tchad. L’évaluation finale a pour but de constater ces changements et d’impacter sur les mécanismes structurels dans lesquels sont imbriqués le (s) problème (s) adressé (s) par tout projet.

L’évaluation (en une étude) consistera à faire une revue globale de la performance de la Stratégie 2025 – 2035 de la Politique de développement du secteur minier du Tchad (**activités, extrants, outputs, financements mobilisés par tous les acteurs, nombre de projets élaborés et réellement réalisés, nombre d’entreprises, nombre de communautés locales impactées, collaboration / coopération des acteurs, gestion des risques et tous les aspects pertinents, etc.**) pour situer sa contribution sur les thématiques.

#### 4.1.5.4. Outils et actions clés du système de suivi-évaluation

La rubrique traite des références dans l’exercice du suivi-évaluation afin de rester orienté sur la mesure des performances opérationnelles et l’appréciation des avancés, en lien avec les évolutions de l’environnement extérieurs pour s’assurer de la pertinence de la stratégie.

▪ **Canevas de suivi des activités :**

Le canevas de suivi des activités assure le monitoring à un niveau plus opérationnel, en respectant les liens entre les actions, les résultats, les responsabilités et les dates de réalisation. Elle assure la limite des pertes d’informations et des données et facilite le rapportage trimestriel et semestriel.

▪ **Matrice des résultats :**

C’est un outil dynamique de suivi des indicateurs de résultats. Après remplissage, il présente les scores et les gaps.

▪ **Moyens pratiques de collecte et de traitement des informations :**

Les outils de collecte mobile et de traitement d’informations sont recommandés en raison de la facilité, la rapidité et la diversité des types d’informations (photos, vidéos, voix, textes).

Entre autres plateformes, Kobotoll box, Akvo, monkey survey pourraient être utilisés.

▪ **Echéances et démarche du suivi – évaluation :**

Les échéances de la démarche du suivi-évaluation sont contenues dans le tableau ci-après :

**Tableau 74 : Echéance de la démarche du suivi - évaluation**

Planification, Suivi et évaluation	Echéances	Démarche
Planification	▪ Début de mise en œuvre de la stratégie (PTBA)	Atelier avec les acteurs
Baseline	▪ Début de mise en œuvre de la stratégie	Etude
Planification	▪ Actualisation de PTBA à l’an II, an III, ...	Atelier
Monitoring des actions	▪ Mensuel, trimestriel, semestriel	Missions
Mesures des impacts	▪ Mi- parcours en 2026	Mission, étude
Evaluation finale	▪ Fin de la mise en œuvre en 2028	Etude

Source : équipe de Consultants

#### 4.1.5.5. Outils de mesure de performance d'effets et d'impact de la stratégie

▪ **Pendant la mise en œuvre des actions prioritaires/activités intermédiaires liées à la stratégie :**  
Pendant la mise en œuvre de la Stratégie 2025 – 2035 de la politique de développement du secteur minier, les outils privilégiés pour la mesure sont orientés essentiellement sur les progrès. Ils portent sur :

- La réalisation des activités intermédiaires ;
- L'atteinte des résultats ;
- La consommation du budget ;
- La mesure des évolutions vers les cibles ;
- Le bilan financier est établi pour toute fin utile.

Tableau 75 : Exemple de canevas de suivi mensuel

Activités	JANVIER				Résultats attendus	Responsables	Autres Partenaires de Mise en Œuvre	Bilan
	S1	S2	S3	S4				
Orientation stratégique 1 stratégique 1								
Axe d'intervention 1								
Résultat 1.								
1.1.1.1.								

Source : Equipe de consultants

Tableau 76 : Exemple de cadre de suivi dynamique

Effets	Résultats	Indicateurs.	Cibles	Valeur de Réf.	Sources de vérif.	Hypothèses	Réalisation.	Scores	Etat/performance	Description.

Source : Equipe de consultants

▪ **Après la mise en œuvre des actions prioritaires liées à la stratégie :**  
A la fin de la mise en œuvre de la Stratégie 2025 – 2035 de la Politique de développement du secteur minier du Tchad, des changements notables qui sont les impacts recherchés, sont attendus sur les différentes orientations et les axes d'intervention stratégiques y associés.

L'évaluation permettra de confirmer ou d'infirmer ces changements, grâce à des outils de collectes, de traitement de données par indicateur tels que (i) les questionnaires et guides d'entretien pour orienter les collectes, (ii) les technologies de la communication (smartphones) pour la collecte, le traitement et la visualisation des informations.

▪ **Dissémination des informations :**  
La communication ou la dissémination des informations et données est une action complémentaire à la production d'informations et des données sur la mise en œuvre de la Stratégie 2025 – 2035 de la Politique de développement du secteur minier du Tchad.

Dans ce sens-là, elle fait partie du système de suivi-évaluation.

▪ **Reporting :**  
L'intérêt du rapportage systématique est qu'il contribue à créer et développer la base de données du projet qui sert de référence pour les besoins de justification ou d'illustration. Il consiste de faire des :

- Rapports d'activités de l'agenda annuel selon le calendrier établi (PTBA) ;
- Compte-rendu de réunion (réunions, visites) ;
- Rapports de mission

▪ **Communication, acteurs et outils privilégiés :**

La communication des informations (rapports, compte-rendu...) permet d'informer tous les acteurs sur la vie de la Stratégie 2025 – 2035 de la Politique de développement du secteur minier du Tchad., les réalisations et les défis. Cette communication se déroulera à travers les cadres suivants :

- Les ateliers de présentation du bilan et de planification avec les acteurs (parties prenantes et cibles de la Stratégie 2025 – 2035) ;
- Les publications des rapports et des succès stories à travers les médias (bulletins d'informations, communication en ateliers, ...).

## 4.2. MECANISME INTEGRE DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT MINIER AU TCHAD

Le mécanisme de financement du développement du secteur minier se fonde sur trois piliers :

### 4.2.1. FINANCEMENT DOMESTIQUE : MOBILISATION STRATEGIQUE DES RESSOURCES NATIONALES

Le Tchad, confronté à une forte dépendance à l'égard des revenus pétroliers, cherche à diversifier son économie en valorisant pleinement le potentiel minier du pays. La mise en œuvre de la Politique minière nationale et du Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier (PSDSM) 2025-2030 constitue à ce titre un levier crucial.

Toutefois, le financement de ces ambitions demeure un défi majeur dans un contexte de ressources publiques limitées, de dette soutenue et de compétition sur les financements extérieurs.

Pour relever ce défi, un mécanisme innovant, ciblé et durable est proposé : la création d'un « **Fonds Souverain Minier pour la Transformation Économique (FSM-TE)** ».

Ce mécanisme vise à canaliser une partie des revenus miniers présents et futurs, notamment issus des permis, redevances et dividendes d'État, dans un instrument financier national dédié exclusivement au développement du secteur minier et à son intégration dans l'économie locale.

L'Objectif du « **FSM-TE** » est de mettre en place un instrument financier spécifique permettant de mobiliser, sécuriser et orienter stratégiquement une partie des revenus actuels et futurs du secteur minier en faveur de la transformation structurelle de l'économie tchadienne.

Les Modalités de fonctionnement du FSM-TE sont :

- **Alimentation du fonds :**
  - Contribution directe des recettes minières (redevances, participations étatiques, pénalités).
  - Contributions volontaires des entreprises minières dans une logique RSE/PPP.
  - Dotation initiale publique ou appui des partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, BAD, UE).
- **Gestion et gouvernance :**
  - Fonds administré de manière indépendante, sous la supervision conjointe du Ministère des Finances, du Ministère des Mines et d'un comité multipartite (secteur privé, société civile, parlement).
  - Adhésion aux principes de transparence (ITIE, audits publics réguliers).
- **Utilisation stratégique des ressources :**
  - Financement des infrastructures minières et logistiques critiques (routes, énergie, laboratoires).
  - Appui aux PME locales de la chaîne de valeur minière.
  - Financement de la formation professionnelle minière et de la recherche géologique.
  - Développement de zones industrielles minières et incitation à la transformation locale.

**L'impact attendu :**

- **Désenclavement** des zones minières et **stimulation de l'investissement privé**.
- **Réduction de la dépendance aux financements extérieurs** via un levier domestique maîtrisé.
- **Transformation structurelle** du secteur par la montée en gamme de l'activité minière.
- Renforcement de la **souveraineté économique** et **réduction de la pauvreté** dans les zones minières.

Le FSM-TE incarne une vision ambitieuse et pragmatique de la gestion des ressources minières. Il offre au Tchad une opportunité unique de transformer un potentiel sous-exploité en moteur de développement inclusif et durable, tout en créant un instrument de confiance pour les partenaires techniques et financiers. Sa mise en place devrait

faire l'objet d'un consensus politique fort et d'une mobilisation nationale autour de la valorisation souveraine du capital minier.

### 4.2.2. AUTRES MECANISMES DE FINANCEMENT DU SECTEUR MINIER

Outre le FSM-TE, le financement du développement du secteur minier tchadien repose sur une combinaison de réformes fiscales, de partenariats techniques, de financements innovants et de l'implication du secteur privé. Les principaux mécanismes identifiés sont :

- **Réformes internes** (cadre fiscal et institutionnel attractif)
- **Mobilisation des financements internationaux** (PTF, mécanismes innovants comme le blended finance et les garanties)
- **Engagement du secteur privé** (PPP, investissements directs, contenu local).

## CONCLUSION

La Politique minière nationale et le Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier (PSDSM) 2025–2035 traduisent la volonté du Tchad de transformer son potentiel minier en un véritable moteur de croissance inclusive, durable et souveraine. Conçus dans un contexte marqué par la dépendance excessive au pétrole, la fragilité macroéconomique et les défis environnementaux, ces instruments constituent une réponse structurée et ambitieuse à l'impératif de diversification économique.

La Politique minière nationale fixe la vision et les orientations stratégiques en s'alignant sur la *Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons* et la *Vision Minière Africaine*. Elle érige la gouvernance transparente, la durabilité environnementale, la valorisation locale et l'inclusion sociale en principes directeurs. Le PSDSM, en tant que bras opérationnel, décline ces orientations en programmes, axes d'intervention et actions concrètes, adossés à des mécanismes de financement diversifiés et innovants. Cette articulation garantit la cohérence entre la vision nationale de long terme et les moyens de sa mise en œuvre.

Les ambitions sont claires : porter la contribution du secteur à 8 % du PIB d'ici 2035, mobiliser près de 500 millions USD d'investissements, générer plus de 50 000 emplois directs et indirects, et réduire significativement l'usage du mercure et les impacts négatifs de l'orpaillage artisanal. À travers la modernisation institutionnelle, le renforcement des capacités humaines et techniques, la cartographie géologique, la construction d'infrastructures minières stratégiques et la promotion du contenu local, le Tchad entend se positionner comme un pôle minier régional d'excellence.

La réussite de ce cadre stratégique repose sur trois conditions majeures : la constance de la volonté politique, la mobilisation effective des ressources financières et techniques, et l'engagement inclusif de toutes les parties prenantes — État, secteur privé, partenaires techniques et financiers, collectivités locales et société civile. Au-delà de l'exploitation des ressources, il s'agit de bâtir une véritable économie minière nationale, intégrée et compétitive, qui améliore les conditions de vie des populations, préserve l'environnement et consolide la résilience économique et sociale du pays.

En définitive, la Politique minière nationale et le PSDSM ne sont pas seulement des instruments sectoriels, mais un levier stratégique pour la transformation structurelle du Tchad, son insertion dans les chaînes de valeur régionales et internationales, et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Ils incarnent l'ambition d'un pays qui, fort de ses ressources et de sa vision, choisit de construire son avenir sur la base d'une gestion responsable, transparente et tournée vers les générations futures.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Banque mondiale. (2023). Rapport diagnostique du secteur minier au Tchad.
2. Mazalto, M. (2008). La réforme du secteur minier en République démocratique du Congo : enjeux de gouvernance et perspectives de reconstruction. Afrique Contemporaine.
3. PanAfGeo. (2023). La mine artisanale en Afrique centrale, du Nord et de l'Est francophones.
4. République de Guinée. (2018). Plan de développement du secteur minier. Ministère des Mines et de la Géologie.
5. République du Mali. (2019). Politique nationale de développement du secteur minier et pétrolier du Mali. Ministère des Mines et du Pétrole.

6. République du Tchad. (1995). Guide de l'investisseur minier au Tchad. Ministère des Mines, de l'Énergie et du Pétrole.
7. République du Tchad. (2017). Politique minière nationale du Tchad. Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie.
8. République du Tchad. (2018). Code minier. Ordonnance n° 004/PR/2018.
9. République du Tchad. (2019). Modalités d'application du code minier de 2018. Décret n° 2087/PR/MPME/2019.
10. République du Tchad. (2021a). Analyse du secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle d'or (EMAPE) au Tchad et suggestions pour une méthodologie nationale d'inventaire initial [Rapport].
11. République du Tchad. (2021b). Décret n° 762/PCMT/PMT/MMG/2021 portant organisation et fonctionnement du Ministère des Mines et de la Géologie
12. République du Tchad. (2021c). Développement d'un plan d'action national pour l'exploitation minière artisanale à petite échelle d'or au Tchad [Rapport].
13. République du Tchad. (2022). Plan directeur d'industrialisation et de diversification économique du Tchad (PDIDE). Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale
14. République du Tchad. (2025). Plan national de développement "Tchad Connexion 2030". Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale.
15. SOFRECO. (2012). Stratégie de développement du secteur géologique et minier du Cameroun.

## ANNEXES

### I. PLAIDOYER AUPRES DU GOUVERNEMENT DU TCHAD

Le secteur minier tchadien représente une opportunité majeure de diversification économique, de création d'emplois et de développement territorial. Dans un contexte de déclin progressif des revenus pétroliers, de pressions budgétaires et de besoins sociaux croissants, la valorisation du potentiel minier national est une priorité stratégique.

Le présent plaidoyer s'adresse au Gouvernement du Tchad afin de promouvoir la mise en œuvre effective, coordonnée et financée de la Politique Minière Nationale et de la Stratégie de Développement Minier 2025–2035.

#### 1.1. OBJECTIFS DU PLAIDOYER

- Obtenir un engagement politique de haut niveau en faveur du secteur minier comme levier de croissance et d'emploi.
- Assurer la mise en œuvre effective des réformes institutionnelles et juridiques prévues par la politique.
- Mobiliser les ressources budgétaires nationales et les partenariats techniques et financiers nécessaires.
- Promouvoir une vision intégrée du développement minier, reliant gouvernance, infrastructures, énergie, environnement et inclusion sociale.
- Faire du MECONAM-Tchad le bras opérationnel du Gouvernement pour la coordination et le suivi du secteur.

#### 1.2. MESSAGES CLES DU PLAIDOYER

- *« Le secteur minier : pilier stratégique de la diversification économique » :*
  - Inscrire le développement minier comme axe prioritaire du Plan National de Développement (PND 2025–2030).
  - Diversifier les recettes publiques au-delà du pétrole et stimuler les industries locales.
- *« La gouvernance et la transparence : conditions essentielles du succès » :*
  - Opérationnaliser le MECONAM-Tchad et le cadastre électronique (SIIM).
  - Publier régulièrement les contrats et revenus via le Portail ITIE-Tchad.
- *L'investissement dans la connaissance géologique : fondement du développement*
  - Financer la cartographie géologique et le Système d'Information Géologique et Minier (SIGM).

- Soutenir la recherche sur les minerais stratégiques et de transition énergétique.
- *« Le développement local et les infrastructures : vecteurs d'équité » :*
  - Opérationnaliser le Fonds Minier de Développement Local (FMDL) dans toutes les communes minières.
  - Investir dans les infrastructures de base : routes, énergie, eau, TIC.
- *« Le capital humain et les capacités nationales : moteur de souveraineté » :*
  - Lancer un Programme national de renforcement des capacités minières (PRCM).
  - Créer un Centre national d'excellence pour les métiers miniers et géologiques.
- *« La durabilité environnementale et énergétique : impératif pour les générations futures » :*
  - Promouvoir l'usage des énergies renouvelables dans les zones minières.
  - Mettre en œuvre une économie circulaire minière et réduire l'usage du mercure.
- *« La coopération régionale et internationale : levier de compétitivité » :*
  - Renforcer la coopération au sein de la CEMAC et de l'Union Africaine.
  - Aligner la politique minière nationale sur la Vision Minière Africaine (VMA).

### 1.3. ATTENTES VIS-A-VIS DU GOUVERNEMENT

- Adopter et publier officiellement la Politique Minière Nationale et sa Stratégie de Développement 2025–2035.
- Allouer un budget annuel dédié à la mise en œuvre de la politique et des études prioritaires.
- Appuyer la mobilisation des ressources extérieures (BAD, Banque Mondiale, PNUD, UE, FMI, Coopération bilatérale).
- Renforcer la coordination intersectorielle (mines, énergie, environnement, finances, infrastructures, enseignement supérieur).
- Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation gouvernemental appuyé par le MECONAM et les partenaires techniques.
- Promouvoir la communication publique et la transparence pour renforcer la confiance et l'adhésion des populations.

### 1.4. CONCLUSION DU PLAIDOYER

Le Gouvernement du Tchad détient un rôle central dans la réussite de la Politique Minière Nationale. Son leadership politique, sa volonté de réforme et sa mobilisation budgétaire seront déterminants pour faire du secteur minier un pilier de diversification économique, un levier de développement local et un modèle de gouvernance durable.

En s'engageant résolument dans cette voie, le Gouvernement posera les fondations d'un Tchad minier fort, moderne et prospère à l'horizon 2035.

## II. PLAIDOYER AUPRES DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF)

Le Tchad s'est engagé dans une dynamique de diversification économique à travers la mise en œuvre de la Politique Minière Nationale et de la Stratégie de Développement du Secteur Minier (2025–2035). Ce secteur, encore émergent, recèle un potentiel géologique considérable (or, uranium, calcaire, lithium, métaux critiques) pouvant devenir un moteur de croissance, de création d'emplois et de développement territorial.

Cependant, pour transformer ce potentiel en leviers concrets de développement durable, le Tchad a besoin d'un appui stratégique, technique et financier de ses partenaires au développement. Ce plaidoyer vise à renforcer le partenariat entre le Gouvernement du Tchad et les PTF autour de la mise en œuvre coordonnée de la politique minière.

### 2.1. OBJECTIFS DU PLAIDOYER

- Mobiliser des appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre de la Politique Minière Nationale.
- Renforcer la coopération stratégique et la coordination entre le Gouvernement et les PTF dans le secteur minier.
- Promouvoir un développement minier durable et inclusif, conforme aux normes internationales (ESG, VMA, ITIE).

- Encourager les investissements responsables dans la transformation locale, les infrastructures et la transition énergétique.
- Soutenir le renforcement des capacités nationales et la production d'études techniques nécessaires à la gouvernance du secteur.

## 2.2. MESSAGES CLES DU PLAIDOYER

- « *Le secteur minier : un levier de diversification et de stabilité macroéconomique* » :
  - Financement de la cartographie géologique nationale et du Système d'Information Géologique et Minier (SIGM).
  - Soutien à la modernisation du cadre fiscal et réglementaire minier.
- « *La gouvernance et la transparence : socle d'un partenariat crédible* » :
  - Assistance technique pour l'opérationnalisation du MECONAM-Tchad et du cadastre minier électronique (SIIM).
  - Soutien institutionnel au Comité interministériel de suivi et au système de reporting ITIE.
- « *Le développement local et les infrastructures minières* » :
  - Financement du Fonds Minier de Développement Local (FMDL) pour des projets communautaires (eau, santé, routes, électrification).
  - Appui aux infrastructures minières intégrées : routes d'accès, corridors logistiques, énergie et télécommunication.
- « *Le capital humain, la recherche et les études* » :
  - Financement du Programme national de renforcement des capacités minières (PRCM).
  - Appui à la création du Centre national d'excellence pour les métiers miniers et géologiques.
- « *La durabilité environnementale et la transition énergétique* » :
  - Financement d'un Fonds Vert Minier pour les technologies propres et la réhabilitation des sites.
  - Programmes pilotes d'intégration des énergies renouvelables (solaire, éolienne) dans les zones minières.
- « *La coopération régionale et l'intégration économique* » :
  - Appui à la mutualisation des infrastructures minières transfrontalières.
  - Renforcement des capacités régionales pour la traçabilité des minerais et la conformité aux standards internationaux.

## 2.3. DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION POUR LES PTF (2025–2035)

Tableau 77 : Domaines prioritaires d'intervention pour les PTF (2025-2035)

Domaine	Type d'appui attendu	Résultats escomptés à 2035
Gouvernance et institutions	Appui à la réforme du Code minier, à la transparence et à la coordination	MECONAM et SIIM opérationnels, cadre institutionnel stable
Connaissance géologique	Financement de la cartographie et du SIGM	70 % du territoire cartographié, base de données publique
Investissements et infrastructures	Financement mixte (dons, prêts, PPP)	Corridors miniers aménagés, énergie renouvelable intégrée
Développement local	Appui budgétaire au FMDL et à la décentralisation minière	100 projets communautaires financés
Renforcement des capacités	Formations, bourses, assistance technique	1 000 cadres et artisans formés
Durabilité environnementale	Financement du Fonds Vert Minier	20 000 ha réhabilités, réduction de 90 % du mercure

## 2.4. ATTENTES DU TCHAD VIS-A-VIS DES PTF

- Accompagner la mise en œuvre de la Politique Minière Nationale par des programmes conjoints (2025–2030).
- Financer les études techniques prioritaires : transformation locale, contenu local, ASM, transition énergétique.
- Appuyer la coordination des PTF autour d'une plateforme unique de dialogue sectoriel.

- Favoriser les approches intégrées liant mines, infrastructures, énergie, climat et emploi.
- Soutenir le renforcement des capacités institutionnelles et la formation technique nationale.
- Assurer la cohérence des interventions avec la Vision Minière Africaine et les Objectifs de Développement Durable (ODD 7, 8, 9, 13 et 15).

## **2.5. CONCLUSION DU PLAIDOYER**

Le Gouvernement du Tchad exprime sa volonté ferme de travailler en partenariat étroit avec les Partenaires Techniques et Financiers pour réussir la transformation du secteur minier. Les PTF sont invités à accompagner le Tchad dans la construction d'un secteur minier durable, transparent et inclusif, moteur de la diversification économique et de la prospérité partagée.

En soutenant cette vision, les partenaires contribueront à faire du secteur minier tchadien un modèle de gouvernance, d'intégration régionale et de croissance verte à l'horizon 2035.

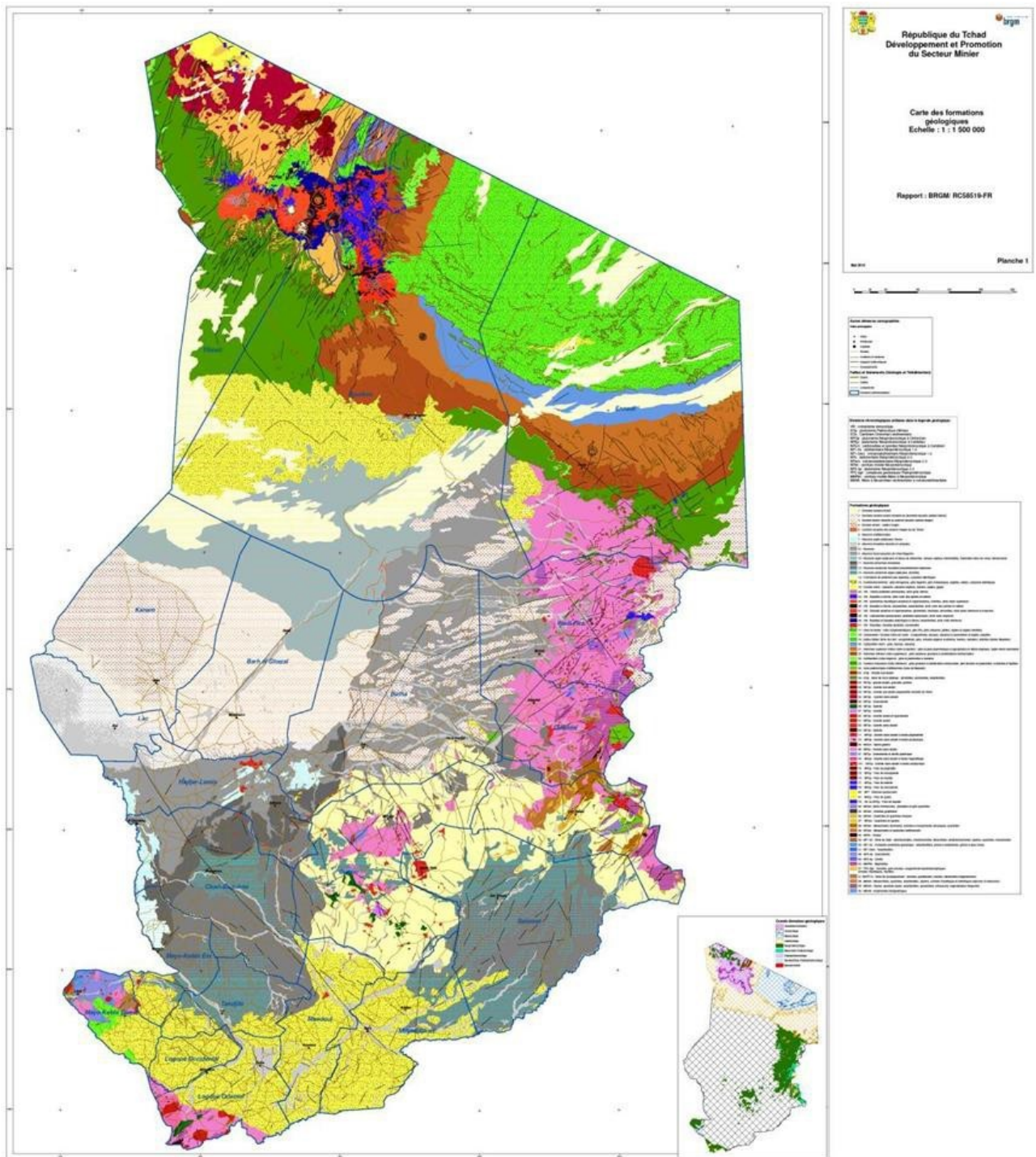


Figure 5 : Cartes des formations géologiques du Tchad

Source : BRGM (2010)